



**Le signe et le syntagme : entre phraséologie et
lexico-grammaire. Une synthèse du modèle systémique
fonctionnel de Michael Halliday et de la théorie
sémiotique de Charles S. Peirce.**

Christopher Gledhill

► **To cite this version:**

Christopher Gledhill. Le signe et le syntagme : entre phraséologie et lexico-grammaire. Une synthèse du modèle systémique fonctionnel de Michael Halliday et de la théorie sémiotique de Charles S. Peirce.. Linguistique. Université de Bretagne Occidentale, 2008. tel-03242458

HAL Id: tel-03242458

<https://hal.science/tel-03242458>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le signe et le syntagme : entre phraséologie et lexico-grammaire.
Une synthèse du modèle systémique fonctionnel de Michael
Halliday et de la théorie sémiotique de Charles S. Peirce.**

présenté en vue de

l'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES
en 11^{ème} section du Conseil National des Universités

Soutenue le

14 novembre 2008

à UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

par

M. Christopher GLEDHILL

Maître de conférences à l'Université Marc Bloch, Strasbourg

Conseiller scientifique :

M. David BANKS

Membres du Jury :

M. Jean-Louis DUCHET

M. Gary GERMAN

M. John HUMBLEY

M. François MANIEZ

M. Michel PETIT

Sommaire

Section		Page
1	Introduction	4
2	Le modèle systémique-fonctionnel	15
	2.1 Langue – Parole	15
	2.2 Signe – Signification	20
	2.3 Signe – Syntagme	26
	2.4 Conclusion	34
3	La phraséologie	36
	3.1 La phraséologie et les phraséologues	36
	3.2 Les phrasèmes et les expressions	40
	3.3 Les collocations VN et le continuum phraséologique	47
	3.4 Les collocations VN et leurs propriétés formelles	52
	3.5 Les collocations VN et la notion de portée	56
	3.6 Les collocations VN en contexte	61
	3.7 Conclusion	70
4	La lexico-grammaire	72
	4.1 Le discours et le système lexico-grammatical	73
	4.2 La fonction discursive des signes grammaticaux	77
	4.3 Les signes grammaticaux et la description stylistique	83
	4.4 <i>En</i> préposition dénominative / <i>Dans</i> préposition discursive	87
	4.5 <i>Ce</i> pronom discursif / <i>Il</i> pronom dénominatif	91
	4.6 La séquence : prédicateur + ajout + complément (PAC)	98
	4.7 La séquence PAC : des explications stylistiques et sémantiques	103
	4.8 La séquence PAC dans le corpus	107
	4.9 Conclusion	116

5	Perspectives de recherche	118
	5.1 Aston University (1994-1997)	119
	5.2 St. Andrews University (1997-2002)	120
	5.3 Université Marc Bloch, Strasbourg (2002-)	122
	5.4 La recherche dans la boule de cristal	123
6	Index des termes et des thèmes	126
7	Publications	127
8	Références	129

1. Introduction

Le présent document, soumis en vue de l'habilitation à diriger des recherches, vise à présenter une synthèse de notre activité scientifique. Les premières sections de ce document exposent notre approche théorique globale, en conformité avec les recommandations de la *Société des anglicistes de l'enseignement supérieur* (SAES). Ce texte précise que « l'objet du document est de formuler une position théorique » (2008, 2.3).¹ Nous profitons donc de cette consigne pour présenter le cadre théorique de toutes nos recherches : le modèle systémique fonctionnel (SF) de Michael Halliday, ainsi qu'une esquisse de certains des thèmes que nous avons explorés dans nos divers travaux de recherche (Gledhill 1994a et 1994b *et seq* : une liste de ces travaux se trouve à la fin de ce document).

Une théorie ne se résume pas en une série de définitions ; elle est plutôt un cadre de référence qui permet à l'analyste d'organiser ses observations à partir d'un nombre restreint de principes de base. Que cette activité consiste à concevoir des modèles abstraits ou à observer des données concrètes, l'analyste doit éclairer les phénomènes dont il veut discuter de façon vérifiable et limpide. La théorisation a des avantages concrets pour la communauté et des conséquences pratiques. Elle sert notamment de guide dans la vie professionnelle, pour l'enseignement et la recherche, mais également dans la vie en dehors du cadre académique. Elle constitue surtout le socle fondamental pour transférer l'héritage scientifique à de nouvelles générations de chercheurs.

Or la théorisation présente un certain nombre de problèmes quand il s'agit des langues. Les linguistes tendent à expliquer « la langue » comme s'il s'agissait d'un objet physique du monde et non pas une construction de notre discours. Nous oublions constamment que notre langue est à la fois notre objet de recherche et notre seul outil de recherche. Mais à cet égard, nous ne croyons pas qu'il y ait autant de différences entre les sciences du mot et les sciences du monde. Les stratégies que les linguistes et les scientifiques adoptent pour pallier à ce problème varient selon leurs objets de recherche. L'optique adoptée par Michael Halliday et les linguistes « SF » est d'observer les textes aussi près de leur contexte naturel que possible et de les décrire aussi systématiquement que possible. On pourrait dire, en caricaturant un peu, que cette approche est une attitude, une disposition générale qui préfère l'exploration

¹ « HDR – Recommandations SAES / AFEA. Texte approuvé par le CN 11^e section 2008. »

profonde de textes authentiques à l'explication profonde de phrases inventées. En effet, l'objectif avéré de beaucoup de « systémistes » n'est pas de prévoir tous les énoncés possibles ou impossibles, mais de pouvoir rendre compte systématiquement de toutes les occurrences attestées du discours. Comme le dit notre ancien collègue à St. Andrews, Chris Beedham (2005), la description systématique constitue une activité théorique aussi valable - sinon plus, selon lui - que la construction de modèles abstraits. Nous démontrerons dans ce document, comme nous l'avons d'ailleurs montré dans toutes nos publications, que l'exploration systématique d'un grand corpus de textes révèle régulièrement des phénomènes peu explorés dans les grammaires et les dictionnaires, et peut mener à la meilleure compréhension des problèmes posés par la théorie linguistique. De même, l'observation d'exemples réels, et non pas seulement des phrases inventées, nous oblige à considérer non seulement la complexité des textes, mais aussi leur contexte de production et de réception ainsi que leur rôle dans le reste du système linguistique. Nous verrons ici qu'à la différence des modèles formels, qui se présentent comme des systèmes de règles ou de principes universaux, le modèle SF correspond à une boîte à outils linguistique, une grille d'analyse symétrique, un système de critères de comparaison qui n'explique rien *a priori*, mais laisse plutôt le travail de l'explication à l'explorateur des langues.

Dans la deuxième partie de ce document, nous présentons les grandes lignes du modèle SF afin de mieux situer notre propre recherche. Le lecteur qui connaît le modèle constatera quelques modifications que nous y avons apportées. Ces changements représentent parfois des tics terminologiques que nous avons attrapés lors de notre enseignement du modèle SF et d'autres modèles au cours des années. Mais plus généralement, nous avons surtout développé un point de vue sémiotique sur de nombreuses questions fondamentales, c'est-à-dire une théorie du « signe » et de la « dénomination ». Il s'agit d'une approche inspirée par notre ancien collègue à Strasbourg Pierre Frath qui, lui, fonde sa théorie sur les travaux de Peirce (1931-1935, 1958), Wittgenstein (1957) et notre collègue Georges Kleiber (1984). Nous avons nous-même contribué au développement de cette approche, notamment dans des travaux récents sur la définition et l'identification des unités phraséologiques (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005a et 2005b, Gledhill & Frath 2007). Alors que Pierre Frath présente une justification philosophique de son approche dans Frath (2007), nous nous concentrons ici sur une application de cette théorie à la grammaire et à l'analyse de discours.

Dans les troisième et quatrième parties de ce document, nous présentons une synthèse de nos travaux dans deux domaines particuliers : la « phraséologie » et la « lexico-

grammaire ». Les deux thèmes constituent les versants théoriques de deux matières, la lexicologie et la grammaire, que nous enseignons depuis le début de notre carrière dans de nombreux contextes. La phraséologie est la spécialité de la linguistique qui se préoccupe des expressions idiomatiques ; des séquences de signes conventionnelles et mémorisées que nous utilisons pour référer aux objets singuliers de notre expérience. Les phraséologues s'intéressent en particulier au problème du décalage entre les sens « littéraux » parfois opaques de ces expressions et leurs sens « voulus » en contexte. Nos recherches récentes portent sur le fonctionnement de ces expressions dans les textes, et en particulier le cas intéressant des collocations verbo-nominales (VN). Ces constructions correspondent parfois à des « expressions dénominatives » plutôt figées (*kick the bucket*, *faire peur*) et les « constructions dénominatives » (*kick up a fuss*, *faire une enquête*), des syntagmes qui fonctionnent comme des signes simples mais qui sont plus aptes à varier en contexte. Ce thème nous mène à discuter de la productivité discursive et nous permet d'examiner plus en profondeur la distinction générale entre unités phraséologiques et non-phraséologiques.

Dans la quatrième partie de ce document, nous examinons la « lexico-grammaire », qui est, selon Halliday, la strate centrale du système linguistique. Or si la théorie sémiotique postule une « grammaire du signe », elle dit peu sur la façon dont les signes s'intègrent dans le discours. Dans cette section nous faisons le point sur deux phénomènes que nous avons abordés dans nos travaux sur l'anglais : les mots grammaticaux et les constructions adverbiales (les « ajouts »). Nous partons du principe que nous nous servons de signes pour dénommer le monde, et nous nous servons de groupes de signes pour structurer notre savoir. Cependant, les signes ne sont pas librement disposés en syntagmes : nous les ordonnons selon les habitudes de la communauté linguistique. Cette notion s'appuie sur la « collocation » (Palmer 1933a, 1933b, Firth 1957), le principe selon lequel tout signe a un contexte d'emploi habituel, une hypothèse qui a été abondamment confirmée par les analystes de corpus. Dans nos travaux plus récents (Gledhill 2005) nous avons démontré que même les adverbes et les ajouts syntaxiques ont des contextes d'emploi habituels et prévisibles, et nous proposons dans cette section quelques réflexions sur la contribution de ces constructions au système lexico-grammatical plus général. De même, dans nos premiers travaux (Gledhill 1994a, 1994b), nous avons élaboré une méthodologie systématique pour identifier la lexico-grammaire dans des corpus de textes, en particulier des genres spécialisés. Nous avons examiné en particulier le rôle des collocations dans le développement rhétorique du texte. Ici, nous faisons l'état des lieux de ces études à la lumière de nos travaux plus récents.

La cinquième et dernière partie de ce document comporte des informations sur nos projets de recherche passés et futurs. Une liste de nos travaux et une sélection de nos publications sont présentées dans le dossier qui accompagne ce document. Le lecteur y découvrira les différents thèmes de notre recherche. Mais il nous semble nécessaire de faire ici quelques remarques concernant la cohérence de notre activité scientifique dans son ensemble. En effet, nous avons publié sur des thèmes assez variés :

- la lexico-grammaire des mots grammaticaux dans les textes scientifiques anglais,
- la lexico-grammaire des constructions verbo-nominales en français,
- la phraséologie et la lexico-grammaire de l'espéranto,
- la syntaxe des ajouts en anglais.

Ces thèmes touchent la linguistique générale et théorique (la lexico-grammaire du français, la phraséologie de l'espéranto), la linguistique appliquée (l'analyse de corpus et les langues de spécialité). Nos travaux sont certes éclectiques. Cependant, l'observateur se rendra compte que la plupart ont deux points en commun : (i) une méthodologie constante : la linguistique de corpus, et (ii) la perspective sous-jacente du modèle systémique fonctionnel.

Nous devrions faire quelques commentaires globaux sur ces deux aspects avant d'aborder des questions théoriques proprement dites dans le reste de ce document. D'abord, la linguistique de corpus occupe aujourd'hui une place centrale dans tous les domaines qui relèvent de la linguistique descriptive : la lexicographie, la terminologie, le traitement automatique des langues, l'analyse synchronique et diachronique des langues, etc. Le domaine d'application de la linguistique de corpus et sa méthodologie n'ont donc plus besoin d'introduction², même si, comme nous le verrons plus loin, il est certainement nécessaire de revenir sur les hypothèses défendues par certains linguistes de corpus.

Par contre, la théorie systémique fonctionnelle est certainement moins connue dans les pays francophones et mérite, à nos yeux, plus d'attention. Nous résumerons la théorie SF dans la prochaine section. Il suffit de signaler ici que l'approche de Halliday se distingue des continuateurs « fonctionnalistes » de Saussure (Hjelmslev 1928, Jakobson 1929, Martinet 1960), et s'inscrit plutôt dans la tradition autonome de l'« école de Londres » (Malinowski 1923, Firth 1957, Quirk, Greenbaum, Leech & Svartvik 1985). Le modèle SF appartient néanmoins à la famille des théories « fonctionnalistes » dans la mesure où il s'oppose aux « formalistes » (Chomsky 1957, Jackendoff 1972, Langacker 1987, Sag & Wasow 1999, etc.).

² Déformation professionnelle oblige, nous ne pouvons nous empêcher de fournir tout de même une définition : « l'exploitation systématique d'archives de textes électroniques par des outils de traitement de données linguistiques ».

Beaucoup de linguistes ont ainsi été attirés par le modèle SF, au moins dans les premières années, par le simple fait qu'il proposait un cadre de référence « non-transformationnel » (Hudson 1976). Mais dans l'espace francophone au moins, Halliday n'est généralement connu que pour ses travaux sur la cohésion et la prosodie. Les détails du modèle systémique, et en particulier la notion de « lexico-grammaire », ne sont pas généralement reconnus. A part quelques thèses et mémoires, on trouve à l'heure actuelle seulement un ouvrage sur la langue française en anglais (Caffarel 2006), ainsi qu'un manuel sur la langue anglaise en français (Banks 2005a). L'absence relative de l'approche SF en France provient en partie du fait que des modèles concurrents dominant le discours académique et l'espace institutionnel des programmes universitaires, au moins dans le domaine angliciste. A l'heure actuelle cette place est occupée par les diverses théories énonciatives (notamment Adamczewski 1982, Culioli 1990, 1999).

Le modèle SF est donc plus répandu en dehors de France, même si la situation n'est pas tout à fait comparable. En Amérique du nord et en Grande-Bretagne, des modèles formels inspirés par Chomsky (1957) dominent la théorie syntaxique, et le terme « syntaxe » est devenu pour beaucoup de linguistes un synonyme pour la « théorie grammaticale » en général. Ces modèles sont généralement enseignés dans les départements de linguistique traditionnels, qui deviennent accessoirement (en est-ce la cause ?) de plus en plus rares. Mais l'approche SF trouve tout de même une très grande audience dans ces pays, surtout dans des contextes où il ne s'agit pas uniquement de linguistique théorique, notamment les départements d'anglais et des langues étrangères appliquées, ainsi que d'autres contextes interdisciplinaires. Le modèle SF est aussi très bien implanté dans les anciens pays du *Commonwealth*, en particulier en Australie, où Halliday a enseigné depuis 1976 jusqu'à sa retraite. En dehors des pays strictement anglophones, le modèle est enseigné dans les pays où l'anglais est devenu ou est en passe de devenir une langue seconde, ou une langue véhiculaire dans l'enseignement supérieur : nous pensons à l'Inde ou aux Pays-Bas. Enfin, on note avec ironie qu'une conséquence du rayonnement de la langue anglaise a été l'élaboration de grammaires systémiques dans des langues autres que l'anglais, notamment en chinois (Zhou 1987, Hu, Zhu & Delu 1989, Hu 2000, Halliday 2006, Li 2007), espagnol (Lirola 2007), japonais (Teruya 2007, Yamaguchi 2007), néerlandais (Degand 2001) et les langues scandinaves (Andersen et al. 2001, Holmberg & Karlsson 2006).

Où se situe le modèle de Halliday sur le plan disciplinaire ? Nous n'hésitons pas à associer le modèle SF au domaine de la « linguistique appliquée ». Mais si beaucoup de nos

collègues conçoivent l'« application » en termes d'« apprentissage des langues », nous pensons plutôt à la linguistique interdisciplinaire. En effet, à cause d'une certaine préférence pour la linguistique descriptive, les tenants de l'approche SF ont généralement les mêmes préoccupations que les chercheurs en anglistique traditionnelle : les relations entre culture et langue, discours et interprétation textuelle, stylistique, prosodie et métrique, sans parler des thèmes majeurs de la sociolinguistique, la traduction et l'enseignement des langues. Ces thèmes ont tous fait l'objet de publications dans la littérature SF, comme en témoigne la liste suivante (qui ne prétend pas à l'exhaustivité) :

- l'acquisition et l'apprentissage des langues (Halliday, McIntosh & Stevens 1964, Halliday 1973, Stubbs 1986, Melrose 1991, Ellis 1994, Unsworth 2000, Halliday 2003, Kress 2003, Rose 2006),
- l'analyse de corpus et la linguistique informatique (Fawcett & Tucker 1990, Matthiessen & Bateman 1991, Patten 1988, Stubbs 1996, Teich 1999, Thompson & Hunston 2006),
- l'analyse de discours et les langues de spécialités (Halliday & Hasan 1976, 1989, Halliday 1978, Stubbs 1983, Myers 1990, Simpson 1993, 1995, Fairclough 1995, Eggins & Slade 1997, Martin & Veel 1998, Huisman 2000, Martin & Rose 2003, Banks 2004a, 2005b, 2006, Bloor & Bloor 2007),
- l'analyse de textes littéraires (Halliday 1971, Widdowson 1975, Fowler 1977, Carter 1985, Butler 1985, 1989, Ventola 1991, Kennedy 1992, Kies 1992, Simpson 1993, Norgaard 2006),
- la grammaire descriptive et la théorie grammaticale (Halliday 1961, 1970a, 1970b, 1991, 1993, Berry 1975, 1977, Hudson 1971, 1976, Fawcett 1980, 2008, Butler 1985, 2003, Tucker 1992, Harder 1996, Thompson 2002, Simon-Vandenberg et al. 2003, Eggins 2004, Bloor & Bloor 2004, Halliday & Matthiessen 2004, Morley 2004.),
- la phonologie et la prosodie (Firth 1957, Halliday 1967, 1970b, Palmer 1970, Brazil 1985, Tench 1996),
- la sociolinguistique et la politique linguistique (Fairclough 1989, Cullins 2000, Kress et al. 2007),
- la théorie sémiotique et l'analyse de textes non-verbaux ou « multimodaux » (Halliday & Hasan 1989, O'Halloran 2004, Baldry & Thibault 2005, Kress & Leeuwen 2006),
- la traduction (Catford 1965, Hatim & Mason 1990, Baker 1992, Steiner & Yallop 2001, Teich 2003, Steiner 2004, Calzada Pérez 2007).

Certains thèmes ont été primordiaux dans le développement historique de la théorie ; notamment les études sur l'intonation en anglais et sur la sociolinguistique. D'autres thèmes sont devenus plus centraux depuis quelques années ; en particulier l'analyse sémiotique de textes « multimodaux ». Mais comme nous l'avons indiqué au départ, ces travaux expriment le plus souvent une attitude ou certaine disposition par rapport aux différents phénomènes étudiés, plutôt qu'une théorie ou même une terminologie homogène.

Nous avons évoqué plus haut l'absence relative du modèle SF en France. Cette tendance ne s'explique pas simplement par une préférence naturelle de la part des francophones pour un produit du terroir *made in France* : il s'agit plutôt d'un problème conceptuel. Le modèle SF se veut fonctionnel. Mais le fonctionnalisme en France a été fondé par André Martinet (1960), et les fonctionnalistes français ne se sentent guère obligés de faire référence à la variante systémique (cf. à cet égard l'introduction dans Walter & Feuillard 2007). La plupart des linguistes « systémiques », comme nous, se considèrent à la fois comme des grammairiens et des analystes de discours. Mais ce terrain est aussi depuis longtemps occupé par les linguistes français. Guillaume (1939-58), Benveniste (1966), Adamczewski (1982), Maingueneau (1987), et Culioli (1990, 1999) ont établi l'importance du sujet parlant, de l'énonciation et du discours dans la théorie linguistique. Par conséquent, si les linguistes francophones mentionnent l'école de Londres, il est le plus souvent question de leurs travaux sur la phonologie ou la collocation (Firth 1957), la cohésion textuelle (Halliday & Hasan 1976), ou la grammaire descriptive de l'anglais (Quirk & Greenbaum 1973, Quirk, Greenbaum, Leech & Svartvik 1985). Il arrive aussi que l'on cite ces linguistes pour les critiquer ; un compliment que leurs homologues anglophones ne sont pas toujours capables de retourner. Nous nous contenterons de citer deux commentaires de ce type, le premier dans le domaine de la lexicologie :

Les représentants du « contextualisme » britannique autour de John Rupert Firth qui ont proposé l'analyse des collocations lexicales pour établir ainsi un niveau d'analyse du lexique indépendant des niveaux de la grammaire et de la sémantique, se sont concentrés sur l'aspect statistique et purement formel de la collocation. L'exclusion du facteur sémantique peut expliquer l'échec de cette approche. (Staib 1996 : 177)

On peut pardonner la posture rhétorique, mais Staib s'égare quant à son interprétation de la théorie de Firth. Comme l'a noté Lyons (1966), selon le principe « polysystémique » de Firth (et repris par Halliday 1966) *tous les systèmes expressifs*, y compris le lexique, la grammaire, la phonologie et la « collocation », *contribuent à la signification*, même si leurs modes de signification sont fort différents. En critiquant l'aspect purement statistique de la collocation (ce qui est aussi un malentendu, comme nous le verrons plus loin), Staib sous-entend ici que l'approche de Firth n'est pas assez « théorique ». Il s'agit d'un reproche que l'on entend souvent à l'égard des contextualistes britanniques (Williams 2003). Notre deuxième série de citations formule cette critique de façon plus explicite :

[la discussion des modaux chez Quirk *et al.* 1985)] ne dépasse guère le recensement de leurs sens... [l'approche énonciative d'Adamczewski], en revanche ne se satisfait pas de cet étiquetage. [...] (Lapaire et Rotgé 1998 : 33).

Selon [Quirk *et al.* 1985], Ø N s'en tient à une simple nomination (*the zero article indicates simply the category of the objects referred to*), tandis que SOME + N *indicates reference to a specifiable (though indefinite) quantity [...]* Nous laissons le lecteur juger de la force de cette argumentation. Nous estimons, pour notre part, qu'elle gagnerait à prendre en compte la question si essentielle du choix entre diverses stratégies opérationnelles. Mais il lui faudrait alors s'inscrire dans une grammaire des marquages psychiques, ce qui constituerait assurément un bouleversement radical de perspective. (Lapaire & Rotgé 1998 : 162).

Ces remarques sont assez représentatives des reproches formulés à l'encontre du descriptivisme dans de nombreux textes qui véhiculent la théorie des opérations énonciatives (TOE) en France. Mais il est intéressant de noter que Lapaire & Rotgé ne contredisent pas les observations de Quirk *et al.* Au contraire, les auteurs se servent systématiquement des descriptions de la *Comprehensive Grammar* pour bâtir leurs propres interprétations. Leurs reproches, répétés tout le long de leur ouvrage, concernent plutôt le manque d'adéquation terminologique de la grammaire descriptive par rapport à la « grammaire des marquages psychiques ». On peut cependant débattre le bien-fondé de ces critiques, surtout dans un contexte où ce manuel occupe une place centrale dans la formation des futurs professeurs d'anglais en France. Nous nous garderons d'entrer dans un débat sur la didactique. Mais dans le reste de ce document, nous tâcherons de démontrer que la méthode empirique des linguistes comme Quirk *et al.* n'est pas dépourvue d'intérêt théorique, ne mérite pas le mépris qu'on lui réserve dans certains milieux, et ne bénéficie pas nécessairement d'une modélisation supplémentaire de la part de certains théoriciens.

Dans quelle mesure le modèle systémique fonctionnel se distingue-t-il alors des autres théories ? Banks (2004b) a souligné qu'il existe de nombreuses similitudes entre le modèle SF et les théories de l'énonciation. Mais il note toutefois que certaines explications proposées par les énonciativistes équivalent essentiellement à de la métaphysique :

The findings of the *Théories de l'énonciation* are essentially about the workings of the human mind, in other words about non-observable phenomena. (Banks 2004b : 399)

Cette remarque s'applique en effet à l'ensemble des approches « cognitivistes ». Les cognitivistes comme les énonciativistes considèrent que le sens d'un message est une notion abstraite qui est par la suite « actualisée » par une série d'opérations chez l'énonciateur. La production de la parole et la communication correspondraient donc à la

représentation d'un concept formulé dans un code mental, le « mentalais », en une langue naturelle. Depuis Saussure, nous savons que la forme d'une expression est inséparable de son contenu, d'où l'intérêt de la part des structuralistes pour les « signes ». Mais les énonciativistes et les cognitivistes réfutent la notion de signe ; pour eux, les expressions linguistiques sont seulement des traces permettant d'observer indirectement les stratégies opérationnelles de la cognition. Or pour le linguiste fonctionnaliste, ce genre d'observation n'est pas envisageable, comme le dit Firth :

As we know so little about mind and as our study is essentially social, I shall cease to respect the duality of mind and body, thought and word, and be satisfied with the whole man, thinking and acting as a whole, in association with his fellows. (Firth 1968a : 170).

En effet, le linguiste SF préfère discuter, devant un exemple attesté, des ressources linguistiques déployées à des fins communicatives plutôt que d'imaginer des notions pré-linguistiques et des opérations sous-jacentes pour transformer ces notions en langue naturelle. Nous nous permettons de citer une critique que nous avons récemment formulée avec Pierre Frath à l'encontre de toute opération ou calcul dans la création du discours :

Le code linguistique n'est [pour le cognitiviste] qu'une sorte de programme généré par le cerveau, qui produit ensuite les énoncés. La compréhension mutuelle est assurée par le caractère « logique » du programme, la logique étant universelle. En conséquence, selon ce point de vue, aucun savoir linguistique n'est jamais acquis. Tout énoncé est éternellement recalculé grâce au code, comme le ferait un ordinateur. C'est ce point de vue qui est à la base des linguistiques cognitivistes telles celles de Jackendoff, Langacker ou Fauconnier, qui produisent des théories où la langue est expliquée par autre chose, par des caractéristiques attribuées arbitrairement au cerveau, et dont on ne sait rien. La lexico-grammaire est une épine dans le pied de cette conception de la langue, puisqu'elle admet implicitement l'existence de blocs tout faits, dont l'assemblage n'a pas d'autre cause que l'usage, c'est-à-dire notre habitude de les utiliser ainsi. (Frath & Gledhill 2005 : 14)

L'approche fonctionnaliste, telle que nous la concevons en tout cas, n'accepte pas qu'il existe une frontière nette entre la cognition d'un côté et le système linguistique de l'autre. Ce n'est pas que nous ne croyons pas à la réalité des processus cognitifs comme la vision et la perception d'images, le calcul et l'estimation de quantités, ou la comparaison et la reconnaissance de perspectives alternatives. Mais lorsqu'il s'agit de concevoir ces notions, c'est-à-dire de les comprendre ou les communiquer, il est nécessaire de les formuler en langue naturelle. Cette perspective a trouvé son expression, à juste titre, dans l'« expressionnisme » telle qu'il a été formulé par l'historien de l'art R.G. Collingwood :

Until a man has expressed his emotion, he does not yet know what emotion it is. The act of expressing it is therefore an exploration of his own emotions. There is certainly here a directed process: an effort, that is, directed upon a certain end; but the end is not something foreseen and preconceived, to which appropriate means can be thought out in the light of our knowledge of its special character. Expression is an activity of which there can be no technique. (Collingwood 1938 : 111)

Mais nous nous attarderons sur ces arguments plus loin. Pour l'instant, il suffit de signaler que le présent document de synthèse nous fournit l'occasion de reconsidérer nos travaux à la lumière de la théorie systémique et de la théorie des signes. Puisque ce programme est assez vaste, nous passerons sur les détails méthodologiques propres à la linguistique de corpus. Nous ne présenterons ni tables de données exhaustives, ni moyens techniques employés pour analyser tel ou tel corpus. Nous estimons que nous avons déjà assez défendu, par exemple dans Gledhill (1996a et 2000a), la démarche empirique de la lexicométrie et de l'analyse des collocations élaborée par les pionniers dans ce domaine (Sinclair 1966, Muller 1968, *inter alia*). Nous nous bornerons donc dans ce document à présenter une brève justification de la méthode statistico-textuelle que nous avons adoptée dans notre thèse et nos ouvrages subséquents.

Le lecteur aura compris que nous privilégions la partie théorique de notre travail. Mais nous tenons aussi à signaler que nous n'avançons pas ici une énième théorie du langage. Nous proposons simplement une nouvelle interprétation du modèle de Halliday. Dans la mesure du possible nous voudrions démontrer l'envergure de ce modèle et son éventuelle utilité à nos collègues francophones. Mais nous avons aussi un objectif plus personnel. En prenant à notre compte les propos de R.G. Collingwood, nous voudrions rendre notre propre interprétation de la théorie plus claire. Dans les sciences humaines il n'existe pas de meilleur test de la validité de la recherche que la reproduction textuelle ou, pour détourner une autre métaphore darwinienne, la descendance avec reformulation. Un paradigme scientifique ne survit que s'il alimente d'autres recherches, et s'il est lui-même adapté à de nouveaux contextes. Il nous incombe donc de renouveler et de reformuler notre propre perspective sur la linguistique, ainsi que celles des autres linguistes, comme nous le faisons d'ailleurs lors de chaque publication, voire même chaque cours assuré à l'université.

C'est ainsi que nous concevons donc notre rôle d'enseignant-chercheur. Nous ne nous voyons pas en formateur dans une discipline où tout est déjà établi, et dans laquelle nous aurions un savoir pré-digéré à transmettre à une nouvelle génération de formateurs. Nous agissons plutôt en « reformulateur ». La reformulation est une paraphrase adaptée à un

nouveau contexte ; le développement d'un thème au sein d'un texte, mais aussi au-delà de ce texte dans un discours donné. La reformulation est un acte de référence intra- et intertextuelle, le moyen dont nous re-comprenons et re-construisons notre domaine en l'expliquant textuellement ou en discutant avec nos étudiants et nos collègues. En relisant les ouvrages et les articles inclus dans le dossier qui accompagne ce document, nous nous sommes rendu compte que la reformulation est un terme-clé dans nos travaux. La reformulation figure en particulier dans le titre de notre thèse (Gledhill 1996a), et elle est restée un thème récurrent dans nos écrits et même nos cours de langue. Dans les termes de Halliday, la reformulation correspond à la fois à un procédé « expérientiel » – une re-conceptualisation du savoir scientifique, « interpersonnel » – un acte de communication au sein de la communauté discursive, et « textuel » – un lien cohésif qui réfère au co-texte et au contexte dont le texte dépend pour son interprétation. La reformulation constitue donc une fonction centrale de tout discours, écrit ou parlé, scientifique ou littéraire. Dans le texte scientifique, le premier genre que nous avons étudié, la reformulation permet au chercheur de se situer par rapport à sa tradition scientifique, d'adopter une vision rétrospective de sa discipline, et de recadrer sa conception de la discipline de façon prospective pour une nouvelle génération de chercheurs. Le présent document représente ainsi pour nous l'occasion de reformuler notre recherche et de la conduire « vers une ouverture sur de nouveaux champs de recherche ... » (SAES /AFEA : 2.3.2).

2. Le modèle systémique fonctionnel

Nous présentons dans cette section notre interprétation du modèle systémique fonctionnel (SF). Une façon convenable de résumer la théorie SF est de comparer sa terminologie à celle que Saussure a léguée à la tradition linguistique. Nous organisons donc notre discussion autour de trois séries de termes : Langue - Parole, Signe - Signification, Signe - Syntagme.

2.1 Langue - Parole

Comme beaucoup de théories linguistiques contemporaines, le modèle SF rejette l'opposition structuraliste entre « langue » et « parole ». Chez Saussure, cette dichotomie avait défini l'objet même de la linguistique, la *langue* étant le seul objet digne de notre attention. Les diverses métaphores que Saussure utilisait pour fonder cette opposition, comme *les règles du jeu d'échecs - une partie d'échecs*, *la symphonie - une performance musicale*, suggèrent l'équilibre cristallin et prédéterminé de la *langue* par rapport à la contingence organique et imprévisible de la *parole*. Mais ces analogies ont cependant créé de nombreux problèmes d'interprétation. Quelle est la *langue* dans laquelle les *règles* sont rédigées ? Serait-ce un *code* algébrique comme celui du calcul logique, ou l'équivalent d'une *langue privée*, inaccessible à notre interprétation (Wittgenstein 1957) ? De même, quand un compositeur rédige une *symphonie*, n'est-il pas obligé de s'imaginer sa *performance* en même temps qu'il écrit sa *partition* ? D'ailleurs, où réside la *musique* communiquée par la *symphonie* ; dans la notation du compositeur, dans l'imagination de l'auditoire, ou dans les vibrations de l'air ? Dans la perspective que nous adoptons ici, la musique est une fonction de tous ces éléments, tout comme la langue est une fonction des livres de grammaire, de la pensée humaine, et de l'articulation des signes et des sons de la parole.

Certains linguistes néo-structuralistes (Tobin 1995, Beedham 2005) conviennent que l'opposition *langue-parole* est problématique, mais ils affirment toutefois que le linguiste ne devrait avoir qu'un objet véritable : la langue en tant que système abstrait. Cette conception de la linguistique a deux corollaires qui ont retenti dans les théories linguistiques subséquentes : i) la *langue* est « indépendante de la manière dont on l'exécute » (Saussure

1916 : 36), et ii) la *langue* incarne l'organisation de notre pensée en signes (Beedham 2005). La position des linguistes fonctionnalistes ainsi que les tenants du modèle SF est claire sur le premier point : la langue dépend bel et bien de « la façon dont on l'exécute ». Mais la particularité de l'approche SF, à notre avis, est de considérer que cette relation va toujours de la *parole* vers la *langue*.

A la différence de beaucoup de linguistes, Halliday prend le texte comme son point de départ : nul besoin donc, pour lui, d'isoler la *langue* de la *parole*. Mais Halliday ne rejette pas la « distinction » *langue-parole*, il en rejette seulement l'« opposition ». Il s'agit d'une nuance introduite par les fonctionnalistes (Martinet 1960). Or la langue est en effet distincte de la parole – comment pourrait-il en être autrement, s'agissant de deux termes distincts du système lexical français ? Seulement, cette distinction équivaut à une différence de perspective :

Saussure problematized the nature of linguistic fact; but he confused the issue [...] by setting up *langue* and *parole* as if they had been two distinct classes of phenomena. But they are not. There is only one set of phenomena here, not two; *langue* (the linguistic system) differs from *parole* (the linguistic instance) only in the position taken by the observer. *Langue* is *parole* seen from a distance, and hence on the way to being theorized about. (Halliday 1996 : 29)

La solution de Halliday est, comme nous le verrons à plusieurs reprises, d'insister sur un gradient entre deux pôles et non pas une opposition exclusive. Le terme qu'il utilise pour ce continuum est l'**instanciation**, la relation entre le **système** (notre cadre de référence linguistique, notre connaissance des signes et leurs contextes d'emplois habituels,) et l'**occurrence** (le choix particulier d'un signe par contraste avec d'autres signes). La distinction pertinente n'est donc plus *langue-parole*, mais *système-occurrence*, et la métaphore opératoire n'est plus celle des *règles* et de l'*application des règles*, mais plutôt du *climat* (le système observé) par rapport au *temps* (l'occurrence observée) :

Instantiation is a cline, with [...] a complementarity of perspective. I have often drawn the analogy with the climate and the weather : when people ask, as they do, about global warming, is this a blip in the climate, or is it a long-term weather pattern?, what they are asking is: from which standpoint should I observe it: the system end, or the instance end? We see the same problem arising if we raise the question of functional variation in the grammar : is this a cluster of similar instances (a “text type”, like a pattern of semiotic weather), or a special alignment of the system (a “register”, like localized semiotic climate)? (Halliday 1996 : 29)

En effet, si les *règles* du *jeu d'échecs* ne risquent pas d'être modifiées par le déroulement des différentes parties du *jeu*, la relation entre le *climat* et le *temps* est tout autre : le *climat*

représente notre interprétation, notre modélisation du *temps* à partir d'une série d'observations. Or le *climat* n'a rien de causal ; il est plutôt constitué par le *temps*. Cette relation constitutive nous permet de concevoir comment les usages variés du discours peuvent se stabiliser à la longue pour devenir des signes simples dans le système. Prenons un exemple du dialecte londonien de l'anglais : au cours du dix-neuvième siècle, d'innombrables occurrences d'un syntagme discursif, la question *What cheer ?*, se sont fossilisées en un seul terme au niveau du système lexical, la salutation *Wotcha !* Ce genre de lexicalisation s'effectue même dans une langue inventée : en espéranto, la question *Kiel vi fartas ?* (comment tu vas ?) est devenue une salutation informelle *Kiel vi !* (comment tu...!). Naturellement, sans une communauté pour créer cette *parole*, la *langue* serait restée à l'état du projet publié par Zamenhof en 1887 : c'est à dire une grammaire de 16 règles et un vocabulaire de 947 mots (Gledhill 1998a, 2000c).

Il est important de souligner que la relation constitutive entre *langue* et *parole* s'applique aussi à l'état actuel de la langue : il s'agit de ce que Martinet (1960) appelait la « synchronie dynamique ». Mais cette position n'est pas partagée par tous les linguistes. Saussure avait postulé une division du travail stricte entre synchronie et diachronie pour deux raisons : (i) il insistait à l'instar des comparatistes néo-grammairiens sur la régularité du système dans l'état synchronique de la langue, et (ii) il voulait promouvoir l'autonomie de la linguistique par rapport aux autres sciences humaines. Mais Halliday affirme que ces contraintes disciplinaires ne sont plus pertinentes :

One of the recurrent motifs of structuralism was the warning against transferring evolutionary concepts onto language [...] But the concepts are now understood and applied rather differently; and evolution – like other fundamental issues, such as the origins of language, or the relation between language and culture – can be readmitted into the agenda. (Halliday 1991 : 58)

Comme Halliday, certains analystes de discours et certains tenants de la théorie des opérations énonciatives s'intéressent par définition à la *parole*. Mais pour eux, il s'agit toujours du passage de la *langue* vers la *parole* et non l'inverse. Ainsi Guillaume (1939-58) emploie le terme « actualisation » pour évoquer l'application en discours d'un système « virtuel ». De même lorsque Culioli (1900, 1999) parle de l'« instantiation », il réfère à une opération par laquelle une substance notionnelle (un lexème, un signifié) est transformée en forme linguistique (un signifiant, une lexie, Pottier 1987). Dans les deux cas, le système virtuel est toujours indépendant de la « manière dont on l'exécute ».

L'approche des énonciativistes est comparable à celle des générativistes, des cognitivistes et même certains linguistes SF (Fawcett 1980), qui postulent une distinction nette entre le système linguistique et la cognition. Ainsi selon Pinker, notre cerveau possède des modules cognitifs qui sont indépendants du langage :

Conceptual semantics – the language of thought – must be distinct from language itself, or we would have nothing to go on when we debate what words mean. (Pinker 2007 : 4).

La métaphore du « langage de la pensée » est pour le moins paradoxale, mais nous ne poursuivrons pas cet argument ici. Il suffit de dire ici que, du point de vue du linguiste fonctionnaliste, la sémantique, c'est-à-dire la « cognition » chez Pinker, est nécessairement une fonction, une qualité du système linguistique et non pas un module autonome du cerveau. Ce point a également été soulevé par Martinet :

Les idées que les hommes se font du monde dans lequel ils vivent sont, dans une large mesure, dépendantes des structures linguistiques qu'ils utilisent pour communiquer leur expérience. On ne voit pas qu'à l'inverse, les catégories linguistiques puissent être directement influencées par les croyances, les idéologies ou les modes, toutes sources d'innovations lexicales, mais qui se couleront dans les moules préétablis des classes de monèmes et des schémas syntaxiques pré-existants. Ce n'est pas la pensée qui a créé le langage, mais le langage qui, né des besoins communicatifs les plus divers, a permis à l'homme d'accéder à la pensée. (Martinet 1985 : 229).

Halliday et les fonctionnalistes rejoignent donc Saussure sur le point essentiel que la langue est un instrument de culture qui « incarne notre pensée en signes ». Dans le modèle SF, cette idée est représentée par la distinction entre système et texte ou contexte :

When we want to explain how language is organized, and how its organization relates to the function it fulfils in human life, we often find it difficult to make things clear; and this is because we are trying to maintain two perspectives at once. One perspective is that of language as system; the other perspective is that of language as text. (Halliday & Matthiessen 2004 : 26)

Mais la conception du **texte** chez Halliday est très large ; elle s'étend non seulement au « co-texte » immédiat du signe mais aussi à son contexte extralinguistique (le « contexte de situation » de Malinowski 1923 et Firth 1957). Le terme que nous utilisons pour l'emploi d'un signe dans un co-texte ou contexte particulier est la **réalisation**, c'est-à-dire la relation entre une **forme** (une structure linguistique récurrente ou « préconstruite »), et sa **fonction** (un rôle communicatif régulier ou « prévisible »). Par exemple, les formes *Wotcha !*, *Greetings !*, *How*

are you doing ? How do you do ? etc. réalisent, dans des contextes appropriés, des fonctions communicatives précises : des « salutations ». Ces exemples illustrent, par ailleurs, les différents modes de fonctionnement de l’instanciation et de la réalisation. Du point de vue de l’instanciation, le choix d’une occurrence comme *How are you doing ?* par contraste avec *How do you do ?* « instancie », ou réfère à un terme du système grammatical anglais, en l’occurrence le progressif. De même, les signes simples *Wotcha !* ou *Greetings !* instancient des termes différents du système lexical. Par contre, du point de vue de la réalisation, toutes ces formes, que ce soit des signes ou des syntagmes, « réalisent », ou expriment, une fonction communicative précise, par exemple une salutation informelle ou formelle. On peut voir que, dans les deux cas, la référence au système et la référence au contexte sont deux perspectives du même « acte de langage » (Austin 1962, Searle 1969) :

The system of available options is the ‘grammar’ of the language, and the speaker, or writer, selects within this system: not *in vacuo* but within the context of speech situations. Speech acts thus involve the creative and repetitive exercise of options in social and personal situations and settings. (Halliday 1970a : 142)

En somme, les gradients de l’instanciation et de la réalisation constituent une distinction fondamentale du modèle SF. Les deux relations, la première « systémique » et la deuxième « fonctionnelle » sont ainsi représentées dans le nom du modèle. Mais le lecteur pourrait objecter que ces termes correspondent *grosso modo* à ce qu’on appelle la sémantique et la pragmatique. Il s’agit là d’un débat épineux que nous ne pouvons pas poursuivre ici. Il suffit de reconnaître simplement que l’instanciation et la réalisation constituent deux dimensions analytiques complémentaires du même phénomène : la « signification ». Mais nous verrons aussi dans la prochaine section que nous pouvons rendre compte de la signification dans les termes d’une troisième dimension, plus générale, la « référence ». Enfin, pour l’instant, nous pouvons résumer les deux axes essentiels du modèle SF de la façon suivante :

Tableau 1 : Instanciation et réalisation.

Réalisation	Instanciation				
	Culture	↔	Type de contexte ou Genre	↔	Contexte
	↑		↑		↑
	Système	↔	Type de système ou Registre	↔	Signe

Cette représentation souligne l'importance des gradients horizontaux *culture-contexte* et *système-signe*, tout en établissant un parallèle entre la relation verticale la plus générique de notre modèle *système-culture* et la plus spécifique *signe-contexte*. Le tableau (1) nous permet également de situer certains phénomènes à mi-chemin de ces continuums. Ainsi, nous pouvons conceptualiser le **genre** textuel comme une catégorie ou un « type de contexte » qui possède une dénomination culturelle conventionnelle (*la salutation, la profession de foi, l'article de recherche*, etc.), alors que le **registre** est un « type de système », une configuration particulière du système linguistique (*le discours oral, le discours politique, le discours scientifique*, etc.). Dans nos premiers travaux (Gledhill 1994b, 1995a) ainsi que notre thèse (Gledhill 1996b) nous avons exploré ces notions dans le cas des articles de recherche scientifique. Nous retournons à ces thèmes dans les sections ultérieures de ce document.

2.2 Signe - Signification

Selon l'approche sémiologique de Saussure, le « signe » est constitué par le signifiant (l'expression) et le signifié (le contenu). Mais pour Halliday et les fonctionnalistes, il n'existe pas de relation étroite entre signifiant et signifié. Plutôt, les linguistes SF supposent que la signification dépend des différents sous-systèmes de notre langue, appelés « strates ». Puisque ces strates opèrent selon des logiques différentes, une forme linguistique ne possède pas de valeur sémantique défini, mais réalise plutôt un faisceau complexe de fonctions, ou « métafonctions ». Les métafonctions représentent les différentes perspectives que nous pouvons adopter à propos d'un objet de notre expérience. Or cette conception de la signification pourrait donner l'impression qu'elle est toujours « kaléidoscopique » et contingente, et que « tout dépend du contexte ». Une façon de résoudre ce problème est d'examiner la « référence » du point de vue de Charles S. Peirce, une conception sémiotique de la signification que nous avons adoptée dans nos recherches récentes (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005). Nous verrons à la fin de cette section que certains signes et syntagmes réfèrent aux objets stables de notre expérience de façon prévisible, ce sont des « expressions dénominatives », alors que d'autres syntagmes réfèrent à des sens plus transitoires : des « constructions discursives ».

Dans le modèle SF, il est axiomatique que la signification ne se résume pas en une relation isomorphe entre signifiant et signifié, mais qu'elle se manifeste à plusieurs niveaux, selon le principe « polysystémique » de Firth :

Meaning [...] is to be regarded as a complex of contextual relations, and phonetics, grammar, lexicography, and semantics each handles its own components of the complex in its appropriate context. (Firth 1968a : 19).

Ainsi, selon la perspective de Firth, tous les systèmes de la langue contribuent à la signification, mais selon des logiques différentes. Mais Halliday et ses précurseurs fonctionnalistes (Hjelmslev 1928, Martinet 1960) concèdent que certains systèmes de communication, notamment les protolangues de nos ancêtres ou de nos jeunes enfants, peuvent témoigner d'une isomorphie simple entre signifiant et signifié. Mais prenant à son compte le principe de la « double articulation » (Martinet 1960), Halliday suppose que la langue des humains modernes est articulée en plusieurs systèmes spécialisés, ou « strates ». Chaque strate exprime une relation différente entre les signes du système linguistique et l'environnement physique ou psychologique : ainsi, la **phonétique** (*sounding*) représente l'interface entre notre corps et le système des sons ; la **phonologie** (*composing*) organise les sons de la parole en formes significatives ; la **lexico-grammaire** (*wording*) organise la substance de notre expérience en formes significatives ; et enfin, la **sémantique** (*meaning*) constitue l'interface entre nos perceptions, notre expérience et le système communicatif. Nous pouvons résumer cette série de relations ainsi :

Tableau 2 : La stratification.

Contexte			
Contenu		Expression	
Substance	Forme	Forme	Substance
(Interface)	(Organisation)	(Organisation)	(Interface)
Sémantique	Lexico-Grammaire	Phonologie	Phonétique
Signe			

Il ne faut pas inférer de cette représentation, comme le font certains cognitivistes, que le modèle SF confie la fonction de la signification à un module particulier du système linguistique. Le sens n'est pas une « essence » qui serait créée, par exemple, par le module sémantique, et puis ensuite « traduite » au long de la chaîne des strates linguistiques pour être enfin « transmise » à un interlocuteur, muni du même système de transmission. Puisque nous adoptons une théorie sociale de la langue, il faut chercher le sens et la signification ailleurs. Nous avons déjà observé que la signification dépend de deux facteurs : (i) elle est

« systémique », dans la mesure où elle dépend des contrastes au sein du système (que nous partageons et échangeons dans une communauté linguistique), et (ii) elle est « fonctionnelle », dans le sens où elle dépend du contexte (un signe ne signifie rien hors contexte).

Cependant le problème du fonctionnalisme, soulevé par Firth (1957) mais souvent aussi utilisé contre lui par ses critiques, réside dans les différentes relations que peuvent entretenir signes et contexte, formes et fonctions. La contribution particulière de Halliday a été de systématiser ces relations et de souligner la façon dont elles structurent et imprègnent le système linguistique à tous les niveaux de l'analyse. On peut voir cette symétrie à l'œuvre dans l'*Introduction to Systemic Functional Grammar* (« IFG » : Halliday 1985 et Halliday & Matthiessen 2004) : on y propose un cadre d'analyse entier pour l'ensemble des phénomènes linguistiques de l'anglais, allant du syntagme simple au texte entier. Ce système est organisé autour de trois modes de signification ou **métafonctions** :

- i) la métafonction **interpersonnelle** exprime l'attitude de l'énonciateur à propos du message, et entretient des rapports sociaux entre l'énonciateur et ses co-énonciateurs. Cette fonction est associée au système « modal » au rang de la proposition, et au système de l'« échange » au niveau du texte.
- ii) la métafonction **expérientielle** exprime le contenu du message, c'est-à-dire le point de vue du locuteur sur son expérience. Cette fonction est associée au système « transitif » au rang de la proposition, et au système « logique » au niveau du texte.
- iii) la métafonction **textuelle** établit la structure du message, et entretient la nature cohésive du texte. Cette fonction est associée au système « thématique » au rang de la proposition, et au système « cohésif » au niveau du texte.

La théorie des métafonctions représente une tentative de la part de Halliday, suivant Bühler (1934), de catégoriser toutes nos habitudes linguistiques. Les métafonctions correspondent en effet aux seules différences de perspective que nous pouvons adopter vis-à-vis d'un objet, que ce soit un objet du monde, un mot, une relation, ou une notion encore plus abstraite. Le chiffre des « trois » métafonctions peut être considéré comme un minimum : il y aura toujours une relation entre l'objet et l'observateur (la métafonction interpersonnelle), entre l'objet et les autres objets reconnus par l'observateur (la métafonction expérientielle), et enfin une relation entre l'observateur et l'observation, l'acte d'observer (la métafonction textuelle). Ces

relations rappellent les « objets de première intention » de Guillaume d'Occam (Adams 1987) ; les propriétés optimales des termes et les opérations minimales de l'esprit dont nous avons besoin pour former des généralisations productives.

Les métafonctions ne sont donc pas des correspondances occasionnelles que nous trouvons entre une forme linguistique avec un « contexte » nébuleux, ou des interprétations facultatives : elles représentent des perspectives que nous appliquons intuitivement et sans exception à tous les objets de notre expérience. Il s'ensuit qu'une forme linguistique ne réalise jamais une seule fonction, mais plusieurs à la fois. On peut illustrer cette notion en examinant les différentes métafonctions que l'on peut associer aux actes de langage que nous appelons des « salutations » : (i) en énonçant une salutation, nous établissons un rapport avec l'interlocuteur et, selon la forme choisie, le ton de l'interaction (*How do you do ?*, *How are you doing ?*), (ii) nous posons une question conventionnelle sur la santé de l'interlocuteur, ou nous signalons directement l'objectif de notre énoncé (*Greetings ! Salutations !*), et (iii) nous ouvrons le début d'un dialogue potentiel. Or pour nous, l'importance des métafonctions devient surtout tangible lorsque nous examinons la structure syntaxique, comme nous le verrons lors de notre discussion des collocations verbo-nominales, plus loin (section 3).

Jusqu'ici nous avons conçu le signe comme une « occurrence », le choix contrastif d'un signe, ou une « forme », une structure linguistique reconnue. Il nous reste maintenant à expliquer ce que nous voulons dire par « signe » et comment le signe « signifie ». Nous basons notre interprétation du signe sur la théorie sémiotique de Charles S. Peirce (1931-1935, 1958), telle qu'elle a été développée en particulier par notre collègue et collaborateur Pierre Frath (2007).

Peirce propose une typologie très complexe des signes. Mais dans sa conception la plus simple, le signe n'est pas une unité abstraite composée d'un signifié et d'un signifiant, mais plutôt une forme linguistique stable par laquelle nous réalisons un acte de référence. Par contraste avec les autres relations que nous avons évoquées ici (l'instanciation et la réalisation), la **référence**³ exprime une corrélation simple entre un **signe** (un acte de référence) et son **objet** (un référent, un objet de notre expérience, le propos de notre discours, la forme que nous observons dans un contexte, la fonction que nous attribuons habituellement à une forme, etc.). A la différence donc du signe structuraliste, le signe de Peirce ne comporte

³ Cette conception du terme n'est pas tout à fait celle du modèle SF. Pour Halliday la « référence » dénote généralement une « stratégie cohésive dans un texte » (Halliday & Matthiessen 2004 : 550n). Les approches de Halliday et de Peirce ne sont pas incompatibles, mais il faut convenir que le « signe » et la « référence » n'occupent pas une place centrale dans le modèle SF.

pas de « signifié » ; le sens du signe est plutôt ailleurs, *out there*, c'est-à-dire dans le monde, ou plutôt dans notre expérience individuelle et collective du monde. Le sens dépend alors de nos actions et de notre commun accord. Ainsi, lorsque nous énonçons un signe comme *Wotcha !*, nous utilisons le signe pour référer à un objet plutôt complexe de notre expérience, une salutation familière londonienne, et nous nous accordons en même temps de référer à cet objet lors que chaque emploi du signe dans un contexte approprié.

Pour Frath, il est important d'établir la relation très simple de la référence avant d'aborder des notions plus complexes. C'est seulement à partir de la relation entre un signe et un objet que nous pouvons identifier les autres types de signes linguistiques (*occurrences, formes, éléments, termes*, etc.), ainsi que les différents objets que nous associons à ces signes (*occurrence > système, forme > fonction, élément > unité, terme > paradigme*, etc.). Mais selon Frath (suivant Kleiber 1984 ainsi que la tradition nominaliste), le premier type de signe que nous devons reconnaître est avant tout une **dénomination**. Voici comment il explique cette notion :

Lorsque l'enfant demande à son père ce que sont ces points qui brillent dans le ciel la nuit (une désignation, éphémère, construite, transparente), il apprend qu'il s'agit d'étoiles (une dénomination publique, stable, préconstruite, opaque). Désormais, il est prêt à recevoir d'autres signes développant tel ou tel aspect des étoiles : qu'elles sont très lointaines, qu'il y en a dans d'autres galaxies, que le soleil est une étoile, qu'il arrive qu'elles explosent, etc. Sans la dénomination, les signes interprétants ne seraient pas reliés entre eux par un lien stable et ne pourraient donc permettre l'accumulation du savoir. (Frath 2007 : 88).

La dénomination est donc le signe linguistique par excellence ; un acte de référence fondamental qui est au cœur de notre système linguistique. La dénomination appelle un objet, sans que nous ayons au départ d'autres connaissances sur sa nature. Par la suite, et à l'aide d'autres signes (les « signes interprétants »), l'objet dénommé peut être défini, discuté, négocié, reformulé, ou même rebaptisé. Pour Frath, les signes interprétants incluent non seulement des descriptions ou des définitions encyclopédiques à propos de l'objet, le « discours du signe », mais aussi des connaissances sur l'emploi habituel du signe en contexte, la « grammaire du signe ».

Selon Kleiber (1984) et Frath (2007), le terme « dénomination » présente plusieurs particularités par rapport aux autres types de signification, en particulier la « désignation » (la description, la démonstration, le fait de montrer un objet du doigt) et la « dénotation » (la définition des traits essentiels d'un objet). La première spécificité concerne la présupposition

d'une catégorie indéfinie ou « globale »⁴. Ainsi, lorsque les locuteurs dénomment un objet, ils supposent que l'objet existe sans qu'ils aient besoin de comprendre un sens défini. Inversement, les locuteurs supposent que l'existence d'un objet de leur expérience possède un nom (par ex. nous savons que tel ou tel *oiseau* sur notre balcon a un nom d'espèce, même si nous ne le connaissons pas personnellement). La deuxième particularité concerne les jeux de langage que nous pouvons jouer avec les signes ou les objets qui se ressemblent (Wittgenstein 1957). Ainsi, lorsque la communauté linguistique s'accorde à dénommer un objet, elle convient que ce signe réfère de façon « stable » à d'autres objets qui lui ressemblent ou à qui on voudrait associer des connaissances nouvelles. Par exemple, depuis l'antiquité les Grecs associent leur nom pour la richesse, *plutos* au dieu des Enfers, *Pluton*. De même, depuis 1836 les géologues appellent une masse de magma profond *pluton*, parce qu'elle ressemble, au moins dans leur imaginaire, à la matière des Enfers. Dans les deux cas, il s'agit du transfert métaphorique d'une dénomination à de nouveaux objets de l'expérience. Or depuis quelques années les astronomes débattent pour décider si l'objet céleste dénommé *Pluton* devrait passer de la catégorie de « planète » à celle, moins auguste, de « planétoïde » ou celle, plus équivoque, de « plutoïde ». Ce dernier terme est selon l'Union astronomique internationale « une nouvelle catégorie de corps célestes similaires à Pluton »⁵. Le travail du terminologue consiste donc non seulement à répertorier les signes dénominatifs ; il implique aussi l'étude des syntagmes discursifs qui servent à définir ces termes et à les structurer dans la forme de taxonomies conceptuelles plus ou moins spécifiques à chaque domaine (Picht & Draskau 1985, Humbley 2001). En tout état de cause, pour la plupart d'entre nous, qui ne saurions ni définir *Pluton* ni la trouver dans le ciel, la dénomination et l'objet auquel nous référons restent, pour l'instant, inchangés.

La dénomination représente donc deux choses à la fois. D'une part « une » dénomination est un signe, une forme linguistique stable et reconnue par la communauté linguistique : un signe simple comme un mot et un terme technique. D'autre part, « la » dénomination est un acte de référence, une occurrence qui crée dans l'esprit du locuteur une catégorie à propos de laquelle on peut ensuite créer des discours. Dans nos travaux récents, nous avons démontré (Gledhill 2007, Gledhill & Frath 2007, Frath & Gledhill 2005) que la dénomination est une notion essentielle dans la définition et l'identification des expressions idiomatiques par contraste avec les autres constructions du discours. Nous verrons dans le

⁴ Cette idée est apparentée à la *suppositio* de Guillaume d'Ockam (Adams 1987).

⁵ Selon le site de l'IAU (<http://www.iau.org/>) les astronomes ont opté pour « plutoïde » en août 2006.

reste de ce document que cette distinction est indispensable pour de nombreux aspects de notre recherche, comme nous le verrons dans la section suivante. Il convient donc d'établir ici une distinction globale entre (i) les **syntagmes dénominatifs**, des séquences de signes qui ont une forme « préconstruite », et qui réfèrent à un sens global de façon « prévisible » comme *kick the bucket*, *un drôle d'oiseau*, et (ii) les **syntagmes discursifs**, des séquences de signes qui ont une forme plus « provisoire » ou variable, et dont le sens est « productif », c'est-à-dire déterminé par un contexte plus contingent et complexe : *kick the carbon habit*, *un oiseau perché sur un roseau le long du fleuve accueille l'aube de son chant*. Les expressions idiomatiques correspondent donc à des syntagmes préconstruits et prévisibles qui ont été « promus » en signes, des unités du lexique. En revanche, pour rendre compte de l'ensemble du système communicatif, il faut aussi examiner les « signes interprétants », c'est-à-dire les constructions du discours. Nous verrons dans les sections suivantes que cet aspect de la théorie des signes constitue un terrain complexe et encore relativement inexploré.

2.3 Signe - Syntagme

Un des problèmes fondamentaux de la théorie structuraliste a été de déterminer comment les signes interagissent pour former des syntagmes, et comment ces structures contribuent à la signification. Dans la discussion suivante, nous verrons que les syntagmes ne sont pas bricolés à partir de signes indépendants : plutôt nous bâtissons nos échanges et nos textes à partir des schémas linguistiques que nous connaissons déjà. Cette notion implique que la « langue » ou le « système » n'est pas un paradigme abstrait de relations entre les signes et leurs sens, mais plutôt un « corpus organique » ; une archive mémorielle de signes, de citations et de souvenirs, qui sert non seulement de cadre de référence, mais aussi de ressource qui peut être sans cesse reformulée. Mais si tout dépend de notre mémoire textuelle, comment interpréter les discours créatifs qui ne correspondent pas à nos attentes ? A notre avis, ce problème ne se pose pas, si l'on accepte que les constructions du discours sont beaucoup plus prévisibles qu'on ne le pense habituellement. Par exemple, nous avons remarqué, dans des études sur Irvine Welsh l'auteur de *Trainspotting* (Gledhill & Frath 2005a, 2007), que même un écrivain très créatif ne compose jamais d'énoncés absolument nouveaux ; plutôt, il reformule des fragments du discours déjà existants. Nous verrons dans la section 4 de ce document que même les discours très étendus présentent des repères reconnaissables, dans la forme de

schémas discursifs tout à fait récurrents et réguliers. Or cette notion n'a rien d'original. Elle correspond à la « collocation », le principe, postulé par Firth (1957), selon lequel notre interprétation d'un signe dépend de ses contextes d'emploi habituels. En effet, si chaque signe possède une « grammaire locale » prévisible (Hunston & Francis 2000), la tâche du linguiste est considérablement simplifiée. Au lieu de se préoccuper des combinaisons infinies du discours, l'analyste peut examiner la lexico-grammaire prototypique des quelques signes qui lui semblent être significatifs.

Dans la version classique du structuralisme, la signification dépend uniquement de la disposition des signes dans le système. Le principe organisateur du système est le « rapport associatif » ou le paradigme ; une hiérarchie dans laquelle les signes ou les termes sont définis à la fois par la place qu'ils occupent et par les relations taxonomiques qu'ils entretiennent avec les autres termes du système. Mais cette notion n'explique pas comment les signes interagissent dans les syntagmes, ni comment les combinaisons de signes en syntagmes contribuent à la signification. La difficulté vient en partie du fait que les syntagmes, selon Saussure, ont le même statut que des signes simples :

Dans la règle nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes. (Saussure 1916 : 177)

De même, il est difficile de rendre compte de la « combinaison » des signes en syntagmes, car la composition semble relever à fois de la *langue* et de la *parole* :

... il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Dans une foule de cas, il est difficile de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de déterminer. (Saussure 1916 : 173.)

Le modèle SF propose plusieurs solutions à cette impasse. Il s'agit en particulier de réexaminer les thèmes suivants : (i) la relation entre *signe* et *syntagme*, et (ii) le fait que les syntagmes ne sont pas des « combinaisons libres » de signes, mais obéissent plutôt au principe de la *collocation*.

Le premier problème posé par Saussure concerne la relation entre signes et syntagmes. Nous avons vu que l'approche structuraliste suppose, en gros, que le syntagme est une « masse » de signes, les uns entassés sur les autres. Comme beaucoup d'autres approches, le modèle SF rejette cette position, reconnaissant non seulement plusieurs types de relation entre le signe et le syntagme, mais postulant aussi plusieurs types de signes, ainsi que plusieurs

types de syntagmes. Ainsi, le modèle SF « classique » propose trois types de signes ou **catégories** (*unité, élément, item*), et quatre types de **relations** que nous pouvons établir entre les signes (*composition, complétion, corrélation, réalisation*).⁶ Nous verrons dans les sections suivantes que la *collocation* constitue un cinquième type de relation ; un principe de sélection mutuelle qui sous-tend toutes les catégories et les relations du système lexico-grammatical. Pour l’instant, nous pouvons illustrer ces notions dans le tableau suivant (3). Il s’agit d’un exemple authentique (tiré du BNC) d’une collocation « verbo-nominale » que nous avons étudiée dans nos travaux récents (Gledhill 2007, 2008 et à paraître b, c) :

Tableau 3 : Les catégories de signes et leurs relations.

Catégories	Relations						
Unités	Proposition						
Eléments	Thème	Rhème					
Unités	Mode		Reste				
Eléments	Sujet	Opérateur	Prédicateur		Complément		Ajout
Unités	Participant	Procès			Participant		Circonstant
Eléments	Agent	Comportement			Affecté		Modal
Unités	Gp Nominal	Gp Verbal	Gp Verbal Complexe		Gp Prépositionnel		Gp Adverbial
Eléments	Noyau	Noyau	Noyau	Extension	Noyau	Complétif	Noyau
Items	<i>You</i>	<i>are</i>	<i>making</i>	<i>fun</i>	<i>of</i>	<i>us,</i>	<i>surely...</i>

On peut voir d’emblée que, selon la grammaire SF, les « unités » correspondent à des perspectives différentes du syntagme, alors que les « éléments » et les « items » correspondent à deux conceptions différentes du signe. Ainsi, sur le plan horizontal, les « unités » sont « composées » d’un ou de plusieurs « éléments ». Par contre, sur le plan vertical un « item », un signe physique, « réalise » toutes les fonctions que l’on peut lui attribuer sur le plan vertical. Mais on peut remarquer deux différences essentielles entre cette analyse et les arbres de la grammaire générative. D’une part, chaque niveau de l’analyse correspond à un mode de signification indépendant. D’autre part, chaque élément à chaque niveau de l’analyse exprime une fonction, qui est déterminée par la « structure », la place relative de l’élément dans le contexte des autres éléments. Chaque élément réalise donc une fonction différente (thème, sujet, agent, noyau, etc.) selon le niveau de l’analyse (thématique, modal, transitif, lexical, etc.). Sur le même plan horizontal, lorsque plusieurs éléments partagent la même fonction, on dit qu’ils sont « corrélés » (l’accord de personne entre *you* et *are*, l’accord d’aspect entre *are* et *-ing*, la rection entre *of* et *us*). Sur le plan vertical, les unités et les éléments peuvent être « complétés » par une autre unité ou un autre élément. Cette relation correspond dans la

⁶ La notion de « corrélation » est celle de Tesnière (1959). Les termes originaux en anglais sont: *unit, element, item* et *composition, filling, conflation, exponence* (Halliday 1961, 1970a, Fawcett 1980, Butler 1985).

théorie syntaxique à la « récursivité ». Mais dans la grammaire SF, il s'agit d'une relation fonctionnelle que l'on observe entre « rangs ». Par exemple, dans (3) le groupe verbal complexe est complété par un groupe verbal *make* plus un groupe nominal *fun* ; il s'agit d'une métaphore grammaticale fossilisée qui suggère, tacitement, que le procès comportemental exprimé par le prédicat entier (une « moquerie ») est le « produit » d'une activité matérielle (une « fabrication »).

Le lecteur peut inférer de ce que nous venons de dire que le modèle SF propose une description profonde du syntagme, plutôt qu'une explication dérivationnelle ou générative. En effet, si nous identifions plusieurs niveaux d'analyse, nous ne supposons en aucune manière que ces modes de signification sont liés de façon causale. Ce qui est « inférieur » ou « supérieur » dans cette analyse dépend de la perspective de l'observateur et du phénomène observé. Ainsi, les niveaux inférieurs de l'analyse en (3) adoptent le point de vue de l'objet observé (la métafonction expérientielle : la structure événementielle et la distribution des participants et du procès), alors que les niveaux supérieurs prennent le point de vue de l'observation (la métafonction textuelle : la structure thématique et informative), ou de l'observateur (la métafonction interpersonnelle : la modalité et l'affirmation). Or ces remarques concernent la façon dont les formes linguistiques « réalisent » plusieurs fonctions communicatives à la fois. Mais dans un contexte donné, le locuteur ne compose pas ces informations séparément ; plutôt il les « instancie » synthétiquement en un seul choix.

Nous pouvons maintenant aborder le deuxième problème posé par la théorie structuraliste : l'idée qu'il existe des « combinaisons libres » de signes. Nous avons affirmé dans l'introduction de cette section que la composition des signes en syntagmes n'est pas « libre », et que la signification des syntagmes n'est pas le résultat de l'addition « quasi-arithmétique » des signes dont ils sont composés. Plutôt, nous avons l'habitude d'employer les signes dans les mêmes contextes syntagmatiques (les syntagmes sont des séquences de signes plus ou moins « préconstruites »), et nous interprétons les signes selon ce que nous attendons de leurs contextes d'emploi habituels (les syntagmes ont des emplois plus ou moins « prévisibles »). Ainsi, selon Firth :

Words must not be treated as if they had isolate meaning and occurred and could be used in free distribution. (Firth 1968b : 18).

Le terme utilisé par Firth pour référer à cette notion est la **collocation**, le contexte d'emploi habituel d'un signe. Pour illustrer cette notion, nous pouvons considérer le cas de *rabid*. Dans le BNC, ce signe a deux contextes d'emplois habituels : (1) *rabid* + *bat, dog, ferret, mongrel*,

pitbull (donc, des animaux malades ou enragés), et (2) *rabid* + *antisemites*, *extremists*, *right-wing fanatics*, *tabloids*, *thatcherism* (en somme, des extrémistes de droite). Ces deux emplois correspondent aux deux « acceptions » de ce signe dans le dictionnaire. Or l'idée fondamentale de Firth est qu'un signe comme *rabid* est compris non pas parce qu'il a « deux sens » différents, mais parce qu'il a deux contextes d'emplois habituels. Le sens de *rabid* pour l'anglophone n'est jamais déterminé par un sens essentiel ou une « dénotation », hors contexte ; plutôt, nous rencontrons les contextes d'emploi de ce signe pendant notre apprentissage de la langue, et nous nous habituons à ses deux contextes différents. Peu importe, pour nous, si la dénomination *rabid* réfère à la maladie des animaux en même temps que la frénésie des humains : l'origine et la direction de la métaphore n'est pas déterminante pour notre compréhension du signe dans un contexte donné.

Nous pouvons maintenant expliquer la relation entre signes et syntagmes dans les termes de la collocation, et notamment par rapport à la notion du « contexte » habituel du signe. Revenons à l'exemple de *rabid* : les locuteurs anglophones s'attendent à ce que ce signe apparaisse dans l'un ou l'autre de ses contextes habituels, mais en même temps ils s'attendent à ce que le signe contribue de façon cohérente au syntagme, au texte ou au contexte dans lequel on l'a utilisé. Nous en venons donc à l'idée centrale de la collocation selon Firth : les contextes d'emplois habituels du signe contribuent constamment et concurremment à sa signification. En effet, nous pouvons considérer qu'un signe entre dans trois différents types de relation contextuelle : (i) la relation cohésive entre le signe et les signes qui ne font pas partie de son contexte habituel, (ii) la relation syntagmatique entre le signe et les signes qui font partie de son contexte habituel, et (iii) la relation sémiotique entre le signe et son contexte de situation habituel. Ces trois perspectives correspondent à trois façons différentes de concevoir le « contexte d'emploi » du signe. Nous avons proposé dans Gledhill (2000a) que ces trois perspectives correspondent en effet aux trois types de collocations qui sont généralement reconnus par les linguistes : cooccurrence, construction, et expression.

Une **cooccurrence** est une relation cohésive entre un signe et les autres signes du contexte, qu'ils fassent ou non partie de son contexte d'emploi habituel. Par exemple, parmi toutes les cooccurrences qui apparaissent fréquemment autour du signe *rabid*, nous trouvons les exemples suivants : *dog*, *ferret*, *pitbull*, *right-wing fanatics*, *tabloids*, *thatcherism*, mais aussi : *a*, *from*, *mainly*, *most*, *powerful*, *probably*. Or les cooccurrences récurrentes d'un signe contribuent à sa signification, son « contexte d'emploi habituel », alors que les cooccurrences

occasionnelles contribuent à une signification plus contingente ou « discursive ». Le fait que des signes lexicaux comme *ferret* contribuent à la signification contextuelle de *rabid* n'est pas étonnant, mais nous verrons dans les sections ultérieures de ce document (4.2) que même les signes grammaticaux comme *a* ou *from* ont un rôle à jouer, notamment en tant que « pivots » stables dans des schémas lexico-grammaticaux étendus. Enfin, cette perspective correspond à ce que nous avons appelé la définition « statistico-textuelle » de la collocation souvent adoptée par les analystes de corpus (Gledhill 2000a).

Une **construction** correspond à la relation syntagmatique entre un signe et les autres signes qui font partie de son contexte habituel. Par exemple, *rabid dog* et *rabid tabloids* sont des syntagmes nominaux, composés d'un modifieur *rabid*, et d'un noyau *dog* ou *tabloids*. Comme nous l'avons indiqué plus haut, certains syntagmes correspondent à des « constructions discursives » : ce sont des schémas lexico-grammaticaux provisoires, des syntagmes qui permettent l'addition de nouveaux éléments pour référer à des sens complexes de façon productive, par ex. : *rabid rabbit*, *rabid tabloids*, etc. L'avantage de ce degré de flexibilité est que nous interprétons ces nouveaux éléments à la lumière des catégories que nous avons l'habitude d'observer dans les mêmes contextes : *rabid rabbit* < *rabid dog*, *rabid tabloids* < *rabid extremists*. Nous avons noté dans Gledhill (2000a) que cette conception de la collocation correspond à la perspective « syntactico-sémantique » souvent adoptée par les lexicologues et les grammairiens.

Enfin, une **expression** correspond à la relation sémiotique entre le signe et son contexte de situation habituel. Les expressions se distinguent des cooccurrences et des constructions par le fait que les signes dont elles sont composées ne réfèrent pas indépendamment du syntagme entier : selon la terminologie que nous avons introduite dans la dernière section, ce sont des « dénominations ». Nous considérons que les salutations comme *How do you do*, *Wotcha*, *All right* etc. constituent des exemples prototypiques des expressions, parce que ce sont des signes complexes qui réfèrent directement à un objet du discours conventionnel, des actes de langage performatifs. Or certains syntagmes, par exemple *How's it cooking ?*, « cumulent » les fonctions des constructions et des expressions : nous verrons des exemples de ces « constructions dénominatives » dans la prochaine section. Enfin, puisque les expressions et les constructions dénominatives ont des fonctions sémantiques assez spécialisées, ces syntagmes sont généralement plus autonomes et plus identifiables hors contexte que les constructions discursives. Nous examinerons cette

perspective « rhétorico-discursive » de la collocation dans la prochaine section de ce document (Gledhill 2000a).

Il convient à ce point de notre présentation de rappeler que chez Firth la collocation n'est pas une catégorie d'unités que l'analyste peut séparer des autres phénomènes linguistiques. Plutôt, la collocation représente un type de signification qui dépend non pas du signe individuel mais de la relation mutuelle entre le signe et ses partenaires habituels. Il emploie deux termes pour référer à ce principe, « l'attraction mutuelle » et « l'entendement mutuel » :

The collocation of a word or a 'piece' is not to be regarded as mere juxtaposition, it is an order of mutual expectancy. The words are mutually expectant and mutually prehended. (Firth 1957, 181).

En d'autres termes, pour Firth, la signification n'est pas le résultat de l'arrangement des signes en syntagmes, mais plutôt le sens que nous accordons, de façon tout à fait conventionnelle, à cet arrangement de signes. De même, la collocation ne représente pas simplement une préférence formelle : il s'agit plutôt du moyen par lequel nous arrivons à interpréter la relation entre un signe et son contexte. Or comme nous l'avons indiqué plus haut, il existe au moins trois types de relations que l'on peut observer entre le signe et son « contexte d'emploi habituel » : (i) « cooccurrence », une inférence ou un lien cohésif que nous pouvons établir entre deux signes, (ii) « construction », une inférence basée sur le contexte syntagmatique habituel du signe, et (iii) « expression », une inférence basée sur la relation conventionnelle entre le signe et son contexte de situation.

Il s'ensuit de ce que nous venons de dire que les trois types de collocation présentés ici (cooccurrence, construction, expression) ne correspondent pas à une typologie formelle, mais plutôt aux trois moyens par lesquels nous appréhendons les signes et leurs contextes habituels. Nous pouvons démontrer cette idée en comparant l'exemple que nous avons déjà mentionné *rabid dog* avec des exemples plus insolites comme *rabid rabbit* ou *rabid tabloids*. Du point de vue de la « cooccurrence », le signe *dog(s)* est la cooccurrence la plus fréquente de *rabid* de la langue anglaise (nous trouvons 25 exemples de *rabid* + *dog(s)* sur 71 occurrences de *rabid* dans le BNC). Il n'est donc pas facile de concevoir les autres collocations de *rabid* sans les associer à *dog(s)*. De même, du point de vue de la « construction », nous interprétons les syntagmes *rabid rabbit* et *rabid tabloids* dans les termes des deux schémas habituels que nous connaissons déjà (les deux constructions « animaux enragés » et « extrémistes de droite »). Même lorsque nous rencontrons ces signes nouveaux dans des contextes plus complexes,

comme *ladies get rabies by being bitten by babies*, nous pouvons les comprendre parce que le discours comporte des schémas qui nous permettent de créer une inférence cohérente. Enfin, du point de vue de l'« expression », le syntagme *rabid dog* ne réfère pas toujours aux chiens enragés, mais peut référer aux personnes, un emploi métonymique assez conventionnel. Il s'agit d'un emploi dont nous trouvons quelques exemples sur Internet : *they'll all tell you that I fight and fight for my people like a rabid dog, Nancy Grace is a vapid, rabid dog! I'm a rabid dog and I'm on the make and I've been kicked too many times for the chances that I take....* Dans ces exemples, *rabid dog* constitue une expression dénomminative, un syntagme préconstruit qui réfère de façon prévisible (au moins, pour les locuteurs qui connaissent cette expression) à un objet discursif conventionnel : une comparaison rituelle qui apparaît plus ironique qu'injurieuse.

Enfin, nous pouvons aussi considérer l'exemple plus « discursif » : *rabid tabloid*. Les connotations canines de *rabid* ont bien sûr une influence sur la signification de ce syntagme. Et sans doute Firth aurait-il ajouté une remarque sur la proximité phonique de *rabid* et *tabloid* (une des prononciations de *rabid* établit une assonance avec la première syllabe de *tabloid*). Mais on peut aussi reconnaître que *rabid tabloid* appartient à un discours convenu. Pour l'anglophone, le signe *rabid* est un terme codé pour condamner non seulement le comportement mais aussi les convictions politiques de certains groupes de personnes, comme on peut le voir dans sa définition dans le dictionnaire Collins COBUILD : « *You can use rabid to describe someone who has very strong and unreasonable beliefs about a subject, especially in politics.* » (Sinclair et al. 1995, 88, 1351). Cette définition démontre comment nous pouvons inférer plus ou moins directement une relation cohésive entre *rabid* et *tabloids*. La relation n'a pas besoin d'être manifestée par la cooccurrence fréquente de ces deux items, ni dans les mêmes constructions : elle est plutôt liée à l'ensemble de nos connaissances sur un phénomène social complexe qu'il serait difficile de définir, mais que nous pouvons simplement nommer « un objet de notre expérience politique ». Cette conception discursive de la collocation mérite plus de recherches, et nous aborderons la question des syntagmes discursifs dans les sections ultérieures de ce document.

2.4 Conclusion

Dans cette section, nous avons présenté les grandes lignes de la théorie SF dans les termes que les linguistes ont hérités du structuralisme. Nous tenons maintenant à résumer notre position générale dans nos propres termes : (i) Une langue, un *système* linguistique, est constituée par l'usage ou le *discours*. Le système linguistique est un *corpus* d'occurrences, un ensemble d'observations sur les signes et leurs contextes d'emploi habituels dans le discours. Le système n'est pas un module cognitif ou un paradigme abstrait, c'est une ressource mémorielle, susceptible d'être reformulée. Puisque le système est constitué par l'usage, nous devons toujours concevoir la relation entre système et discours dans le sens *discours* > *système*. (ii) Un *signe* linguistique est une *occurrence*, un acte de langage défini qui *réfère* à un *objet* indéfini de notre expérience. Mais un signe linguistique est aussi une *forme*, un nom pour une catégorie à propos de laquelle nous formons des habitudes discursives et autour de laquelle nous construisons nos connaissances du monde. (iii) Le discours est constitué par des vagues de *syntagmes* : des signes qui s'agrègent en séquences préconstruites et qui expriment des sens prévisibles. Notre interprétation des signes et du discours dépend de la *collocation*, le principe selon lequel la signification d'un signe est déterminée par son *contexte* d'emploi habituel, c'est-à-dire la relation habituelle entre le signe et les autres signes du texte, le signe et son syntagme, et le signe et la situation extra-linguistique.

Le premier objectif de cette section a été de présenter un aperçu général du modèle SF. Mais chemin faisant, nous avons incorporé dans cette discussion plusieurs idées que nous avons élaborées au cours des années, notamment sur la fonction discursive de la collocation, qui date de nos premiers travaux (Gledhill 1996a et 2000a), ainsi que la référence sémiotique, développée dans nos travaux plus récents (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005). Nous osons croire que cette synthèse théorique pose les jalons d'une description systématique de la langue. Or nous convenons qu'à la différence des linguistes qui s'inspirent de la logique, du cognitivisme ou d'autres approches qui favorisent la modélisation formelle, nous ne prenons pas comme notre point de départ l'explication mais plutôt la description. Pour nous, et sans doute aussi d'autres linguistes, l'explication linguistique doit surtout se nourrir des observations basées sur la « description profonde ». Mais nous avons voulu présenter dans cette section non pas une analyse détaillée d'un micro-phénomène linguistique, mais plutôt une grille d'analyse symétrique et suffisamment générale pour analyser bon nombre de phénomènes linguistiques de façon systématique. Pourtant, si certains critiquent Halliday pour

la complexité et le nombre de termes utilisés dans son modèle, il nous semble au contraire que les termes que nous avons définis ici constituent un bagage analytique tout à fait léger et minimal, par rapport aux autres systèmes que nous avons rencontrés dans le passé : *occurrence, système, forme, fonction, instanciation, réalisation, contexte, co-texte, texte, genre, registre, strate, lexico-grammaire, métafonction, catégorie, relation, collocation*. Lorsqu'on ajoute les notions lexicologiques et sémiotiques dont nous avons discuté ici et dans nos divers travaux (*cooccurrence, construction, corpus, dénomination, discours, expression, signe, référence, objet*), on obtient un paradigme analytique puissant et polyvalent. Nous aurons l'occasion de démontrer ce principe dans les sections suivantes.

3. La Phraséologie

Dans la section précédente, nous avons présenté une interprétation personnelle de la théorie systémique fonctionnelle. L'objectif du reste de ce document est de présenter une synthèse de nos recherches menées dans le cadre de cette théorie, notamment en ce qui concerne nos deux domaines de prédilection : la phraséologie et la lexico-grammaire. Dans la section 4 nous examinons deux phénomènes discursifs en particulier : le rôle des signes grammaticaux dans les textes et les schémas lexico-grammaticaux, et le fonctionnement syntaxique des ajouts en anglais. Il s'agit de deux thèmes récurrents de notre recherche. Par contre, dans la présente section nous nous concentrons sur des thèmes plus récents de notre recherche : les expressions idiomatiques et les collocations verbo-nominales (VN).

Avant d'aborder le problème spécifique des collocations VN, il faut situer ce phénomène dans le contexte plus large de la phraséologie. Nous verrons au cours de cette section que ces collocations posent un certain nombre de problèmes pour la notion traditionnelle de l'unité phraséologique.

3.1 La phraséologie et les phraséologues

La phraséologie traditionnelle se préoccupe de la définition et de la classification des expressions idiomatiques, ainsi que du problème de la « motivation » : le degré de difficulté avec laquelle l'observateur arrive à associer la « source » d'une expression (sa signification métaphorique ou potentielle, hors contexte) à la « cible » (sa signification actuelle, en contexte). Par exemple, les « comparaisons stéréotypées » sont des expressions plutôt motivées ou transparentes, même si la source de la comparaison est opaque ou arbitraire : *as drunk as a lord*, *dronken als Lot*, *rondo como una cuba*, *ebria kiel porko*, *soûl comme un Polonais*.⁷ De même, les « citations proverbiales » sont aussi assez motivées, et la source de l'analogie est aussi arbitraire : *kill two birds with one stone*, *ving twee vliegen in een klap*,

⁷ Littéralement en néerlandais : *soûl comme Lot*, espagnol : *soûl comme un tonneau*, et espéranto : *soûl comme un porc*. Nous avons choisi ces langues parce qu'elles sont nos « langues de travail » lorsqu'il s'agit de questions de linguistique comparative.

*matar dos pájaros de un tiro, trafi du muŝojn per unu bato, faire d'une pierre deux coups.*⁸ Ces exemples montrent la différence principale entre les expressions métaphoriques et les expressions idiomatiques proprement dites : les expressions idiomatiques présentent une rupture irrécupérable entre la source et la cible conventionnelle de l'expression, ce qui résulte en un schéma analogique complètement arbitraire : *to kick the bucket, het hoekje omgaan, estirar la pata, fali tomben, casser sa pipe.*⁹ Le problème de la phraséologie traditionnelle se résume donc en une série de débats sur l'arbitraire du signe et la « conventionnalité » de la référence.

Le terme « unité phraséologique » a ses origines dans les travaux en français sur la sémiologie et la stylistique (Bréal 1897, Lindberg 1898, Bally 1909, Sechehaye 1921, Frei 1929). La phraséologie en tant que discipline s'est ensuite développée en Europe centrale et orientale, en particulier dans des études anthropologiques sur la fonction symbolique des « phrasèmes » (Vinogradov 1947, Amosova 1963). Les linguistes ont par la suite examiné la place du phrasème dans le lexique et le dictionnaire (Coseriu 1966, Kunin 1970, Hausmann 1985, Béjoint & Thoirion 1992, Palm 1995, Cowie 1998a et 1998b, Gonzalez-Rey 2002), la typologie des phrasèmes et le problème des proverbes (Greimas 1960, Kleiber 1989 et 2002, Gläser 1988b, Bárdosi, 1999, Schapira 1999), la notion du figement et la place des expressions idiomatiques dans le système grammatical (Weinreich 1969, Makkai 1972, M. Gross 1982, 1988, Ruwet 1983, Fillmore, Kay & O'Connor 1988, Baranov & Dobrovol'skii 1996, G. Gross 1996, Mejri 1997), le rôle des expressions dans les textes, les langues de spécialité et les variétés non-standards (Gläser 1988a, Humbley 1993, Gréciano 1997, Howarth 1996, Cowie 1998a, Ruiz 1998), et les aspects cognitifs et psychologiques de ce que l'on appelle, dans ce sous-domaine, les « séquences formulaïques » (Swinney & Cutler 1979, Gibbs 1980, Gibbs & Nayak 1989, Read & Nation 2004, Underwood, Schmitt & Galpin 2004).

La position des linguistes systémiques dans ce domaine se distingue nettement de la tradition phraséologique. Pour les linguistes SF (par ex. Tucker 1998, Hunston & Francis 2000, Hoey 2005), et pour nous en particulier, le terme réfère à une notion beaucoup plus vaste que l'étude des unités phraséologiques. Dans notre conception du terme, la **phraséologie** est le discours habituel d'un registre particulier : « [phraseology is] the

⁸ Littéralement, en néerlandais : *attraper deux mouches en un coup*, en espagnol : *tuer deux oiseaux d'un coup*, et en espéranto : *frapper deux souris en un coup*.

⁹ Littéralement, en néerlandais : *aller autour de l'angle*, en espagnol *s'étirer la jambe*, et en espéranto *tomber dans sa tombe*.

preferred way of saying things in a particular discourse » (Gledhill 2000a : 1). On peut noter, accessoirement, que cette vision très large de la phraséologie correspond, comme de nombreux termes utilisés par les linguistes SF, à son emploi dans la langue générale, comme le révèlent les exemples suivants tirés d'Internet : *the phraseology + of airline pilots, of the far right, of the original text, of Scripture, of theatre,...* la phraséologie + de cet auteur, de l'extrême-droite, d'une époque, d'un journalisme militant, du Parti socialiste, etc. Mais comme nous l'avons vu dans la section précédente, notre insistance sur l'aspect discursif de la phraséologie s'inspire du contextualisme de Firth (1957). Les linguistes « systémiques » se préoccupent peu de l'identification et la classification des unités phraséologiques, s'intéressant plutôt au fonctionnement des schémas lexico-grammaticaux dans des contextes particuliers, ou bien dans le système lexico-grammatical en général. Nos références dans le domaine ne sont donc pas les recueils de phrasèmes compilés par des lexicologues, mais plutôt les travaux en lexicographie et en linguistique de corpus sur le comportement des collocations en contexte (Sinclair 1987, Fernando 1996, Moon 1998, Grossmann & Tutin 2002), ainsi que les travaux en psycholinguistique sur les séquences formulaïques ou en linguistique appliquée sur le rôle des *lexical phrases* (des locutions ayant une fonction rhétorique précise) dans l'acquisition du langage et l'apprentissage des langues (Yorio 1980, Pawley & Syder 1983, Nattinger & DeCarrico 1992). Enfin, les linguistes SF ne sont pas les seuls à souligner la fonction discursive des phrasèmes : de nombreux phraséologues ont adopté une perspective similaire (Rey 1977, 1997, Fónagy 1982, Gréciano 1997, Tollis 2001). Par exemple, Rey & Chantreau (1993, vi) proposent une définition pragmatique du phénomène : « [la phraséologie est] un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des *usages* ». Pourtant, comme nous le verrons lors de notre discussion des expressions et des constructions VN, de nombreux autres linguistes (Hausmann 1985, 2004, Mel'čuk et al. 1995, Cowie 1989, Howarth 1996, Staib 1996, entre autres) ne partagent pas cette conception du domaine.

Mais notre conception de la phraséologie ne se résume pas simplement en une définition plus large des unités phraséologiques : pour nous, la phraséologie dépend fondamentalement de la théorie contextuelle de la collocation prônée par Firth (1957). Nous considérons donc que tout signe est soumis au principe de la collocation, et que tout syntagme est une collocation. De même, comme nous l'avons indiqué dans la dernière section, nous soutenons qu'une collocation n'est pas une unité formelle, mais plutôt une relation mutuelle entre un signe et les autres signes de son contexte. Dans nos premiers travaux (Gledhill

1994b, 1996a, 1996b, 1997) nous nous sommes concentrés sur les collocations en tant que cooccurrences, et notre point de départ était l’observation des signes grammaticaux et des contextes lexico-grammaticaux dans lesquels ces signes ont un rôle fondamental à jouer. Par contre, dans nos travaux plus récents (Gledhill 1999a, Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005, Gledhill & Frath 2007, Gledhill 2008) nous nous sommes tournés à la question plus traditionnelle des unités phraséologiques. En particulier, nous avons considéré les unités phraséologiques du point de vue de la construction (la relation syntagmatique entre le signe et son contexte), et de l’expression (la relation sémiotique entre le signe et son contexte). Nous avons vu plus haut qu’une **expression dénominative** est un syntagme qui fonctionne comme une dénomination, un signe « préconstruit » sur le plan formel qui réfère de façon « prévisible » à un sens ou un objet de notre expérience (*kick the bucket, that’s made my day, un drôle d’oiseau, faire chou blanc, mettre bas*, etc.). Par contre les **constructions discursives** sont des syntagmes qui ont une forme plus variable ou « provisoire », et qui réfèrent de façon « productive » à des sens plus complexes et éphémères (*kick the door down, make a new door, un oiseau marin, faire un gâteau, mettre son manteau...*). Or nous avons montré dans Gledhill (2007, 2008), et nous verrons dans la discussion suivante, qu’il existe une catégorie intermédiaire de syntagmes, des **constructions dénominatives**, qui réfèrent à un sens prévisible, comme les expressions, mais qui varient en fonction du contexte (*kick up a fuss, make a recommendation, faire une enquête, mettre en scène*, etc.). Nous examinons le fonctionnement des constructions dénominatives dans les sections suivantes, 3.3 et 3.4. Nous retournons à la notion des constructions discursives dans notre discussion de la lexico-grammaire, section 4.

Or il convient de souligner qu’il existe une différence importante entre notre conception des unités phraséologiques et celle généralement adoptée par les phraséologues traditionnels. Pour ces analystes, les termes « expression » et « construction » correspondent aux deux extrémités d’un « continuum phraséologique » (Cowie 1989, Howarth 1996). La difficulté, pour ces linguistes, est que le continuum est conceptualisé comme un gradient unidimensionnel ; un modèle qui mène à des tentatives de classification très fines, mais en fin de compte infinies. Ainsi, pour certains phraséologues (Howarth 1996), les collocations sont conçues comme des entités « mi-figue mi-raisin », situées quelque part entre les deux extrémités : certaines paires de signes seraient des collocations, d’autres seraient des combinaisons libres de signes. Pour d’autres analystes, les collocations ne sont même pas des phénomènes phraséologiques : ce sont des entités « which lie outside the limits of

phraseology altogether » (Cowie 1998b : 6). Nous poursuivrons ce débat plus loin, dans la section 3.3.

Nous consacrons donc le reste de cette section à une discussion du « continuum phraséologique ». Nous tâcherons également de justifier notre distinction tripartite entre « expressions dénominatives », « constructions dénominatives » et « constructions discursives ». Cette série de distinctions est fondamentale pour notre interprétation des phénomènes phraséologiques, et elle est au cœur de la plupart de nos travaux de recherche. La distinction entre « constructions » et « expressions » figure dans nos premiers travaux sur les collocations (Gledhill 1996a, 1996b, 1999a, 1999b), et plus nettement à partir de Gledhill (2000a, 2000b). Plus récemment, nous avons ré-évalué la distinction lors de nos travaux sur les collocations verbo-nominales (Gledhill 2007, 2008). Mais avant d'examiner le cas particulier des collocations VN, nous nous devons de justifier plus amplement le critère de la « dénomination », et la distinction plus générale entre les syntagmes « dénominatifs » et « discursifs ». Nous avons noté dans Gledhill & Frath (2007) que la dénomination n'est pas une notion facile à observer hors contexte, alors que lorsqu'on examine des exemples authentiques, dans un contexte d'énonciation défini, elle devient certainement plus probante.

3.2 Les phrasèmes et les expressions

L'objet central de la phraséologie traditionnelle est le **phrasème**, une expression idiomatique qui se distingue des autres constructions de la langue par sa stabilité sur le plan lexicogrammatical (le critère du « figement » parfois aussi appelé l'« idiomaticité »), sa signification plutôt figurée ou imprévisible sur le plan sémantique (le critère de l'« opacité », ou de la « non-compositionalité »), et enfin sa spécialisation sur le plan sémiotique ou pragmatique (le critère de la « dénomination »). Les phraséologues vérifient le figement des phrasèmes en opérant des permutations syntagmatiques (*it's raining cats and dogs* > [?]*cats and dogs are raining*, *il faut montrer patte blanche* > [?]*il faut que patte blanche soit montrée*), ainsi que des commutations paradigmatiques (*she stuck to her guns* > [?]*she stuck to her laurels*, *il pleut des hallebardes* > [?]*il pleut des chats et des chiens*). On peut également observer le figement dans la syntaxe marquée de certaines expressions (*be that as it may*, *il faut raison garder*). De la même manière, on peut illustrer l'opacité lorsqu'on traduit ou paraphrase un phrasème, et surtout lorsqu'on examine ce que nous appelons des « fossiles »

(Gledhill & Frath 2005c), c'est-à-dire des éléments opaques autour desquels sont bâties de nombreuses expressions : *blow the gaff*, *spick and span*, *avoir maille (à partir avec quelqu'un)*, *ça fait belle lurette*, etc. Il est intéressant de noter que les fossiles sont les « pivots » de ces expressions, mais ils sont archaïques, non-productifs et sans référence autonome (sauf éventuellement pour l'étymologiste).

Or la plupart des phraséologues conviennent que les critères du figement et de l'opacité ne sont pas suffisamment fiables pour identifier les phrasèmes de façon systématique. Dans de nombreux cas, l'opacité est subjective, car relative à l'observateur et difficile à confirmer de façon indépendante. De même, le figement, que l'on considère souvent comme l'essence même de l'idiomaticité (Hausmann 1985), est un paramètre plutôt fragile, voire même artificiel. Les analystes de corpus (Sinclair 1991, Moon 1998, entre autres) ont démontré que même les phrasèmes « classiques » ne sont pas complètement invariables. Une simple recherche sur Internet révèle des variantes tout à fait acceptables des expressions que nous avons citées plus haut¹⁰ :

1. **Cats and dogs** are **raining** all over Tom Lee Park...
2. Une fois que **patte blanche** est **montrée**...
3. **Be that as it** might...
4. **Be that as it** undoubtedly is...
5. J'ai su **garder raison**, recul et sens critique...
6. On s'est empressé de l'opposer à cette **raison** qu'il aurait fallu **garder**...

Face à des variations discursives de ce genre, certains analystes postulent des propriétés stylistiques pour identifier les phrasèmes, comme le parallélisme (*many a mickle makes a muckle*, à la queue leu leu), ou le recours aux procédés métaphoriques comme les tropes somatiques (*in the mind's eye*, *perdre la tête*). La recherche de ces propriétés et la classification des unités phraséologiques sont des objectifs tout à fait valables : mais cette activité dépend essentiellement de critères « internes », c'est-à-dire l'application de critères soi-disant définitoires à des séquences qui ont été déjà séparées de leur contexte, et donc préalablement établies comme des « unités ». Cette circularité dans la définition et l'identification des phrasèmes pose un certain nombre de difficultés pour ceux qui travaillent dans l'analyse de discours, donc avec des textes entiers et non pas des unités isolées, ou dans le domaine de l'extraction semi-automatique des collocations, comme nous l'avons pu le constater lors de notre participation dans un projet de ce genre (Gledhill, Heid et al. 2007, Todiraşcu & Gledhill 2008, Todiraşcu, Stefănescu & Gledhill 2008).

¹⁰ On peut noter néanmoins que ces séquences ont des fréquences assez différentes, ce qui rend très difficile tout jugement sur leur « acceptabilité ».

Le figement et l'opacité ne constituent donc pas des critères qui nous permettent de définir les unités phraséologiques ; ce sont plutôt des paramètres internes qui nous permettent de confirmer le statut relativement préconstruit d'une expression déjà identifiée. Une autre façon de concevoir les phrasèmes et de considérer leurs qualités « externes ». Comme nous l'avons remarqué dans la section précédente et ailleurs (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2007), nous avons proposé un paramètre sémiotique pour identifier les expressions et les constructions idiomatiques : la « dénomination », c'est-à-dire l'emploi d'un signe ou d'un syntagme « préconstruit » pour référer de façon « prévisible » à un sens global conventionnel. Naturellement, nous ne sommes pas les premiers linguistes à explorer la piste du critère externe. Certains analystes de discours, notamment Anscombe & Ducrot (1983), Grunig (1994, 1997) et Tollis (2001) ont aussi souligné les aspects rhétoriques et mémoriels des expressions idiomatiques. Une approche similaire a été adoptée par certains psycholinguistes qui explorent la façon dont les séquences formulaïques affectent la performance cognitive des locuteurs (Read & Nation 2004, Underwood, Schmitt & Galpin 2004). Leur terme, « séquence formulaïque », souligne le fait que ces analystes ne font pas de distinction préalable entre phrasèmes et non-phrasèmes. Plutôt, ces études soulignent que certaines séquences de signes sont des éléments physiques et stables de notre mémoire, et sont susceptibles d'être employées immédiatement, sans passer par des stades d'encodage ou de décodage. Ces études confortent l'analogie du « corpus organique » que nous avons suggérée plus haut : notre système linguistique n'est pas divisé en une calculatrice et un dictionnaire électronique qui transcrit les concepts en mots ; la langue est plutôt une archive mémorielle comportant des connaissances sur les signes, les syntagmes et leurs contextes d'emploi habituels.

Comment pouvons-nous justifier le critère sémiotique de la « dénomination », face au critère sémantique, plus traditionnel, de l'« opacité » ? Nous avons remarqué plus haut qu'une dénomination est un signe ou un syntagme qui réfère directement et conventionnellement à un objet de notre expérience ou un référent du contexte extralinguistique. Nous pouvons clarifier cette notion en reprenant l'exemple des *salutations*. Dans les termes du modèle SF, ces expressions constituent un « registre », une configuration particulière du système linguistique que nous pouvons visualiser ainsi :

Tableau 4 : Le registre des *Salutations* en anglais.

Contexte						
+Prédicat						- Prédicat
+You				- You		All right Good morning, Greetings, Hello, Salutations, What's up, Wotcha (etc.)
+ Do		- Do				
+ Progressif	- Progressif	+ Progressif	- Progressif	+ Progressif	- Progressif	
How are you doing?	How do you do?	How are you getting on? How are you keeping?	How are you?	How is it going? How is it doing?	How goes it ? How are things ?	
Signe						

Comme tous les actes de langage performatifs, les salutations ont la particularité d'exprimer une fonction communicative complexe en un seul acte d'énonciation. On peut ainsi voir dans (4) que sur l'axe horizontal, chaque *salutation* « instancie » ou symbolise une série de fonctions grammaticales ou communicatives différentes. Ces informations correspondent à ce que l'on considère traditionnellement comme le profil sémantique ou « compositionnel » de tel ou tel syntagme, même si la composition est souvent impossible à déterminer, surtout dans le cas des signes simples ou fossilisés comme *All right !* ou *Wotcha !* Par contre, sur le plan vertical, qui est le point de vue du locuteur, chaque *salutation* est un signe ou un syntagme « préconstruit » ; le locuteur ne compose pas séparément les différents éléments de l'expression, plutôt il les « réalise » synthétiquement en un seul choix. Le choix de *How are you keeping ?* ou *Good morning !* est arbitraire ou opaque du point de vue sémantique ; mais du point de vue sémiotique ce sont des expressions parfaitement transparentes pour les locuteurs qui reconnaissent ces syntagmes comme des signes, et savent comment les utiliser dans un contexte approprié. Or c'est l'acte référentiel direct et unique entre une forme (plutôt complexe) et une fonction (communicative) qui nous permet de distinguer ces expressions des autres constructions du discours.

Les *salutations* sont donc des expressions « dénominales », c'est-à-dire des signes préconstruits (sur le plan structurel) et prévisibles (sur le plan sémantique). Mais l'observateur sceptique pourrait objecter que les significations des salutations sont tout simplement dérivées des structures de ces expressions, par exemple la forme interrogative ou l'emploi du progressif. Cette question identifie en effet deux particularités des expressions par rapport aux autres constructions. D'abord, les fonctions de l'interrogation et du progressif dans ce registre ne sont pas grammaticales mais communicatives. L'interrogation a une fonction rhétorique dans les *salutations*, comme nous l'avons noté dans la dernière section : poser une question sur la santé de l'interlocuteur réalise non pas un sens, mais plutôt plusieurs fonctions, à la fois

interpersonnelles, expérientielles, et textuelles. De même, le progressif constitue dans ce registre une marque de familiarité : le locuteur anglophone sait que *How are you doing ?* est une forme moins distante que *How do you do ?* Certains linguistes, notamment des énonciativistes, seraient tentés de chercher une valeur, un sens « invariable » que le progressif contribuerait à ces expressions. Mais ce genre de rationalisation nous paraît excessif. A notre connaissance, le progressif n'a pas cette fonction dans d'autres langues qui ont un progressif présent, comme l'espagnol. Il s'agit ici donc d'un emploi conventionnel dans une communauté linguistique qui ne connaît pas le tutoiement, et qui grammaticalise sans doute la solidarité autrement ; par exemple dans une conception dynamique du présent.

Mais on pourrait aussi objecter que si ces expressions sont « préconstruites », comment se fait-il que certaines formes sont plus variables ? Comment expliquer l'emploi apparemment contrastif du progressif dans ces expressions ? Il est incontestable que certaines expressions sont plus variables que d'autres. Mais la question de la variabilité n'est pas un problème pour nous, parce que nous soutenons que les syntagmes peuvent cumuler les fonctions de constructions et d'expressions : nous dirons en fait que certains exemples sont des « constructions dénominatives » (*How is it trucking ?*) et d'autres sont des « expressions dénominatives », des syntagmes promus en signes simples (*How do you do ?*). Mais si certaines salutations fonctionnent plutôt comme des constructions dénominatives, ces syntagmes sont néanmoins soumis au même principe de la collocation que tous les autres signes linguistiques. Par exemple, en cherchant dans le BNC, nous trouvons que toutes les salutations qui correspondent à des interrogations directes en anglais (*How + you*) sont bâties autour d'un schéma régulier mais aussi très productif : *How are you V-ing* où *V = diddle, do, fare, get on, go, keep, rock, roll, truck*. L'interrogation et le progressif *How are you V-ing ?* constituent les pivots de cette construction, et les *V* qui expriment un procès dynamique de mouvement constituent son paradigme. Le progressif n'est donc pas une forme contrastive, mais plutôt, pour le locuteur britannique en tout cas, le signe grammatical par défaut dans les salutations. Les variantes sans progressif comme *How do you do ? How goes it, etc.*, sont plus archaïques, rares et correspondent, à notre avis, à des emplois plutôt distants (notamment les formes *How are you ?* et *How are things ?*). En somme, certaines salutations sont comme toutes les autres constructions du discours : à condition de comporter un ou plusieurs **pivots** (les éléments les plus stables d'un schéma lexico-grammatical), on peut varier le **paradigme** (les éléments plus variables du schéma), afin d'obtenir des effets de style ou de mieux intégrer la construction dans le discours environnant.

Nous avons choisi l'exemple des *salutations* parce que ce sont des expressions prototypiques qui représentent une relation tout à fait prévisible entre une forme linguistique et une fonction communicative spécifique. Mais la plupart des expressions idiomatiques fonctionnent à une échelle plus proche du texte, et sont en effet plus intégrées dans le discours environnant. Il est donc instructif d'observer ce genre d'interaction dans un type de texte qui comporte, à notre avis, le taux le plus élevé des syntagmes dénominatifs, les *horoscopes* :

7. **Believe it or not**, things are indeed **falling into place**. And in June, although others may seem self-involved, you have a fair amount of support. Even if you feel tremors of **change in the air**, if you maintain your position and **don't rock the boat**, you will sail through this month **like a seasoned mariner**. And **just for the record**, you'd have a more amusing time of it if you stopped inspecting/overanalyzing/dramatizing every word, offer or action and simply accepted the fact that **life is flowing your way**. Over the weekend passionate Mars is encouraging you to become more forward and open in expressing your feelings which is absolutely guaranteed to thrill the **object of your affection**. (« Aries » par Cheryl Lee Terry sur le site Internet de *InStyle Magazine*, 2-8 juin 2008).
8. Jusqu'au 22 juillet, Vénus vous boude et c'est votre chère et tendre moitié qui **en fait les frais**. **Vous oubliez une chose essentielle**, c'est que **l'amour doit s'entretenir**. **Rien n'est jamais acquis d'avance**, aussi évitez de **vous endormir sur vos lauriers**. Si vous ne voulez pas que votre partenaire vous mette **au pied du mur**, consacrez-lui beaucoup plus de temps. **Quoi qu'il en soit**, ses discours **portent leurs fruits** et à partir du 23 juillet, **renversement complet de situation**. Vous mettez **les petits plats dans les grands** pour lui prouver que vous êtes **tout à fait** capable de gérer vos priorités d'une manière différente. Vénus redevient très bien disposée **à votre égard** et personne ne s'en plaint car **tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes** entre vous deux. Si la solitude vous pèse, c'est à partir du 23 juillet que vos chances sont accrues de **croiser la route** d'une personne **tout à fait** exceptionnelle. Votre **âme sœur** n'attend que vous, alors **ouvrez l'œil et surtout les bras**. (« Votre Climat Astral : Vierge » par Auriane sur le site Internet de *Femme actuelle*, 27 mai 2008).

Les séquences que nous avons identifiées dans les textes (7) et (8) (en gras) correspondent à notre distinction globale entre (i) des expressions dénominatives, des syntagmes préconstruits qui fonctionnent comme des signes simples (une locution adverbiale, nominale, verbale, etc.) : *believe it or not*, *just for the record*, *rock the boat*, *the object of your affection*, *âme sœur*, *tout à fait*, *au pied du mur*, *quoi qu'il en soit*, etc. et (ii) des constructions dénominatives, des syntagmes qui réfèrent à un référent global, souvent métaphorique, mais qui fonctionnent simultanément comme des syntagmes plus productifs : *tremors of change in the air*, *sail through this month like a seasoned mariner*, *l'amour doit s'entretenir*, *rien n'est jamais acquis d'avance*, et la citation de Candide *tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes*. Certains de ces syntagmes présentent des modifications de paradigme plus ou moins importantes, par exemple *life is flowing* (< *going*) *your way*, *ouvrez l'œil et surtout les bras* (< *le bon*), *vous endormir* (< *dormir*) *sur vos lauriers*. Ces modifications permettent à ces

constructions de mieux s'intégrer thématiquement dans le texte. On peut aussi observer dans ces textes de nombreux exemples de constructions verbo-nominales qui sont soit des expressions plutôt figées *fall into place, en faire les frais, mettre au pied du mur, mettez les petits plats dans les grands, porter leur fruits* soit des constructions dénominatives plus variables : *have a (more amusing) time of it, croiser la route (d'une personne)*.

Comment pouvons-nous distinguer les syntagmes dénominatifs que nous avons indiqués en gras dans (7) et (8) des syntagmes plus discursifs ? Il nous semble que le seul moyen systématique d'opérer cette distinction soit : (i) de déterminer sur le plan formel si le syntagme est **préconstruit** c'est-à-dire si le syntagme apparaît dans une forme plus ou moins récurrente dans un corpus de textes représentatifs (le contraire de ce terme serait « provisoire »), et (ii) de déterminer sur le plan fonctionnel si le syntagme est **prévisible**, c'est-à-dire si la fonction communicative de la séquence peut être spécifiée régulièrement pour la plupart de ses emplois (le contraire ici serait « productif »)¹¹. Prenons l'exemple de deux séquences du texte (8) : *vous oubliez une chose essentielle* et *vous êtes (tout à fait) capable de gérer vos priorités*. Si nous effectuons une recherche dans un corpus français de textes administratifs, littéraires, scientifiques et journalistiques (40 millions d'occurrences), nous ne trouvons aucun exemple de ces séquences ! Nous devons donc nous contenter d'effectuer une recherche sur Internet. La séquence *vous êtes...capable de gérer vos priorités* s'y trouve seulement une fois : il s'agit de l'*horoscope* où nous avons trouvé la séquence au départ. Par contre, la séquence *vous oubliez une chose essentielle* est plus récurrente (327 occurrences). Nous pouvons ensuite examiner une concordance d'exemples pour confirmer que nous avons identifié une construction régulière, et pour déterminer si la séquence a une fonction communicative prévisible :

9. Certes, dit le journaliste parisien que ces vérités agacent, mais **vous oubliez une chose essentielle**.
10. Mickey, **vous oubliez une chose essentielle** !! l'élection municipale n'est pas un scrutin uninominal, mais un scrutin de liste...
11. Car **vous oubliez une chose essentielle** dans votre raisonnement : les salaires moyens sont plus élevés dans la fonction public [sic] que dans le privé sonnes c foutu d'avance,...
12. Dans vos propos **vous oubliez une chose essentielle**, les américains ont perdus l'expérience de la fabrication des...
13. **Vous oubliez une chose essentielle**, peu importe la façon de draguer, si il y a pas la petite alchimie entre deux personnes...

Ces exemples montrent que la séquence *vous oubliez une chose essentielle* est bel et bien une construction dénominative, et non pas seulement une construction discursive éphémère.

¹¹ Nous renvoyons à Bauer (1978) pour une discussion de la notion de « productivité ».

Contrairement à la séquence *vous êtes ... capable de gérer vos priorités*, notre construction ne dépend pas du contexte de l'« horoscope » pour son interprétation ; plutôt, *vous oubliez une chose essentielle* est une formule rhétorique, qui permet au locuteur de signaler, poliment mais fermement (une fonction interpersonnelle), que son interlocuteur a tort sur un point particulier (une fonction expérientielle), et que l'explication de ce tort sera énoncée dans la suite du discours (une fonction textuelle). S'il fallait un test supplémentaire pour identifier la fonction dénomminative de cette séquence, on pourrait chercher une formule alternative qui serait appropriée dans les mêmes contextes : mais à défaut de trouver une alternative, nous pouvons supposer que *vous oubliez une chose essentielle* est une dénomination, un syntagme préconstruit et prévisible qui réfère directement à un objet complexe du discours pour lequel nous n'avons pas d'autre équivalent exact. Enfin, notons, en bons analystes de corpus, que nous n'avons pas corrigé les fautes dans les exemples (9-13) ; ces écarts à la norme nous donnent des informations précieuses sur le registre dans lequel cette construction est typiquement utilisée.

Pour conclure : nous avons considéré jusqu'ici un certain nombre de problèmes associés à la phraséologie et à la définition des unités phraséologiques. Nous avons en particulier proposé un critère sémiotique externe, la « dénomination », pour distinguer les expressions idiomatiques (des signes préconstruits et prévisibles) des autres constructions du discours (des syntagmes plus provisoires et productifs). Cette notion nous permet de discuter non seulement des « expressions dénomminatives » comme *rock the boat*, *mettre les petits plats dans les grands*, mais aussi des « constructions dénomminatives » qui ne sont pas traditionnellement considérées comme des unités phraséologiques, par ex. *how are you keeping ?* et *vous oubliez une chose essentielle*. Enfin, comme nous l'avons suggéré plus haut, il existe une catégorie de syntagmes qui présentent des caractéristiques à la fois des expressions et des constructions dénomminatives : les « collocations verbo-nominales ». Puisque ce phénomène représente un thème important de nos travaux récents, nous le développons dans le reste de la section 3.

3.3 Les collocations VN et le continuum phraséologique

Dans cette section, nous examinons une catégorie de collocations qui se situent à la marge de ce que les phraséologues considèrent comme des unités phraséologiques : les « collocations

verbo-nominales » (VN). Les linguistes ont adopté de nombreux termes pour ces séquences : *light verb constructions* ou *stretched verbs* en anglais (Wierzbicka 1982, Kearns 1989, Algeo 1995, Howarth 1996, Allerton 2002), *Funktionsverbgefüge* en allemand (Klein 1968, Herrlitz 1973, Persson 1975, Burger 1998), et *constructions à verbes supports* en français (Giry-Schneider 1987, G. Gross 1989, Mel'čuk et al. 1995, François 2003). Ces termes reflètent des traditions théoriques distinctes, et identifient parfois des phénomènes subtilement différents. Il en va de même des termes utilisés en linguistique comparative : *objets internes*, *prédicats composites*, *prédicats verbo-nominaux*, etc. (Gaatone 1981, Larjavaraa, 1997, Baron & Herslund 1998, Brinton & Akimoto 1999, Pottelberge 2000). Or notre intérêt pour ces constructions date d'un article de David Banks (2000a) qui examine les rôles sémantiques exprimés par les compléments dans ces constructions. Nous verrons que la notion que Banks explore dans cet article (la « portée ») est au cœur de notre analyse de ces constructions.

Mais avant d'explorer cette notion, nous pouvons commencer notre discussion par une définition purement structurelle des collocations verbo-nominales. Une collocation VN comporte un verbe (V) et un nom (N) qui est le complément du verbe. Cette définition nous permet de regrouper les exemples suivants :

Tableau 5. Trois types de collocations verbo-nominales

a	I kicked the door	I'm making a new door	I've not done the door yet
b	Don't kick up a fuss !	Have you made a decision ?	Did you do any work ?
c	He nearly kicked the bucket !	That has made my day !	The deed is done !

Les phraséologues rendent compte de ces exemples en les situant sur un continuum, allant des combinaisons « libres » (a), en passant par des collocations « restreintes » (b), jusqu'aux unités phraséologiques « figées » (c). La notion du continuum est associée aux travaux de Vinogradov (1947, 1977), Amosova (1963) et Cowie (1981), et elle est largement citée dans la littérature phraséologique (Howarth 1996, Gonzalez-Rey 2002, Knappe 2004). Voici comment Howarth décrit la notion :

[...] a 'scale of idiomaticity', ranging from the most freely co-occurring lexical items and transparent combinations to [...] the most cast-iron and opaque idiomatic expressions (Howarth 1996, 32).

Le problème pour les phraséologues est donc de séparer les unités phraséologiques des autres « combinaisons » de la langue. Howarth décrit ainsi l'objectif central de son étude :

Idioms are easily recognized and not a serious problem for description, though they have received considerable attention from lexicologists and lexicographers. At the other extreme [of the continuum] it is desirable for purposes of efficiency to eliminate from the description those combinations whose cooccurrence can be accounted for by normal grammatical and syntactic processes. (Howarth 1996, 47).

Cette perspective mène Howarth à postuler une distinction entre les collocations « libres » comme *go to + school*, *open + a window*, qui correspondent à des emplois « littéraux » (selon lui), et des collocations restreintes comme *take + a vacation*, *meet + the demand*, qui exprimeraient un sens plus « figuratif » (1996, 37).

Or cette analyse et la notion même du continuum phraséologique présentent quelques problèmes. Le premier, essentiellement empirique, concerne l'idée qu'il existe des combinaisons « libres » de signes. Cette notion fait partie du bagage analytique de bon nombre de linguistes, comme on peut le lire par exemple dans le *Dictionnaire des sciences du langage* :

On parle généralement de continuum lorsqu'on traite des séquences figées pour montrer comment le passage des séquences libres s'opère d'une manière graduelle et imperceptible aux séquences figées... (Mejri 1997, cité dans Neveu 2004, 132)

Pourtant, nous considérons que tous les signes sont soumis au principe de la collocation. Ce principe exclut, si l'on a bien compris le message de Firth, la notion même d'une quelconque « séquence » ou « combinaison » libre. De notre point de vue, les syntagmes *go to school*, *open the window* ont les mêmes types de contraintes lexico-grammaticales que les syntagmes *meet the demand*, *take a vacation*. On peut démontrer, par exemple, que les compléments de *go to* et *open* cités par Howarth ont des contextes d'emploi assez récurrents dans le BNC. *Go to* a deux contextes d'emploi habituels : un « objectif visé » *go to + the centre, the house, the right*, etc. ou une « institution fréquentée » : *go to + church, dance class, gym, school, prison, work*. On peut aussi noter, en passant, que ces activités « surveillées » ne prennent pas d'article avec *go to*, alors que lorsqu'on entreprend une activité plus « autonome », le N nécessite un article : *go to + the cinema, the club, the match, the pub, the theatre*, etc. De même, les collocations d'un V comme *open* sont relativement contraintes si on les compare avec les collocations d'*ouvrir* en français. Nous pouvons dire *open the + door, cupboard, window*, mais nous avons moins tendance à dire *open + ?one's appetite, ?the march, ?your ears, ?a route, ?the way to someone*, par contraste avec : *ouvrir + l'appétit, la marche, les oreilles, une route, la voie à quelqu'un*, etc. Naturellement, nous ne contestons pas l'idée d'un continuum formel. Les constructions *go to + « objectif / institution »* et *ouvrir + « objet*

ouvrable » sont sans doute plus variables sur le plan formel que des constructions comme *meet the demand*, *take a vacation*, et certainement plus variables que les expressions fossilisées comme *blow the gaff*, *kick the bucket*, *make one's day*, *rue the day*, etc. Mais cela ne signifie pas néanmoins qu'il existe des « combinaisons » ou des « collocations » libres.

Le deuxième problème que nous associons au continuum phraséologique concerne le fait que les critères du figement et de l'opacité sont mis sur le même plan. Nous avons vu, selon Howarth, que les collocations restreintes auraient un sens plus figuré que les collocations plus « libres » ou « littérales ». Mais on peut objecter que les syntagmes *go to school*, *church*, *work*, etc. n'expriment pas un sens littéral, mais plutôt métonymique (la différence entre « un édifice » *go to the school*, et « une institution » *go to school*, *attend school*). Howarth n'explique pas en effet comment l'analyste peut mesurer de façon systématique la « différence métaphorique » entre les emplois comme *take a vacation*, *meet the demand* et *go to school*, *open a window*. De même, le simple fait d'exprimer un sens figuratif ne correspond pas nécessairement au figement sur le plan lexico-grammatical. Ces deux critères sont symptomatiques de l'idiomaticité, mais ce ne sont pas des paramètres définitoires, comme nous l'avons noté plus haut. Il nous semble plutôt que seul le critère de la « dénomination » permet de distinguer nettement entre ces syntagmes discursifs et des syntagmes qui sont effectivement idiomatiques, c'est-à-dire des exemples comme (c) introduits plus haut : *he nearly kicked the bucket*, *that's made my day*, *the deed is done*, etc. Peu d'analystes contesteraient le statut idiomatique de ces exemples, qui pourtant n'expriment pas des sens plus « figurés » que ceux qui sont exprimés par des constructions (a) et (b) *make a new door*, *do the door*, *make a decision*, *do some work*, etc.

Nous pouvons donc résumer notre position sur le continuum phraséologique. D'une part, il n'existe pas de « combinaisons libres » de signes. D'autre part, le figement lexico-grammatical et la « figurativité » métaphorique constituent des paramètres différents, et n'appartiennent donc pas à un seul continuum. Au lieu de garder la métaphore unidimensionnelle du continuum phraséologique, nous pouvons redéfinir les exemples présentés dans le tableau (5) dans les termes des deux distinctions que nous avons introduites plus haut : dans un premier temps la distinction entre expressions et constructions, et dans un deuxième temps entre syntagmes discursifs et dénominatifs. Ainsi, les exemples (a) et (b) présentés plus haut cumulent les rôles de constructions, alors que les exemples (c) sont des expressions. Nous verrons en effet plus loin que la seule différence entre les exemples (a) et

(b) semble être le rôle sémantique joué par le complément. Le tableau (6) résume cette série de distinctions :

Tableau 6. Trois types de collocations verbo-nominales : constructions discursives, constructions dénominatives et expressions.

Constructions discursives	a)	I kicked the door	I'm making a new door	I've not done the door yet
Constructions dénominatives	b)	Don't kick up a fuss !	Have you made a decision ?	Did you do any work ?
Expressions dénominatives	c)	He nearly kicked the bucket !	That has made my day !	The deed is done !

Examinons chacune de ces catégories en plus de détail. Les **constructions VN discursives** représentent des collocations régulières d'un prédicateur (V) dans le même co-texte qu'un complément (N). Lorsque nous examinons les contextes d'emploi typiques des V *kick*, *make*, et *do* dans le BNC, on trouve en effet qu'ils ont un nombre assez limité de cooccurrences. Dans le cas de *kick*, on trouve trois groupes (toujours dans le BNC) : *kick + ball*, *door*, *window*, *kick + ass*, *legs*, *oneself*, *shins*, *kick + habit*, *drug habit*, *smoking habit*. Le N *door* est la troisième cooccurrence lexicale la plus fréquente de *kick* (117 occurrences, par rapport à *ball* 166, et *goal* 127). La séquence (a) *I kicked the door* n'est donc pas une « combinaison libre », mais représente la cooccurrence prototypique des signes *kick* et *door*. Pourtant, comme il a été suggéré dans la dernière section, les cooccurrences d'un signe ne sont pas seulement des signes récurrents de son contexte ; elles contribuent également à sa signification. Ainsi les schémas *kick the ball* / *kick at goal* / *kick the door* correspondent à des contextes prototypiques qui colorent notre interprétation de ce signe dans tous ses autres contextes d'emploi. Enfin, il convient de noter que les constructions discursives sont par définition productives, et sont par conséquent impliquées dans des schémas lexico-grammaticaux plus étendus que la simple relation entre leurs éléments de base (ici un prédicateur et un complément). Par exemple, le syntagme *kick the door* fait partie d'une construction résultative plus étendue exprimée à l'aide d'une particule séparable : *kick + the door + down*, *in*, *shut*.

Les exemples (b) *don't kick up a fuss*, *have you made a decision* or *did you do any work* sont des **constructions VN dénominatives**. Dans ces exemples, comme nous verrons plus loin, les compléments dans ces constructions expriment non pas le rôle sémantique d'objet ou d'affecté, mais plutôt la « portée ». En d'autres termes, ce sont des syntagmes dans lesquels les compléments ne sont pas modifiés par le procès exprimé dans le prédicat ; plutôt

les compléments délimitent ou désignent la portée du procès sémantique exprimé par le prédicat (Banks 2000a, Gledhill 2008). Nous examinerons cette notion dans la section suivante. Dans les cas de *make a decision* et *do some work* il n'est pas difficile de supposer que le N est l'équivalent d'un V, *to decide*, *to work*. Mais le cas de *kick up a fuss* « créer des histoires, piquer une crise » est plus complexe : on peut certainement dire *to fuss*, mais le rôle sémantique du N nous paraît plus difficile à décider lorsque le prédicateur est un V lexical assez spécifique, ici : *kick*.

Enfin, les exemples (c) *he kicked the bucket, that has made my day, the deed is done* sont des **expressions VN dénominatives**. Ce sont des syntagmes qui ont été « promus » en signes, et qui réfèrent à des objets conventionnels, ici des commentaires ironiques ou résignés que l'on peut reformuler par des expressions plus ou moins équivalentes en français : « il a cassé sa pipe », « c'est le comble / c'est un comble / c'est la cerise sur le gâteau », « ce qui est fait est fait ».

Dans cette section, nous avons proposé un cadre analytique global qui diverge de la conception traditionnelle du continuum phraséologique. Au lieu d'identifier plusieurs sous-classes de phrasèmes sur le même gradient, nous proposons d'analyser tout phénomène phraséologique et lexico-grammatical dans les termes de deux dimensions : la distinction sémiotique entre les signes et les syntagmes (dénominatifs) qui réfèrent de façon prévisible et les syntagmes (discursifs) qui réfèrent de façon plus variable mais aussi plus productive, et la distinction structurelle entre les syntagmes préconstruits (des expressions) et des syntagmes plus provisoires du discours (des constructions). Nous avons aussi vu, en passant, que certaines collocations VN correspondent à des constructions dénominatives, tandis que d'autres correspondent à des expressions dénominatives. Or avant de revenir sur cette distinction, nous devons considérer la position traditionnelle adoptée par les grammairiens sur ces constructions.

3.4 Les collocations VN et leurs propriétés formelles

Les grammairiens ont proposé plusieurs catégories de collocations VN. Ici nous nous contenterons d'observer une seule distinction entre (i) les expressions VN, dans lesquelles le N n'est pas un complément mais se trouve plutôt intégré dans le groupe verbal : ce sont les « locutions verbales » de la grammaire traditionnelle (Guiraud 1961), et (ii) les constructions VN, où le N est un complément autonome. Cette distinction est basée sur des propriétés

formelles des collocations VN que nous avons présentées dans Gledhill (2007, 2008 et à paraître b). Les quatre premières propriétés concernent le comportement prédicatif du syntagme entier (V1 à V4) :

- V1 **Equivalence.** Les collocations VN comportent un V générique et un N spécifique. Le N est souvent l'équivalent étymologique d'un V simple (*do work / work, make a decision / decide, faire une remarque / remarquer, faire du travail / travailler*). Mais il n'existe pas toujours une équivalence de sens ou même une forme équivalente, ce qui est souvent le cas des expressions VN (*do good / ? , make haste / ? , make sense / ?sense, avoir faim / ? , avoir besoin / ?besogner, faire du bruit / ?bruite*).
- V2 **Valence.** Les constructions VN comportent souvent un N qui est le complément d'un prédicateur transitif (cette propriété est liée aux propriétés N1-4). Par contre, les expressions VN permettent les mêmes types d'arguments que des V simples équivalents (intransitif : *he shrugged / he gave a shrug, il rit / il poussa un rire*, transitif : *Pat gave John a fright, Pat a fait peur à Jean*, ditransitif : *the candidate gave the electors a fright, il fait don de son corps à la médecine*, etc.).
- V3 **Permutation.** Les constructions VN peuvent souvent permuter au passif, ce qui montre que le complément n'est pas intégré dans le groupe verbal (*Pat made a decision / the decision was made by Pat, Pat a fait un résumé / un résumé a été fait par Pat*). Mais cette manipulation n'est pas toujours possible (*Pat had a drink / ?a drink was had by Pat, Pat a pris son bain / ?le bain de Pat a été pris*).
- V4 **Commutation.** Selon Gaatone (1981), les V dans certaines constructions VN peuvent commuter afin d'exprimer un aspect lexical : statif *avoir de l'assurance*, inchoatif *prendre de l'assurance*, terminatif *perdre de l'assurance*. De même, selon Wierzbicka (1982) certaines constructions expriment un aspect perfectif, incompatible avec un adverbial de durée : *Pat laughed / Pat gave a laugh / Pat laughed for hours / ?Pat gave a laugh for hours*. Ce contraste semble aussi opérer en français : *Pat riait pendant des heures / ?Pat poussa un rire pendant des heures*.

Une deuxième série de propriétés (N1 à N4) concerne l'intégration du N dans le groupe verbal (pour les expressions VN) ou l'autonomie référentielle du N (pour les constructions VN) :

- N1 **Détermination.** Dans les collocations VN, le déterminant est souvent absent ou figé (*make sense, take flight, take a decision, make a decision, avoir faim, faire la java, prendre la fuite*). Mais très souvent, si le N est modifié dans des syntagmes plus discursifs, le déterminant devient plus variable : *Pat took the decision which was necessary, Pat a pris la décision qui s'imposait*.
- N2 **Focalisation.** Le N dans une expression VN ne peut pas être focalisé dans des structures comme les clivées (*Pat took flight / ?It was flight that Pat took, C'est la caisse qu'il a prise / ?C'est la fuite qu'il a prise*).
- N3 **Modification.** Le N dans une expression VN ne peut pas être modifié par des structures relatives ou d'autres éléments (*Pat makes sense / ?Pat made the sense I knew she would, Pat a pris la décision qui s'imposait / ?Pat a pris la fuite qui s'imposait*, etc.). Mais cette restriction ne semble pas s'appliquer aux structures comparatives : *Pat made good sense / Pat made more sense than Jim, Pat a plus faim que moi / Pat a une faim de loup*.
- N4 **Nominalisation.** Dans les constructions VN, si le V est nominalisé son complément peut devenir un modifieur dans le nouveau groupe nominal (*The commission made an*

inspection of the building / The commission's inspection of the building, Max a commis une agression contre Luc / Une agression contre Luc a été commise par Max). Pourtant, les expressions VN ne semblent pas supporter cette « double analyse » (Kearns 1989, G. Gross 1989) : *Pat gave the roses a prune / Pat's pruning of the roses / ?Pat's giving a prune to the roses, Max donne un conseil à Luc / ?Le don d'un conseil de Max à Luc serait déplacé.*

Si les linguistes sont généralement d'accord sur cette liste de propriétés, il n'existe pas néanmoins de consensus sur la façon dont on peut les interpréter. Les grammairiens traditionnels (par ex. Riegel et al. 1994) se contentent, comme nous, d'affirmer que les expressions VN sont plus « figées » ou plus « lexicalisées » que les constructions VN. Par contre, les grammairiens formalistes, (Björkman 1978, Wierzbicka 1982, Grimshaw & Mester 1988, Di-Sciullo & Rosen 1991, Allerton 2002) vont plus loin et tentent d'expliquer les différentes propriétés des constructions VN par des mécanismes qui relèvent généralement de la dérivation. Par exemple, pour les générativistes (Radford 1997), les « prédicats légers » sont dérivés de V simples (un prédicat « sous-jacent » ou « profond »). De même, pour les tenants de la théorie du « lexique-grammaire » (Vivès 1984, Giry-Schneider 1987, G. Gross 1989, Mel'čuk et al. 1995), les verbes génériques comme *do, make, avoir, faire*, etc. sont des supports « vides » d'un prédicat sous-jacent « plein » qui détermine, lui, le comportement syntagmatique de la construction qui en est dérivée. Voici comment le formule Gaston Gross :

[...] les verbes supports n'ont pas de fonction prédicative, ce ne sont pas eux qui sélectionnent les arguments dans une phrase. Leur fonction est d'actualiser les prédicats nominaux. Ils jouent donc le même rôle que les désinences des prédicats verbaux [...] (G. Gross 2005a : 167)

Cette perspective dérivationnelle a ses origines chez Jespersen :

The most usual meaning of substantives *derived* from and identical in form with a verb is the action or an isolated instance of the action. This is particularly frequent in such everyday combinations as those illustrated in the following paragraphs after *have* and similar 'light' verbs. They are in accordance with the general tendency of Mod E to place an *insignificant verb*, to which marks of person and tense are attached, before the really important idea ... (Jespersen 1924, VI : 117). [Nous avons rajouté les italiques].

Mais l'idée que les verbes génériques dans certaines constructions n'ont pas de sens, et existent simplement pour des raisons grammaticales est partagée par de nombreux linguistes. On peut même lire dans Halliday & Matthiessen que :

[in range constructions] the verb is lexically ‘empty’; the process of the clause is expressed only by the noun (Halliday & Matthiessen 2004 : 193).

Dans nos travaux plus récents (Gledhill 2007, 2008 et à paraître b, c) nous avons défendu une position alternative, qui « redore le blason » des V dans les collocations VN. Nous notons d’une part, que les V génériques comme *do*, *make*, *avoir*, *faire* etc. sont des « pivots » dans de nombreuses locutions et expressions qui ne peuvent être des dérivations de V simples ou de « prédicats profonds » (*do* + *duty*, *homage*, *penitence*, *faire* + *face*, *fi*, *obstacle*, etc.). D’autre part, nous démontrons que les V génériques contribuent effectivement à la signification des collocations VN, d’abord parce qu’ils établissent des contrastes significatifs (*make a decision* / *take a decision*, *have an argument* / *make an argument*, *poser une question* / *soulever une question*, etc.), mais aussi parce qu’ils expriment des procès sémantiques « mineurs », c’est-à-dire des sens abstraits qui sont liés à leurs emplois prototypiques (*to make a decision* équivaut à la rédaction ou à la communication « matérielle » d’une décision, alors que *to take a decision* équivaut à un procès « relationnel » ou « attributif » lors de la définition des fonctions d’une personne ou d’un organisme).

En somme, les propriétés formelles proposées par les grammairiens servent principalement à distinguer les « expressions », c’est-à-dire des locutions qui fonctionnent comme des signes préconstruits, des « constructions », des syntagmes plus provisoires. Mais il est remarquable que ces linguistes ne proposent aucune analyse pour distinguer les constructions VN discursives (*kick the door*, *make the door*, *do the door* etc.), des constructions VN dénominales « à complément de portée » (*kick up a fuss*, *make a decision*, *do some work*, etc.). La raison de cet oubli est sans doute que ces linguistes considèrent, suivant la tradition phraséologique, qu’il est suffisant d’étudier les propriétés formelles « internes » des phénomènes qui les intéressent, sans se soucier des fonctions textuelles ou contrastives de ces constructions par rapport aux autres ressources du système linguistique. Heureusement, cette perspective n’est pas adoptée par tous les linguistes. Par exemple, Pottelberge (2000, 2001), Poulsen (2005), Barrier (2006) et Storrer (2006) suggèrent que les catégories de « verbes légers » et « verbes supports » ne sont pas aussi fiables que les formalistes ont tendance à penser. De même, Gaatone (1981), Cotte (1998) et Celle (2004) soulignent l’importance des V génériques dans les collocations VN. Dans la section suivante nous proposons une vision qui diffère de toutes les approches que nous avons considérées jusqu’ici : nous proposons une analyse unifiée de toutes les collocations VN, c’est-à-dire que

nous les traitons dans les mêmes termes que tous les autres syntagmes du système lexico-grammatical.

3.5 Les collocations VN et la notion de portée

Dans cette section nous présentons une analyse globale des collocations VN dans le cadre du modèle SF. Nous avons vu plus haut que, selon les théories formelles, ces séquences sont analysées comme des propositions dérivées d'un prédicat profond. Le modèle SF suppose plutôt que les constructions et expressions VN fonctionnent sur plusieurs niveaux de signification, à la fois au rang de la proposition et au rang du texte (ce point sera examiné plus loin). Au niveau de la proposition, il nous semble que trois types de fonctions sont pertinents pour l'analyse de ces constructions : (i) fonction syntaxique (sujet, opérateur, prédicateur, complément, ajout), (ii) fonction lexicale (modifieur, noyau, post-modifieur) et (iii) fonction sémantique (procès, participants). On peut visualiser ces niveaux ainsi (nous reprenons les exemples mentionnés dans 3.3) :

14a.	I	/kicked	/the	door			
i)	S	O/P	C				
ii)	n	n	m	n			
iii)	AGT	MAT	AFF				

15a.	I	/'m	/ making	/a	new	door	
i)	S	O	P	C			
ii)	n	n	n	m	m	n	
iii)	AGT		MAT	AFF			

16a.	I	/'ve	/not	/done	/the	door	/yet
i)	S	O	A	P	C		A
ii)	n	n	n	n	m	n	n
iii)	AGT			MAT	AFF		

Dans ces exemples (14a-16a), le procès sémantique exprimé est une activité dynamique ou matérielle (MAT), ce qui implique typiquement un agent, l'initiateur du procès (AGT), et un affecté, un référent créé ou modifié par le procès en cours (AFF). Comme nous l'avons remarqué plus haut, en anglais les fonctions syntagmatiques (i) et lexicales (ii) sont déterminées par la place relative des éléments à chaque rang de l'analyse. Par contre sur le plan sémantique (iii), les fonctions sont déterminées non pas par la place relative de chaque élément, mais plutôt par notre interprétation globale du syntagme. C'est au niveau des fonctions sémantiques que nous pouvons distinguer les constructions VN discursives des

constructions VN dénominatives, c'est-à-dire les constructions où le complément n'est ni affecté ni créé, mais spécifie la « portée sémantique » du procès (ici signalé par PROC) :

14b.	Don't	/kick up	/a fuss	
i)	O	P	C	
ii)	n	n	m	n
iii)		COM	PROC	
15b.	Have	/you	/made	/a decision ?
i)	O	S	P	C
ii)	n	n	n	m n
iii)		OBS	MEN	PROC
16b.	Did	/ you	/ do	/any work?
i)	O	S	P	C
ii)	n	n	n	m n
iii)		AGT	MAT	PROC

Dans la terminologie de Halliday (1985 : 149, Halliday & Matthiessen 2004 : 193) la **portée** (*range / scope*) correspond à un rôle sémantique joué par un élément qui n'est pas le prédicateur, mais qui désigne ou délimite le procès principal du prédicat. Cette notion est représentée dans les différentes analyses des compléments dans (14a-16a) et (14b-16b). Dans (14a) et (15a) les compléments sont affectés (*kick the door*) ou créés (*make a new door*) par un procès matériel (MAT), alors que (14b) le complément *a fuss* exprime un procès « comportemental » (COM, l'équivalent approximatif de *to fuss*), et dans (15b) le complément *a decision* désigne un procès mental (MEN, l'équivalent approximatif de *to decide*). Dans (15b), le sujet *you* ne peut être considéré comme un agent, et joue plutôt le rôle d'« observateur » (OBS). De même, dans (16a), le complément *door* est affecté, même si le procès exact n'est pas précisé, alors que dans (16b) le complément *some work* spécifie un procès matériel sans autre précision (l'équivalent approximatif de *to work*). Enfin, imaginons un autre exemple, comme *stop kicking your legs*. Dans ce cas, le complément n'exprime ni un participant affecté (comme dans 14a), ni un procès (comme dans 15b et 16b). Plutôt *legs* précise l'étendue d'un procès matériel signalé par *kick*. Dans ce cas, il s'agit d'un complément de « portée circonstancielle », un rôle sémantique qui quantifie ou qualifie le procès, comme dans les exemples suivants : *Pat played three rounds of golf*, *Pat sang a sad song*, *Pat a joué deux parties de tennis*, *Pat a escaladé la falaise* (Halliday and Matthiessen 2004: 293-4). Il existe donc deux types de portées : la « portée de procès » où un V générique est le prédicateur et un N plus spécifique désigne le procès (*Have you made a decision*, *As-tu fait ton travail ?*), et la « portée circonstancielle » où le V est un prédicateur plus spécifique et le

N spécifie le procès exprimé par le V (*Pat hummed a Gilbert and Sullivan melody, Pat a traversé la route*).

Comme nous l'avons remarqué ailleurs (Gledhill 2007, 2008), il n'existe pas de tests formels qui nous permettent de distinguer nettement les compléments « de portée » des compléments « transitifs ». Les compléments dans les exemples (b) sont parfois plus figés que les compléments dans (a). On note par exemple qu'on ne peut pas pronominaliser ou interroger le complément dans (14b) *Stop kicking it up*, *What did you kick up* ? ce qui suggère que nous sommes plutôt dans la présence d'une « expression VN » (une locution plus figée). Mais les compléments de (15b) et (16b) peuvent être passivisés *Has your decision been made* ?, et interrogés *What did you do* ?, ce qui suggère que ce sont de bons exemples de « constructions VN ». Une autre différence potentielle se trouve au niveau de l'« aspect compositionnel » exprimé par le prédicat. Par exemple, certains compléments de portée acceptent plus facilement une borne aspectuelle, exprimée par un ajout, que des prédicats simples équivalents (*Pat danced for / in ten minutes, Pat did a dance for / in ten minutes*). Mais cette fonction n'est pas universelle : d'autres compléments de portée semblent préserver les mêmes restrictions que leurs prédicats simples équivalents (*John slept for / in an hour, John had a sleep for / in an hour*) (Quirk et al. 1985 : 752). Nous soupçonnons, sans avoir la place pour développer cette notion ici, que ces différences soient liées au « procès mineur » ou le sens métaphorique exprimé par le V générique dans ces expressions.

Généralement parlant, Halliday discute de la portée par rapport aux compléments (Halliday & Matthiessen 2004 : 295). Mais nous avons proposé dans Gledhill (2005), que les « ajouts », des syntagmes adverbiaux ou prépositionnels, contribuent également à l'expression du procès, comme dans *put someone in place, mettre quelque chose en œuvre* (procès matériel), *take something seriously, prendre quelqu'un au sérieux* (procès mental). Ces « ajouts de portée »¹² ont une structure différente des constructions VN, mais la distribution de leurs fonctions sémantiques est essentiellement la même :

17.	Les	autorités	/ont	/mis	/en	œuvre	/des	gros	moyens
i)	S		O	P	(A)		C		
ii)	m	n	n	n	n	n	m	m	n
iii)	AGT			MAT	PROC		AFF		

¹² Dans les exemples (17) et (18) les « ajouts » (A) *en œuvre* et *seriously* ne sont pas des ajouts typiques. Puisque ce sont des éléments obligatoires du prédicat, nous estimons que ce sont des extensions lexicales d'un prédicateur complexe (en l'occurrence : *mettre en œuvre* et *take seriously*). Nous verrons d'autres exemples de ce type dans la section 4.8 (p113).

18.	Bosses	/should	/take	/stress	/seriously
i)	S	O	P	C	(A)
ii)	n	n	n	n	n
iii)	OBS		MEN	PHEN	PROC

On peut déduire de ces exemples que le rôle sémantique de portée s'applique à des phénomènes beaucoup plus vastes que les collocations VN strictement parlant, et va bien au-delà du « N prédicatif » dont parlent les grammairiens. En effet, dans le modèle SF, la portée occupe une place centrale dans le système transitif. Dans la version la plus épurée du modèle, on postule un système restreint de deux participants « externes » au procès : AGENT (= acteur, annonceur, cause) et CIRCONSTANT (= bénéficiaire, circonstanciel, destinataire) et deux participants « internes » : MEDIUM (= affecté, observateur, référent), et PORTEE. Ces rôles génériques ne sont pas liés à des procès particuliers. Ainsi, la « portée » correspond aussi bien au « phénomène » dans un procès mental (*I'm afraid of the dark*, *Les électeurs craignent le pire*), qu'au « message » dans un procès communicatif (*He told me his story*, *Il m'a traduit ces étranges symboles*), et « attribut » ou « identifié » dans un procès relationnel (*Pat weighs ten stone*, *Pat est présidente de la commission*). Or dans de nombreux cas notre interprétation du procès dépend de l'élément qui exprime la portée plutôt que le prédicateur ; celui-ci exprimant plutôt le moyen par lequel le procès se déroule. Un exemple de ce type de croisement se manifeste dans les constructions résultatives en anglais : *They laughed him out of town*, *He laughed his way out of the situation*. Dans ces exemples, le V exprime la manière, un rôle circonstanciel, alors que le procès est précisé par le syntagme prépositionnel, ou par un schéma plus étendu : (way + syntagme prépositionnel) (ces structures sont examinées en plus de détail dans Gledhill & Frath 2005a, 2007). Enfin, on peut noter que des propositions subordonnées ou enchâssées peuvent aussi exprimer la portée. Banks (2000a) a ainsi suggéré que dans des exemples comme *Pat tried to climb the mountain*, *Pat a tenté de nous l'expliquer*, notre interprétation du premier prédicateur *try* ou *tenter* dépend de la complétive (*climb* = procès matériel, *expliquer* = procès communicatif). Dans ces exemples, la complétive exprime le procès sémantique principal, alors que les premiers V (*try*, *tenter*) expriment l'avis du locuteur sur le degré d'aboutissement du procès (un sens « conatif », selon Halliday). Il nous semble que l'exemple (14b) *stop kicking your legs* présente une structure similaire (un sens aspectuel appelé « phase » chez Halliday).

Nous avons examiné jusqu'ici des exemples où un signe autonome (un complément ou un ajout) exprime la portée d'un syntagme plus complexe. Mais cette analyse n'est pas la seule possibilité. Comme les grammairiens l'ont abondamment montré, il existe de

nombreuses différences syntaxiques entre les constructions et les expressions VN. Généralement parlant, dans les expressions VN, le N est intégré dans le groupe verbal et ne joue plus le rôle de complément au niveau syntaxique. Ainsi, nous pouvons dire *Pat made love all night*, *Pat a fait peur aux électeurs*, mais pas dans le même sens : [?]*Pat made it all night*, [?]*Love was made by Pat all night ?*, [?]*What did Pat make all night ?* [?]*Pat l'a fait aux électeurs*, [?]*Peur a été faite aux électeurs par Pat*, [?]*Qu'a fait Pat aux électeurs ?* Pour rendre compte de cette différence structurelle, nous exploitons le deuxième niveau de notre analyse, la structure lexicale (ii). En effet, les locutions ont exactement la même distribution des fonctions que les prédicats complexes, avec la seule exception que la portée est exprimée par un élément qui est post-modifieur (p) dans le groupe verbal :

19.	Pat	/made	love	/all	night
i)	S	O/P		A	
ii)	n	n	p	m	n
iii)	AGT	MAT	PROC	CIRC	
20.	Pat	/fait	peur	/aux	électeurs
i)	S	O/P		C	
ii)	n	n	p	n/m	n
iii)	PHEN	MEN	PROC	OBS	
21.	Pat	/set	up	/a	new party
i)	S	O/P		C	
ii)	n	n	p	m	m n
iii)	AGT	MAT	PROC	AFF	

Nous utilisons la même structure pour décrire à la fois les locutions verbales (19-20) et les constructions à particule séparable (21) où, en anglais, la particule contribue contrastivement à l'expression du procès.¹³ Des structures analogues serviraient pour analyser les éléments non-nominaux qui sont intégrés dans les expressions : *make + do*, *good*, *faire + beau*, *semblant*, etc. Mais la seule différence entre les constructions et les expressions VN est que les expressions sont des signes, c'est-à-dire des verbes fossilisés. Ainsi, si une locution est transitive, son complément est exprimé par un complément indirect, comme dans (20). En français ce complément précède le V générique lorsqu'il est pronominalisé : *Pat leur fait peur*. De même, le prédicat entier peut être passivisé sans modifier la structure interne du groupe verbal (*Il a été fait état dans ce rapport que...*). Dans Gledhill (2003), nous avons proposé qu'une analyse comparable s'appliquerait aux constructions « à montée de sujet » comme *entendre dire* (*Pat les a entendu chanter*, *Pat leur a fait chanter la chanson*) et aux

¹³ Nous devons passer ici sur les problèmes associés à la séparabilité de la particule et d'autres éléments adverbiaux.

constructions « à montée de complément » comme *faire réparer* (*Pat a fait réparer sa voiture* > *Pat l'a fait réparer*). Nous avons aussi noté ailleurs (Gledhill, à paraître c) qu'en français les locutions sont souvent utilisées pour introduire des complétives, ce qui crée une structure complexe où la locution exprime une modalité ou un « procès mineur », souvent une évaluation de la proposition, comme mentionné plus haut : *y avoir lieu de penser, avoir la chance de se revoir*. Il est intéressant de noter que l'anglais semble avoir importé la même structure, mais dans des emplois qui ne sont pas le même sens : *to have the chance / the opportunity to see one another*.

Dans la discussion précédente nous avons proposé un facteur « sémiotique » simple pour distinguer entre les collocations VN « discursives » (*to make whiskey, faire du café*) et des collocations VN « dénominatives » (*to make sense, faire peur, to make a suggestion, faire une recommandation*). En même temps, nous avons proposé un facteur « structurel » simple pour séparer les constructions VN (*make a suggestion, faire une recommandation* etc.) et les expressions VN (*to make love, faire peur*). Or ces remarques concernent, bien sûr, le fonctionnement des collocations VN hors contexte, et notamment leurs propriétés « internes » au niveau de la proposition. Dans la prochaine section, nous complétons cette discussion en considérant le fonctionnement textuel des collocations VN.

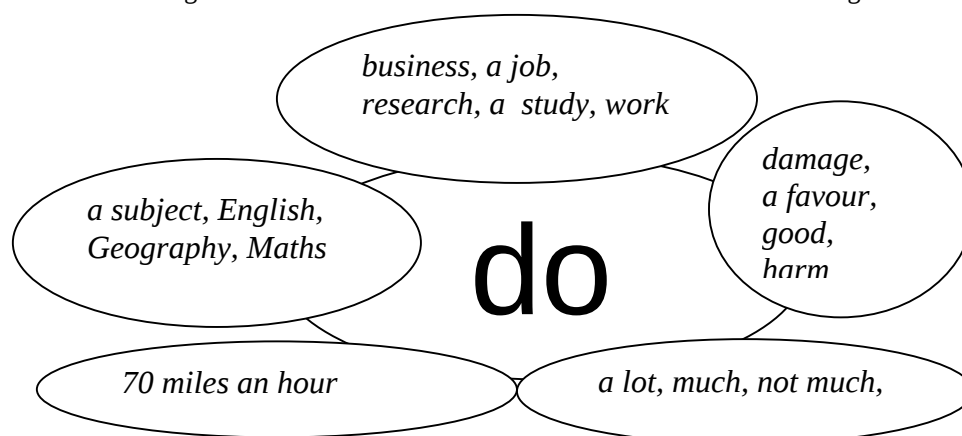
3.6 Les collocations VN en contexte

Nous avons jusqu'ici envisagé les propriétés internes des collocations VN. Mais il est aussi important d'examiner ces structures dans des textes, notamment si nous désirons examiner la distribution de leurs emplois et leurs fonctions contrastives dans le système linguistique en général. Dans cette section nous examinons, à titre d'exemple, les collocations VN bâties autour de deux V génériques : *do* et *make*, non seulement dans la langue générale, mais aussi dans des textes juridiques que nous étudions dans un projet collaboratif depuis 2006 (Gledhill, Heid, Mihăilă, Rousselot, Ștefănescu, Todirașcu, Tufiș & Weller 2007, Todirașcu, Ștefănescu & Gledhill 2008).

Il est d'abord nécessaire d'examiner le fonctionnement de *do* et *make* dans leurs systèmes lexico-grammaticaux respectifs. Le dictionnaire COBUILD (Sinclair et al. 1995, 486-487 : 1006-1007) comporte des informations précieuses sur la fréquence relative de ces verbes ainsi que leurs contextes d'emploi habituels dans la langue générale. Selon le

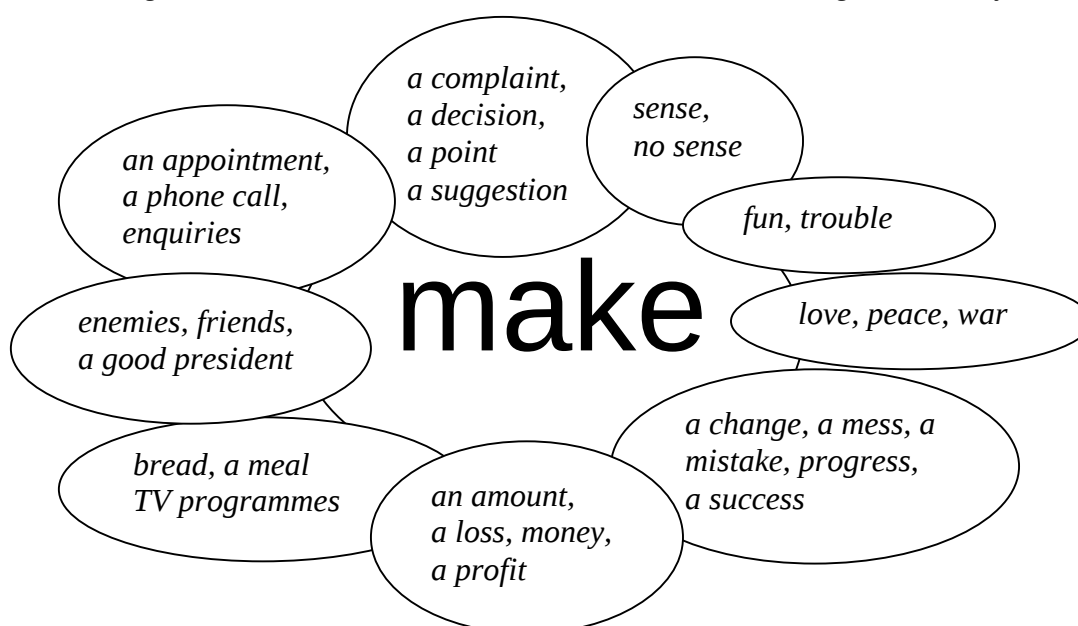
dictionnaire, aucun des deux verbes n'est utilisé majoritairement dans des contextes VN. Le V *do* est la plupart du temps un « pro-verbe », servant d'opérateur (*did you work ? I didn't want to*), ou de verbe « passe-partout » dans des emplois vagues ou elliptiques (*I didn't do much, How are you doing ?*). De même, le V *make* est utilisé dans divers types de constructions causatives (*he was made Attorney General, he made a mess of it all, his opponents made him resign*). Mais mis à part ces emplois plus grammaticaux, nous pouvons isoler les collocations lexicales de ces deux verbes, et regrouper les exemples mentionnés par COBUILD dans les figures (A) et (B) :

Figure A. Les collocations VN de *do* dans le Collins Cobuild English Dictionary.



(Expressions : *It's a done deal! Dos and don'ts. That will do!*)

Figure B. Les collocations VN de *make* dans le Collins Cobuild English Dictionary.



(Expressions : *I've made it! We'll just have to make do with it. Make it snappy!*)

On peut voir dans la figure (A) que les collocations de *do* correspondent généralement à des compléments de portée (*carry out / do + research, make / do + a deal*), ou, plus souvent, à des compléments de portée circonstancielle ; des éléments qui délimitent l'étendue d'un procès matériel ou comportemental qui n'est pas nécessairement précisé parce qu'il est récupérable ailleurs, dans le contexte (*cause / do + damage, study / do + English, travel at / do + 70 miles an hour, etc.*). Il est intéressant de noter, accessoirement, que les expressions idiomatiques associées à *do* (mentionnées à la fin des définitions dans COBUILD) reflètent les emplois grammaticaux du verbe, notamment les emplois elliptiques (*that will do*) et les expressions d'insistance (*do's and dont's*).

Si l'on compare les figures (A) et (B), on voit que la plupart des collocations de *do* et *make* sont incompatibles, à l'exception d'une catégorie de constructions qui expriment un procès matériel de « création » (*do / make + bread, a meal, a list, a TV programme, etc.*). Mais à part ces emplois « créatifs », les compléments de *make* sont des portées de procès qui expriment toute la gamme des procès disponibles dans la langue (matériels : *make a change, money*, comportementaux : *make fun, trouble*, mentaux : *make a point, sense*, communicatifs : *make enquiries, a phone call*, et relationnels : *make friends, a good president*). Comme il a été remarqué pour *do*, les emplois idiomatiques de *make* reflètent les emplois grammaticaux typiques de ce V, notamment la causalité et des procès relationnels exprimant des résultats ou et la « réussite » (*He might make a good president, I've made it ! etc.*).

Nous avons constaté ailleurs (Todiraşcu & Gledhill 2008, Gledhill à paraître b) que les constructions VN sont souvent exploitées dans le discours technocratique, c'est-à-dire les textes administratifs, juridiques, ou politico-journalistiques. Dans nos travaux plus récents, nous avons examiné ces emplois de plus près dans l'*Acquis communautaire corpus* (ACC), une série d'archives parallèles multilingues (environ 30 millions de *tokens* ou occurrences par langue) préparées à l'origine par Steinberger et al. (2006). Les textes dont l'ACC est composé représentent en effet toute la jurisprudence de l'Union européenne depuis 1957. Mais dans ce registre les constructions VN fonctionnent de la même manière que dans la langue générale, sauf que leurs structures lexicales et grammaticales sont beaucoup plus restreintes : l'effet global, comme nous l'avons indiqué dans nos travaux sur le discours scientifique (Gledhill 2000a, 2000b) est d'amplifier et de figer certains usages, ce qui correspond à un « accent phraséologique ». Par exemple, dans l'ACC les collocations VN associées à *do* sont limitées à

l'expression de procès matériels, notamment des observations empiriques ou un peu plus rarement (dans 26) l'expression plutôt vague d'une activité :

- 22a. exposure data must also be reported when no appropriate calculation model or no appropriate data are available to **do** the **estimation** provided for under point 7.
- 22b. for the obligations of the Community institutions and bodies **doing** the **processing**, and for the powers to be vested in the independent supervision...
- 22c. The cost of the experts who check the weight and **do** the **sampling** shall be borne by the intervention agency.
- 22d. The next step is to ask each candidate to **do** the **test** on his own, in accordance with the following instructions:
- 22e....the working time given should correspond to the hours which would have been taken by a fit person to **do** the **work**. ...

De même, comme nous l'avons noté pour la langue générale, les constructions en *make* sont beaucoup plus variées que pour *do*. En outre, nous ne trouvons qu'un (bel!) exemple de *make* dans un procès matériel ou créatif :

- 23. "grain whisky" means **whisky made** from malt and cereals; (b) "malt whisky" means **whisky made** exclusively from malt; (c) "Irish whiskey, category A" means whisky obtained from malt and cereals...

Or il n'est pas étonnant d'observer dans un registre juridique que la majorité des constructions VN en *make* expriment des procès communicatifs qui réfèrent simultanément à des activités administratives, des documents concrets, et des objets discursifs plus abstraits :

- 24a. After this review, the Commission may **make comments** to the Member State and the managing authority.
- 24b. If no export document has been issued, the shipper shall **make a declaration** regarding the quantity being shipped.
- 24c. If appropriate, the Office shall **make a proposal** for such an amicable settlement.
- 24d. The Working Party may, on its own initiative, **make recommendations** on all matters relating to the protection of persons with regard ...
- 24e. Each commission shall, on a timely basis, **make a report** of its activities to the council.

Une deuxième série d'emplois concerne des locutions verbales, comme l'expression *make every effort* ; un « procès mineur » (l'équivalent du V simple *try*) qui introduit dans le prédicat suivant le procès principal de la proposition. Ce procès correspond toujours à un accord ou une tractation sur un problème non encore résolu :

- 25a. Pursuant to Article 8, States shall act in good faith and **make every effort** to agree without delay on conservation and management measures to be applied in the
- 25b. The contracting authority and the consultant shall **make every effort** to amicably settle any dispute relating to the contract which may arise between them,
- 25c. The conference should **make every effort** to reach agreement on any amendments by way of consensus and there should be no
- 25d. The Member States should **make every effort**, by exchanging information, to harmonize their practice with regard to the application of

25e. The contracting authority and the supplier shall **make every effort** to amicably settle any dispute relating to the contract which may arise between them,

On peut noter que dans tous ces emplois (24-25), la construction VN fait partie d'une définition, introduite par un modal (*may, shall*). De même, lorsqu'on compare une construction VN comme *make a recommendation* à son V simple équivalent *to recommend*, on voit que les deux variantes sont utilisées dans des contextes très précis : la construction VN définit les conditions dans lesquelles tel ou tel organisme peut « faire une recommandation » (26) :

26a. The Commission shall publish an annual report recording implementation of the **recommendations made** as well as specific measures taken ...

26b. At the same time, the rapporteur Member State shall **make a recommendation** to the Commission either: - to include the active substance in Annex I

26c. The Working Party may, on its own initiative, **make recommendations** on all matters relating to the protection of persons with ...

26d. ANNEX 1. The Data Protection Officer may **make recommendations** for the practical improvement of data protection to the Community institution ...

26e. The council shall have the authority to **make recommendations** to the parties and the commissions on matters concerning salmon stocks ...

Par contraste, le V simple est utilisé pour réaliser un acte de « recommandation » dans le texte même (27) :

27a. To establish suitable exposure concentrations a trial test **is recommended**.

27b. **It is recommended that** a veterinarian's opinion be sought before use.

27c. The Protocol ... on long-range transboundary air pollution **recommends the adoption of** measures to reduce heavy metals emitted by certain installations.

28d. The said programme **recommends the establishment of** long-term air quality objectives.

28e. The Council Security Committee may **recommend**: - **the use of** a specific marking or codename, - **the use of** a specific system of classification,...

Nous pouvons maintenant résumer la différence globale entre les constructions VN en *do* et *make*. D'abord, il est peut-être étonnant de découvrir que même dans la langue générale, les compléments de ces verbes expriment la portée plus souvent que le rôle d'objet ou d'affecté. Lorsque *do* est le pivot d'une construction VN, le procès exprimé est une activité matérielle plutôt vague ou « sans résultat ». Par exemple, le V simple *to research* réfère à un processus complexe, à la fois cognitif et perceptif, mais la construction VN *to do research* conceptualise ce processus en une activité matérielle atélisque, c'est-à-dire sans bornes aspectuelles. Par contraste, lorsque *make* est le pivot d'une construction VN, il transforme le procès en un référent discursif : ce N est conceptualisé comme le « résultat » d'un procès de création (nous donnerons quelques exemples plus loin). La place manque ici pour comparer ces emplois avec ceux de *give, have, put, take* et d'autres V génériques, mais nous avons donné quelques

indications sur la contribution de ces verbes au sens des constructions VN dans nos travaux récents (Gledhill à paraître b et c).

Or comme nous l'avons affirmé plus haut, il n'est pas suffisant d'examiner les constructions VN hors contexte : il est aussi important d'examiner leur fonctionnement dans des textes plus étendus. Il est alors particulièrement intéressant d'observer ces emplois dans des comptes-rendus et des audiences officielles, c'est-à-dire des registres hybrides, représentant un mélange des structures « impersonnelles » du discours technocratique, ainsi que des traits plus « personnels » du discours oral. A cet égard, nous pouvons citer un extrait en français tiré d'une audience officielle provenant du *Hansard* québécois.¹⁴ Dans ce texte nous avons souligné en gras non seulement les constructions VN mais aussi les référents nominaux et verbaux auxquels renvoient ces constructions:

29. M. Bédard : ... Qui a **fait enquête**? On nous dit que le Parti libéral a **fait une enquête** rigoureuse. On nous a dit ça à deux reprises. Ce matin, on demande: Qui a **fait enquête**? Ça aurait été simple. Moi, j'aurais aimé ça, savoir qui a **fait enquête**, parce qu'on parle d'**enquête** rigoureuse. On n'a pas de **réponse**. Alors, là, actuellement, on n'a aucune **réponse** quant à un 50 000 \$ qui flotte dans les airs. Nous, on a **donné** toutes les **réponses**, on a envoyé tous les chèques. C'est 21 000 \$, et on **est d'accord** avec les conclusions du juge Gomery. Et on a, d'un autre côté, le Parti libéral, qui, lui, tente, de toutes les manières possibles, de tenter de nous attirer dans leur problème à eux, parce que la seule **question** qui est **posée**, dans le rapport, dans la décision du juge Gomery, c'est: Je n'ai pas le mandat d'aller plus loin. Où est ce 50 000 \$? Je ne le sais pas. Alors, quant aux manœuvres... On a vu, hier, là, comment c'était. Aujourd'hui, on a tenté de se rattraper en ramenant des vieilles choses. On a tout **répondu** à ça...

Cet extrait présente un magnifique exemple d'un échantillon de constructions VN à l'œuvre dans le discours politico-juridique : *avoir + réponse*, *faire + enquête*, *donner + réponse*, *être + d'accord*, *poser + question*, etc. La fonction textuelle de ces constructions est de tisser des liens cohésifs entre trois objets discursifs : il s'agit d'une *enquête* (sur la corruption) où l'on pose des *questions* (sur l'argent manquant), et on cherche des *réponses* (des divers protagonistes). Le reste du texte consiste en une série de syntagmes qui élaborent et ré-élaborent ces trois thèmes. On peut aussi voir dans ce texte que chacune des constructions VN renvoie à un référent qui est toujours présent dans le co-texte. La construction *faire + enquête* est une cooccurrence proche de son référent (*une*) *enquête rigoureuse*. Par contre, *donner + réponse* renvoie à un référent plus éloigné : *on a tout répondu à ça*. Enfin, la construction *poser + question* introduit un peu plus loin l'interrogative *où est ce 50 000 \$?* Or nous tenons aussi à souligner les formes relativement « figées » de certains emplois. Par exemple, *poser + question* apparaît au passif : ce n'est pas une

¹⁴ « Le point de presse » de M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi, www.assnat.qc.ca, 2 nov. 2005.

occurrence fortuite, car nous avons trouvé (Gledhill à paraître c) que cette construction apparaît régulièrement au passif dans ce type de discours. De même, il est intéressant d'observer dans le même texte deux variantes de la même construction : *faire enquête* et *faire une enquête*. Il nous semble que *faire enquête* n'est pas un québécoïsme ou une troncation de *faire une enquête*, il s'agit plutôt d'un schéma lexico-grammatical tout à fait productif en français : *faire + date, jeu égal, événement, polémique, recette*, etc. Il s'agit peut-être d'une expression instituée dans la communauté discursive des administrateurs au Québec. Mais on pourrait aussi conjecturer qu'en choisissant ce schéma, cet homme politique ait opéré une réanalyse de l'expression *faire une enquête*, la sortant du domaine mental (*enquête* en tant que procès cognitif ou communicatif), pour la placer dans un domaine plus matériel (*enquête* en tant que processus administratif).

Enfin, nous pouvons observer les mêmes fonctionnements discursifs dans le même type de textes en anglais. Nous verrons, dans la série d'échanges suivants (23-25), que l'utilisation des constructions VN est absolument fondamentale pour notre interprétation des enjeux politiques et personnels de ce texte. Dans ce document, provenant de transcriptions fournies par plusieurs sources journalistiques et juridiques américaines¹⁵, le juge Albert Gonzales, doit faire face à des questions de la part de sénateurs démocrates qui s'opposent à sa nomination en tant qu'*Attorney General*. Au début de cette audience, Gonzales est accusé, ouvertement, d'avoir émis un avis permettant au régime américain de ne pas appliquer la convention de Genève concernant les personnes soupçonnées d'être des terroristes. Du point de vue linguistique, il est intéressant d'observer le rôle des constructions VN dans les questions posées par les sénateurs. Ces questions établissent, dans tous les cas, un référent dans la forme d'une construction VN (*faire + une décision, une erreur, un jugement, un ordre, une recommandation*), et cet élément est repris et développé dans le discours suivant, surtout dans les réponses. Mais lorsque Gonzales répond, il reformule les constructions utilisées par les sénateurs tout en évitant le terme « recommandation » (parce que la *recommendation* de ne pas appliquer la convention de Genève venait de lui) :

30. SEN. KOHL: [...]Secretary of State Colin Powell and others raised concerns about the **decision** not to apply the Geneva Conventions, some even suggesting that it could well undermine U.S. military culture. And we now know that those concerns in large part, or significantly, were well-founded. In drafting your **recommendations** for the president on the application of Geneva Conventions, did you ever consider

¹⁵ « Confirmation hearing on the nomination of Alberto R. Gonzales to be Attorney General of the United States », www.humanrightsfirst.org, 6 janvier 2005.

the impact that this could have on winning the hearts and minds of the Arab world in the war on terror? And in light of what has happened, if you could **make the recommendation** all over again, would you do something different than what you did?

MR. GONZALES: Senator, that is a very good question, and thank you for asking that. I think the **decision** not to apply Geneva in our conflict with al Qaeda was absolutely the right **decision** for a variety of reasons.

Dans (30) Gonzales ne reprend pas la notion de « recommandation » ; il met plutôt l'accent sur une décision (« la *décision* politique », prise par le président). De même, dans (31) :

31. SEN. BIDEN [...] I love you, but you're not very candid so far. (Laughter.) And so, please, do no use the strawman, that "while as a future attorney general I may not be able to comment on what that law means" -- you are obliged to comment. It's your job to **make a judgment** before a case is taken. That's your **judgment** we're looking at. [...] Now, the reason why it is appropriate to ask you about Abu Ghraib is not to go back and rehash Abu Ghraib, but it's relevant as to whether or not what occurred at Abu Ghraib came as a consequence of the **judgments made** and **embraced** by the president that were then essentially sent out to the field. So again, I want to sort of clarify here. This is about the **judgment** you have **exercised** and whether or not the next four years the **judgment** you're going to **give** a president, which he understandably should rely upon -- this is not a man who has your legal credentials; that's why he has you, to **make a recommendation** to him. And it's appropriate for him to accept that **recommendation**, unless on its face an average citizen or an informed president who's not a lawyer would say no, that can't **make any sense**. And so the **point I'm trying to make** here -- and I will come back with questions, and if I have any time, I will -- well, I don't have any time -- is, this is important stuff, because there was a fundamental disagreement within the administration [...]

MR. GONZALES: There was a great deal of debate within the administration, as that memo partly reflects, about what was legally required and perhaps a policy **judgment to be made** by the president. And the fact that there was disagreement about something so significant, I think, should not be surprising to anyone.

Le problème dans cet échange est que le sénateur brouille le sens de *make a judgment*, en créant deux interprétations possibles : le « jugement » implique-t-il un procès cognitif (qui équivaut à une « décision » à prendre par le président), ou un procès communicatif (qui équivaut à un « avis » professionnel, à transmettre au président) ? Gonzales a donc le choix entre ces deux interprétations, générées par la question même, et son emploi de *make a judgment* renvoie à la première interprétation, c'est-à-dire la construction équivoque introduite par le sénateur Biden : *judgments made and embraced by the president*. Mais évidemment, dans tout le reste de la question, le sénateur affirme clairement que c'est Gonzales qui est responsable pour un « jugement » (un avis professionnel) qui a conduit le président à prendre la décision de ne pas appliquer la convention de Genève (Biden emploie plusieurs constructions VN différentes à cet effet : *it's your job to make a judgment...*, *the judgment you have exercised...*, *the judgment you're going to give a president, he has you to make a recommendation to him*, etc.). La réponse de Gonzales est donc extrêmement efficace : le « jugement » est nominalisé, modalisé (*perhaps*) et reformulé au passif pour être

enfin attribué au président en tant que jugement politique (*a policy judgment to be made by the president*).

Notre dernier exemple démontre non seulement une reformulation assez simple de la part de Gonzales, mais aussi l'importance des constructions VN dans le développement et l'organisation même de l'échange :

32. SEN. LEAHY: The Bybee memo concludes that a president **has authority** as commander in chief to override domestic and international law as prohibiting torture and can immunize from prosecution anyone -- anyone -- who commits torture under his act; whether legal or not, he can immunize them. Now, as attorney general, would you believe the president **has** the **authority** to exercise a commander-in-chief override and immunize acts of torture? [...]

MR. GONZALES: First of all, sir, the president has said we're not going to engage in torture under any circumstances. [...]

SEN. LEAHY: Mr. Gonzales, I'd almost think that you'd served in the Senate, you've learned how to filibuster so well, because I **asked** a specific **question**: Does the president **have** the **authority**, in your judgment, to exercise a commander-in-chief override and immunize acts of torture?

MR. GONZALES: With all due respect, Senator, the president has said we're not going to engage in torture. That is a hypothetical **question** that would involve an analysis of a great number of factors. And the president - [...]

SEN. LEAHY So I'm going to ask you again: Can the president immunize from prosecution those who commit torture under his **order**? I'm not suggesting the president has **made** such **orders**. But can a president immunize from prosecution those who would commit torture under his **order**?

MR. GONZALES: [...] I believe my earlier response, Senator, was that that is a hypothetical situation that is not going to happen. This president is not going to **order torture**. I will also say [...]

Ici encore, Gonzales donne l'impression de reprendre un référent établi par le sénateur, tout en évitant de répondre à sa question : le président, en tant que commandant en chef, peut-il « permettre » ou « donner l'ordre » à sa hiérarchie militaire de faire abstraction de la convention de Genève ? Cette question tourne autour d'un seul objet discursif : la « permission » ou l'« autorisation ». Cet objet est exprimé à plusieurs reprises par la construction VN *have the authority to ... immunize*, et par le modal d'autorisation : *can a president immunize*. Ce référent, très clairement exprimé par le sénateur, n'est pas repris par Gonzales, qui préfère affirmer que le régime n'autorisera pas directement la torture. En termes linguistiques, Gonzales utilise et réutilise des V simples *we're not going to engage in torture*, *the president is not going to order torture*, pour nier une autorisation directe, alors que la question adresse plutôt l'autorisation indirecte, c'est-à-dire l'autorisation de faire abstraction de la convention de Genève.

Les textes que nous avons examinés ici (29-32) démontrent très clairement que les constructions VN ont une place centrale dans la structuration du discours technocratique, même dans des échanges oraux. En termes sémiotiques, chacun de ces textes est organisé autour d'un nombre très restreint de thèmes, des objets discursifs qui constituent le focus de chaque échange. Les interlocuteurs réfèrent à ces objets en utilisant des signes simples, notamment les termes : *enquête*, *question*, *réponse*, ou *authority*, *decision*, *judgment*, *order*, *recommendation*. Ces signes sont parfois intégrés dans des constructions VN, mais aussi dans d'autres structures du discours. Ces signes sont ainsi débattus, définis, discutés, associés à des protagonistes différents, reformulés, ré-interprétés et parfois intentionnellement mal interprétés. Parfois c'est le texte même qui devient l'objet du discours : dans (32) *I asked a specific question, That is a hypothetical question*. En d'autres termes, les constructions VN ne sont pas des expressions ou des signes qui réfèrent à un sens hors contexte, une « valeur » essentielle, mais plutôt des constructions du discours qui contribuent de façon productive à l'organisation du texte, notamment en créant, figurativement mais aussi littéralement dans le cas de *make* et *faire*, des référents discursifs autour desquels le reste de l'échange est bâti.¹⁶

3.7 Conclusion

La phraséologie est un thème de recherche que nous avons développé dans plusieurs travaux récents, ainsi qu'une matière que nous enseignons dans de nombreux contextes, plus récemment dans le cadre d'un Master en Linguistique et Informatique. Les thèmes évoqués dans nos publications concernent les problèmes traditionnels de la phraséologie : la définition des expressions idiomatiques, des locutions et d'autres unités phraséologiques (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005a, Gledhill & Frath 2007), le figement, la lexicalisation et les fossiles (Gledhill & Frath 2005b, Gledhill & Frath 2005c), et la typologie des collocations (Gledhill 1999a, 2000a). Pourtant, vers la fin de cette section, nous nous sommes certainement éloigné des préoccupations traditionnelles des phraséologues : nous discutons du comportement lexico-grammatical des collocations verbo-nominales, ainsi que du fonctionnement de ces constructions dans les textes. Il s'agit d'un thème plus récent pour nous, et que nous n'avons pas encore épuisé (Gledhill 2007, 2008, à paraître b et c, Todiraşcu & Gledhill 2008, Todiraşcu, Stefănescu & Gledhill 2008).

¹⁶ Le juge Albert Gonzales a été obligé de démissionner deux ans après cette audience.

Nous pouvons maintenant résumer notre position sur la phraséologie dans les termes généraux de la sémiotique. Les « expressions dénominatives » sont des séquences de signes préconstruites qui fonctionnent comme des signes simples sur le plan sémiotique, et qui réfèrent à un sens global de façon prévisible (*kick the bucket, that's made my day, , take seriously, un drôle d'oiseau, faire chou blanc, mettre en cause, etc.*). Par contre, les « constructions discursives » sont des séquences de signes plus provisoires ou variables sur le plan formel mais aussi plus polyvalentes, ou productives, sur le plan fonctionnel (*kick the door, to make a cake, un oiseau brun strié de noir, faire un gâteau, etc.*). Mais nous avons vu dans la discussion précédente qu'il existe une catégorie de constructions intermédiaires, des « constructions dénominatives », qui réfèrent de façon prévisible à un sens global, mais qui sont moins figées ou préconstruites que les expressions (*kick up a fuss, make a decision, do some work, faire une enquête, poser une question, etc.*). Or nous avons étudié le cas particulier des collocations verbo-nominales (VN). Nous avons montré ici que les collocations VN ont une propriété en commun : le complément (dans une construction VN) ou le N (dans une expression VN), désigne ou délimite la portée transitive du procès exprimé par le prédicat. Les linguistes se sont souvent intéressés à ce genre de propriété « interne », mais dans la section 3.6 nous avons également souligné la fonction textuelle de ce type de construction, qui sert notamment à nommer un objet du discours et à lui attribuer le statut d'un « thème à débattre ». Si nous discutons donc du fonctionnement discursif de ces constructions, c'est simplement parce que notre perspective sur la phraséologie est celle du grammairien et de l'analyste de discours : en effet, comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises ici et dans nos travaux, le véritable intérêt des « unités phraséologiques » ne réside pas dans les différentes catégorisations que nous pouvons en faire, mais plutôt dans le fait que ces constructions ont des fonctions contrastives (par rapport aux autres ressources linguistiques) et discursives (dans les textes).

En somme, dans cette section nous avons adopté une optique essentiellement sémiotique. Ce qui importe de ce point de vue est la relation privilégiée entre le signe et son contexte, que ce soit le co-texte immédiat du syntagme ou le contexte de situation plus large. Dans la prochaine section nous changeons de perspective. Nous verrons que le point de départ de la lexico-grammaire est le système : les relations qui comptent sont celles que l'on peut observer entre les signes, les syntagmes et le discours, ainsi qu'entre les signes et le système linguistique plus général.

4. La Lexico-grammaire

Dans la discussion précédente, nous avons exploré le comportement phraséologique des signes, c'est-à-dire la façon dont les groupes de signes complexes (des constructions discursives) se coalisent en signes simples (des expressions et des constructions dénominatives). Dans la présente section, nous examinons le comportement « lexico-grammatical » des signes, autrement dit leur fonctionnement dans des textes et dans le système linguistique en général.

Si la phraséologie est un thème relativement récent de notre recherche, la collocation et l'étude des constructions lexico-grammaticales constituent des préoccupations constantes de tous nos travaux. Nos premières études ont ainsi porté sur les schémas lexico-grammaticaux dans les articles de recherche scientifiques (Gledhill 1995a, 1996a, 1996b, 1997, 1999b, 2000a, 2000b), ainsi que dans d'autres types de textes (Gledhill 1994b, 1998b, 1999a), et nous avons plus récemment étendu cette analyse aux constructions adverbiales (Gledhill 2005). Nous nous proposons de réexaminer ces thèmes ici à la lumière de nos recherches plus récentes. En particulier, nous considérons deux thèmes qui, à notre avis, n'ont pas été suffisamment explorés dans l'analyse de discours et le modèle systémique fonctionnel en particulier : (i) le rôle des signes grammaticaux dans la construction et l'identification des discours, et (ii) le rôle des constructions adverbiales (des « ajouts »), notamment dans une position plutôt inhabituelle du syntagme anglais.

Nous revenons donc dans cette section à l'hypothèse de base des linguistes contextualistes et des continuateurs de Firth (1957) : la « collocation » est une relation significative qui sous-tend toute séquence de signes, même les syntagmes discursifs les plus insolites. Mais en nous concentrant sur les signes grammaticaux et un problème syntaxique particulier, nous nous éloignons ici d'une vision purement lexicale de la collocation. En effet, dans la discussion suivante nous abordons le problème de la **colligation**, c'est-à-dire, dans la terminologie de Firth, la relation privilégiée entre les signes grammaticaux et les syntagmes du discours.

4.1 Le discours et le système lexico-grammatical

Dans les sections suivantes, nous reprenons une méthode descriptive développée lors de nos premiers travaux : l'identification systématique de schémas lexico-grammaticaux dans des genres textuels spécifiques. Mais avant d'examiner des exemples précis, il est nécessaire de répondre à une question plus générale mais souvent négligée dans des études de corpus : comment rendre compte de la notion de « discours » et comment identifier le discours d'un domaine ou d'un texte particulier ?

Dans les termes sémiotiques que nous avons introduits plus haut, un **discours** constitue l'ensemble des signes et des syntagmes que nous utilisons pour désigner un objet, c'est-à-dire un référent général reconnu par la communauté linguistique, ou un thème spécifique développé dans un texte. Nous avons déjà exploité la notion d'« objet du discours » dans notre discussion de la dénomination (section 2.2), et cette idée est au cœur de notre distinction entre les constructions dénominatives et discursives. Il convient de rappeler ici que les signes dénominatifs nomment les objets de façon catégorielle et conventionnelle (par ex. le *nom* d'une planète, le *terme* « planète », le *titre* d'un livre, le *substantif* « livre », etc.), alors que les syntagmes discursifs réfèrent aux objets de façon partielle et éphémère (la *description* d'une planète, la *définition* du terme « planète », le *texte* d'un livre, le *débat* à propos d'un livre, etc.).

Si un « objet » est un référent global, construit par un ensemble de références intertextuelles, un **thème** est un référent local, plutôt éphémère, construit par un texte particulier. Cette distinction nous permet de discuter du jeu complexe que l'on peut observer entre les objets du discours public et les thèmes spécifiques qui se manifestent dans les textes, ainsi que de la relation entre les différents types de discours et les types de textes. Nous avons vu dans les sections précédentes qu'un « genre » est un type de texte reconnu dans une culture donnée (un *compte rendu*, un *éditorial*, une *profession de foi*, etc.), et réalisé par une configuration particulière de formes linguistiques que l'on appelle un « registre » ou un style (un *registre formel*, *informatif*, *journalistique*, *scientifique*, etc.). Or ce qui distingue un texte individuel des autres occurrences du même type de texte, ce sont les différents discours employés dans le texte, ainsi que les différents objets ou thèmes auxquels ces discours font référence. Un *éditorial* par exemple peut développer plusieurs thèmes au cours du même texte : la *compétition entre personnalités politiques*, la *corruption*, la *crise économique*, etc. Ces différents thèmes peuvent être appréhendés individuellement, mais dans un *éditorial* donné, les thèmes s'associent pour créer un référent complexe : la « problématique » (Adam

1991) ou le « métathème » (Martin & Veel 1998, Bloor & Bloor 2007). La cohérence de ce référent dépend des informations relevant du contexte de situation (*de quel pays s'agit-il ? , quel est le parti pris du journal ou de l'éditorialiste ?* etc.). Mais la cohésion du texte dépend surtout de ce que nous appelons des **schémas discursifs** : des séquences de signes qui constituent l'argumentation du texte, notamment les différentes manœuvres rhétoriques utilisées par l'auteur dans la construction de son argument (un passage *descriptif, évaluatif, instructif, narratif, persuasif* : ce sont les *rhetorical moves* de Swales 1990), ainsi que les différentes prises de position adoptées par l'auteur (une perspective *critique, flegmatique, hystérique, lyrique, satirique*, etc.) Ces fonctions ne sont pas réalisées par des formes linguistiques isolées : en général le texte moyen déploie de nombreux **schémas lexico-grammaticaux**, chacun réalisant un amalgame complexe de fonctions discursives ; et chacune de ces fonctions variant selon le type de texte et notre interprétation des schémas discursifs environnants.

Il s'ensuit de ce que nous venons de dire qu'un objet complexe, comme « la science » ne représente pas un discours unique, mais plutôt un faisceau de pratiques textuelles, une association de thèmes et de discours apparentés. Dans nos ouvrages précédents sur le discours scientifique (Gledhill 1996a, 2000a), nous nous sommes inspiré des philosophes du « langage naturel » comme James (1907), Wittgenstein (1957) et Gadamer (1976), ainsi que des sociologues et linguistes « constructivistes » : Latour & Wolgar (1986), Myers (1990), Swales (1990) et Halliday & Martin (1993). Pour ces auteurs, les systèmes de savoir comme la science ou la religion sont des objets discursifs désignés par des ensembles de propositions qui varient selon les dispositions idéologiques de la communauté linguistique en général, et de la communauté des spécialistes en particulier. C'est dans ces termes que Foucault décrit le « discours botanique » :

[...] pour qu'une proposition appartienne à la botanique, [...] elle doit s'adresser à un plan d'objets déterminé : à partir de la fin du XVII^e siècle, par exemple, pour qu'une proposition soit « botanique » il a fallu qu'elle concerne la structure visible de la plante, le système de ses ressemblances proches et lointaines ou la mécanique de ses fluides (et elle ne pouvait plus conserver, comme c'était le cas au XVI^e siècle, ses valeurs symboliques, ou l'ensemble des vertus ou propriétés qu'on lui reconnaissait dans l'Antiquité) [...] [Donc] pour appartenir à une discipline, une proposition doit pouvoir s'inscrire sur un certain type d'horizon théorique (Foucault 1972 : 32-35.)

Or si les sciences ne partagent pas un discours homogène ou unique, elles ont néanmoins leurs propres registres ou « variétés de langue ». Les terminologues et les analystes de discours

spécialisés (par exemple, Banks 1994) ont souvent remarqué que les textes scientifiques exploitent les mêmes ressources linguistiques que les autres types de textes, mais avec des fonctions différentes et dans des proportions qui leur sont propres. Nous avons proposé par ailleurs (Gledhill 1996a, 1996b, 2000a, 2000b) qu'un des moyens les plus intéressants d'identifier cette configuration de traits linguistiques est d'étudier les collocations les plus « saillantes » dans un corpus de textes représentatifs : en l'espèce, un corpus d'articles de recherche publiés dans le domaine de la cancérologie et la pharmacologie (*Journal of Microbiology, New England Journal of Medicine, Perkin Transactions*, etc.).

Mais nous avons aussi souligné (notamment dans nos travaux plus approfondis : Gledhill 1996a, Gledhill 2000a) que l'analyse de corpus a l'inconvénient d'occulter certains des aspects les plus idiosyncrasiques des textes scientifiques, notamment les représentations « non-verbales » qui constituent non seulement des outils de communication ponctuels, mais aussi de véritables « objets » d'étude dans certaines disciplines (on peut citer par exemple l'*informatique*, la *logique*, et certaines écoles de la *linguistique formelle*). Pourtant, pour nous, et pour beaucoup d'autres commentateurs (par exemple, Petit 1994, 1995), la véritable spécificité du discours scientifique réside dans l'interpénétration de ces systèmes de représentation. Tout inventaire des caractéristiques du discours scientifique doit donc rendre compte de ces facteurs « multimodaux » : ce terme représente une préoccupation récente de la théorie systémique fonctionnelle (O'Halloran 2004, Baldry & Thibault 2005). Comme il est d'usage dans l'approche SF, nous pouvons décrire les caractéristiques « uniques » du texte scientifique dans les termes de trois métafonctions (introduites plus haut dans la section 2.2). Dans l'inventaire suivant, par exemple, nous décrivons non seulement les différentes métafonctions du texte scientifique, mais aussi les « objectifs » épistémologiques et les « modes » méthodologiques que l'on peut associer à chacune de ces dimensions de l'analyse :

- L'**objectif expérientiel** (ou « thématique ») de l'article de recherche est de préciser ou modifier la taxonomie conceptuelle d'un domaine spécialisé. Le **mode expérientiel** de ce genre de texte est d'employer l'argumentation appropriée et la terminologie particulière de chaque domaine. Les taxonomies et les systèmes de représentation non-verbale développés dans de nombreuses spécialités (*la notation chimique, mathématique, physique*, etc.) interagissent avec le système lexico-grammatical. Par exemple, nous avons suggéré (Gledhill 2000a) que la notation chimique a un impact direct sur le système de référence cohésive des textes pharmacologiques. En contrepartie, les termes dans de nombreux domaines s'inspirent de la langue générale (*charmed particles, black hole, synthetic story*, etc.), ou sont dérivés de la même façon que d'autres néologismes du système linguistique (*Acquired Immune Deficiency Syndrome > AIDS, protinaceous infectious particles > prions*, etc.).

- L'**objectif interpersonnel** de l'article de recherche est de promouvoir ou de maintenir le statut des auteurs auprès d'une communauté de spécialistes. Le **mode interpersonnel** de ce type de texte est d'annoncer de nouvelles données ou une découverte, en employant notamment les schémas conventionnels de l'argumentation scientifique (*démonstration, explication, réfutation, etc.*) ainsi que des schémas discursifs circonspects et indirects appropriés à ce type d'argumentation (*la modalité, la nominalisation, le passif, etc.*).
- L'**objectif textuel** de l'article de recherche est de réaliser une communication conforme aux attentes de la communauté des spécialistes. Le **mode textuel** de l'article de recherche est d'adopter le format convenu et les formes linguistiques conventionnelles d'un prototype idéalisé du texte scientifique (*mise en page, sections rhétoriques, figures, notation et symboles techniques, références, registre et style appropriés, etc.*).

Naturellement, cette caractérisation sommaire est compliquée par de nombreux facteurs, notamment le fait qu'il existe d'importantes différences conceptuelles et conventionnelles entre disciplines, ainsi que le fait que de nombreux genres partagent les mêmes modes discursifs que les articles de recherche scientifiques : on pense en particulier à la masse de textes anonymes et technocratiques que l'on appelle la « littérature grise » (Auger 1989).

En somme, dans les lignes précédentes nous avons esquissé une définition sémiotique du discours. En particulier, nous constatons, sans grande originalité, que le texte individuel développe un certain nombre de thèmes en déployant des schémas discursifs. Chacun de ces schémas réalise un amalgame complexe de fonctions « textuelles », « interpersonnelles », et « expérientielles », c'est-à-dire des références à des objets du discours public, ou aux thèmes spécifiques développés dans le texte. Nous avons aussi vu ici qu'un objet du discours public comme la science est un référent complexe, à propos duquel les spécialistes et le public plus large brodent de nombreux discours, notamment dans la forme conventionnelle de genres privilégiés comme l'article de recherche. Or la spécificité du discours scientifique réside en partie dans les systèmes de représentation qui sont adoptés notamment par les sciences « exactes ». Comme nous l'avons indiqué plus haut, il n'est donc pas facile de caractériser l'ensemble des traits prototypiques du discours scientifique. Mais il est certainement possible d'identifier les schémas discursifs les plus centraux de certains types de textes - en d'autres termes les schémas lexico-grammaticaux qui sont façonnés par les divers aspects de l'activité de recherche, et qui constituent la substance même de l'argumentation scientifique. Dans nos travaux précédents (Gledhill 2000a, 2000b) nous avons nommé cette configuration de schémas l'« accent phraséologique », et nous avons montré qu'une manière particulièrement

efficace de l'identifier est d'étudier les collocations dans un corpus représentatif de textes. Dans la section suivante, nous présentons des exemples concrets de cette approche.

4.2 La fonction discursive des signes grammaticaux

Nous avons suggéré dans nos premiers travaux (Gledhill 1996a, 1996b, 2000a, 2000b, et ailleurs) qu'il est possible d'identifier les schémas discursifs prototypiques d'un genre ou d'un registre particulier en identifiant en premier lieu les signes grammaticaux les plus « saillants » de ces textes, et ainsi par la suite les schémas lexico-grammaticaux dont ces signes sont des éléments stables. L'objectif de cette section est donc de démontrer que les signes grammaticaux ont un rôle important à jouer dans l'identification des genres textuels et dans la construction du discours en général.

Nous pouvons définir les signes grammaticaux dans les mêmes termes sémiotiques que nous définissions les signes lexicaux. Comme il a été indiqué plus haut, les **signes lexicaux** réfèrent à des « objets du contexte », des référents globaux du discours public ou des thèmes locaux des textes. Par contraste, les **signes grammaticaux** renvoient à des « objets du co-texte », c'est-à-dire que les signes grammaticaux réfèrent en premier lieu aux autres signes du syntagme ou du co-texte adjacent. Puisque le travail référentiel d'un signe grammatical est partagé par d'autres éléments du syntagme, sa référence individuelle devient plus abstraite et générale. En contrepartie, parce que le signe grammatical réfère à un objet abstrait, il devient aussi plus « provisoire » et « productif » : autrement dit, il peut s'employer dans une plus grande variété de contextes syntagmatiques que des signes lexicaux (on pense à l'emploi de plus en plus répandu en anglais du progressif *be + V+ ing*, ou la préférence croissante en français pour les verbes conjugués en *-er* : *finir* > *finaliser*, *recevoir* > *réceptionner*, *voir* > *visionner*, etc.).

Or notre terme « signe grammatical » présente de nombreux avantages par rapport aux termes traditionnels « mot fonctionnel », « forme grammaticale », etc. En particulier, il nous permet de regrouper les lexèmes (*but, has, it, of,*) et les morphèmes grammaticaux (*-ing, -s,* etc.), les séquences discontinues qui constituent des signes contrastifs (le *progressif*, le *passif* etc.), ainsi que les relations grammaticales dans des structures syntagmatiques (l'*accord* entre sujet et prédicat, etc.). De même, puisque nous utilisons le même terme pour les « signes » grammaticaux et les « signes » lexicaux, nous pouvons traiter les deux catégories sur le même

plan, ce qui nous permet notamment de décrire des emplois intermédiaires, comme nous le verrons dans les paragraphes suivants. Enfin, il convient de noter que la distinction entre signes grammaticaux et lexicaux correspond essentiellement à celle établie par la grammaire modiste médiévale entre « syncatégorèmes » et « catégorèmes » (Adam 1991, Kleiber 1994, Frath 2007). Comme les syncatégorèmes, les signes grammaticaux ne signifient qu'en conjonction avec les catégorèmes, des signes lexicaux dont le potentiel référentiel est en principe plus indépendant du co-texte syntagmatique.

Les signes grammaticaux ont souvent retenu l'attention des grammairiens énonciativistes (Benveniste 1966, Culioli 1999, entre autres). Dans cette perspective, les signes grammaticaux sont des « actualisateurs » ou des « opérateurs », des réalisations concrètes des systèmes abstraits de la grammaire. Les oppositions exprimées par ces systèmes sont en principe fermées, et par conséquent les signes grammaticaux sont limités en nombre, et contrastifs par rapport à d'autres signes ou structures comparables (*of* / le génitif, *to* + *V* / *V* + *ing*, *en* / *dans*, *il est* / *c'est*, etc. : nous étudions quelques-uns de ces exemples dans la prochaine section). De même, les énonciativistes considèrent les signes grammaticaux non pas comme des marqueurs vides de sens, mais plutôt des « invariants » qui ont une valeur ou un sens essentiel. Dans cette perspective, le sens de chaque signe est constitué par un faisceau d'opérations cognitives, généralement définies par des métaphores logiques, psychologiques ou spatiales : *appartenance*, *association*, *dissociation*, *identification*, *inclusion*, etc. Nous ne poursuivons pas cette approche ici : il importe néanmoins de noter que les analyses proposées par ces linguistes sont souvent basées sur des données empiriques et textuelles, et sont donc d'une grande valeur scientifique. Mais à la différence des énonciativistes, nous estimons qu'il est possible d'arriver aux mêmes résultats sans avoir recours à des explications cognitives. Nous verrons plus loin, par exemple, qu'il est possible de définir le fonctionnement global des signes grammaticaux en décrivant simplement les fonctions discursives des expressions dans lesquelles ces signes sont habituellement utilisés.

Comme nous l'avons vu plus haut, un des problèmes fondamentaux du structuralisme est que les signes ne sont pas des « invariants » isolés d'un système abstrait, mais plutôt des fragments récurrents de schémas discursifs. Selon la perspective fonctionnelle que nous adoptons ici, nous soulignons donc plutôt les ressemblances entre signes grammaticaux et lexicaux, et l'interdépendance des deux types de signes, notamment pour la signification. Les historiens des langues et les comparatistes (Meillet 1912, Bauer 1978, Traugott & Heine 1991, Boisson et al. 1994, Brinton & Traugott 2005), ont souvent souligné le continuum entre

les signes grammaticaux et lexicaux : la grammaire puise dans le lexique afin de trouver de nouvelles ressources (la « grammaticalisation »), tandis que les syntagmes discursifs sont susceptibles de devenir des signes intégrés dans le répertoire lexical (la « lexicalisation »). Ces relations cycliques ont inspiré la formule « Yesterday's style is today's syntax ; today's syntax is tomorrow's vocabulary » (que nous adaptons librement de Givón 1971 : 413).

Or nous pouvons définir ces processus dans les termes référentiels de la sémiotique. Dans le cas de la **lexicalisation**, les différents signes d'un syntagme s'associent à un seul contexte d'emploi particulier, et finissent par référer globalement à un nouvel objet : nous avons mentionné plus haut le cas des constructions discursives devenues des expressions dénominatrices, comme *Wotcha*, *How do you do?*, etc., et on peut aussi citer le cas des locutions prépositionnelles en français : *au fur et à mesure de*, *en ce qui concerne*, *quant à...* Par contre, dans le cas de la **grammaticalisation**, le signe devient le pivot dans un syntagme dont les contextes d'emplois se diversifient, et le signe finit par référer à un objet plus abstrait ou général : c'est le cas des verbes *can*, *could*, etc. qui se sont spécialisés dans l'expression de la modalité en anglais, ou des substantifs *pas*, *point*, *rien* dans l'expression de la négation en français. Enfin, il est important de noter qu'il existe des degrés relatifs de grammaticalisation et de lexicalisation. Nous avons vu, dans la section 3, que les verbes génériques dans les constructions verbo-nominales, comme *do* et *make*, fonctionnent en partie comme des signes lexicaux (*do* réfère à des procès dynamiques ou matériels, *make* réfère à des procès génériques impliquant la création), et en partie comme des signes grammaticaux (*do* et *make* constituent les « pivots » syntaxiques de leurs constructions, alors que les sens spécifiques de ces constructions sont précisés par des N comme *some work*, *a recommendation*, etc.). Par contre, les mêmes signes *do* et *make* sont aussi utilisés dans des constructions encore plus grammaticalisées (pour *do* la négation, pour *make* la causation). On peut voir donc que le fonctionnement d'un signe comme *do* n'est pas invariable, mais varie entre des emplois dénominatifs plus « lexicaux » et des emplois discursifs plus « grammaticaux ».

Si nous avançons que les signes grammaticaux sont comme tous les autres signes, nous devons supposer qu'ils ont les mêmes propriétés lexico-grammaticales et collocationnelles que les signes lexicaux. Mais cette notion n'est pas souvent reconnue, même par des linguistes fonctionnalistes. Ainsi Halliday & Hasan affirment que les signes grammaticaux n'ont pas de rôle à jouer dans la cohésion textuelle parce que « [these items] can hardly be said to contract significant cohesive relations, because they go with anything at all » (1976 : 290). Si des linguistes fonctionnalistes, rompus à la notion de la « lexico-

grammaire », ne peuvent accepter que les signes grammaticaux puissent entrer dans des relations collocationnelles, il n'est pas étonnant de noter que les linguistes formalistes sont encore moins enclins à reconnaître la nature «lexicale» de ces signes. Ainsi dans la linguistique informatique (par exemple chez Smadja 1993), on affirme qu'il faut éliminer les formes grammaticales (les *stop words*, mais aussi les variantes dérivées des «lemmes») avant de procéder à des analyses statistiques «plus intéressantes».

Or nous avons montré à plusieurs reprises (Gledhill 1994b, 1995a, 1996a, 1996b, 1997, 1998b, 1999a, 1999b, 2000a, 2000b) que les signes grammaticaux (ou tout au moins les «mots fonctionnels») ont des préférences collocationnelles. Nous avons en particulier établi que la distribution de ces signes n'est pas homogène dans les diverses variétés d'une langue (notamment dans l'article de recherche scientifique), et que les signes grammaticaux ont une distribution régulière et prévisible dans les différentes sous-sections du même texte (les *titres*, les *abstracts*, les *introductions*, etc.). De même, nous avons démontré que les signes grammaticaux constituent les éléments les plus stables (les pivots) dans les schémas lexico-grammaticaux les plus typiques de ces textes, et que ces schémas constituent la phraséologie fondamentale du discours dans un corpus particulier. Mais nous nous garderons de développer ces arguments ici. Dans le reste de cette section nous nous contenterons de démontrer l'importance des signes grammaticaux dans l'identification des différents types de textes.

Il n'est pas difficile d'identifier le registre ou le genre d'un texte à partir des seuls signes grammaticaux. Lorsque nous discutons de ce principe avec nos étudiants, nous leur demandons d'effectuer un *cloze test* sur un ou plusieurs textes dont les signes lexicaux ont été omis. Lors de chaque test, nous présentons les extraits suivants à nos informateurs (1-3 aux anglophones, 4-6 aux francophones), et nous leur demandons de remplir autant de cases que possible (dans les extraits présentés ci-dessous, chaque signe lexical a été remplacé par un X, alors que les signes grammaticaux ont été gardés, y compris les opérateurs *is*, *est* et des terminaisons *-ed*, *-ly* et *-s* en anglais, *-é*, *-ment*, et *-s* en français) :

- 1a. X the Xs with a X X X. X the X with X and X to X, and X each X in it. X the X, X with a X X or X and X over each X. X the Xs with Xs, X on Xly and X in X X until Xly Xed.
- 2a. X. An X of X X which has been Xen off or Xed from the X of an X or from a X X, and is X in the X. When X Xs the X, the X is Xed up by the X, and a X of the X is Xly Xen off and Xs away. A X X is X in X; a X from an X X is X in X, often very X, and is X of the X.
- 3a. Most X and X Xed Xs X X Xs and X Xs have Xed that X might be Xed by the X of Xs such as Xs that X the X of these X Xs. The X Xs Xed were X and X, but X has Xed their X in X. A X X of X X Xs have been Xed, among which X is Xly X since it is Xly Xed by X Xs in X.

- 4a. X les Xs à l' X X (très peu d' X) pendant X X Xs. X les Xs en X. D'X X, X dans un X la X de X avec le X. X peu à peu la X d' X et si c'est X, un peu d' X de X des X.
- 5a. On est bien les X à vous X que X jusqu'à X X par X X vos Xs. C'est une X X. Nous vous X X un des Xs les moins Xs du X pour la X d'un X X ...
- 6a. Le X, X X, est X parce qu'il X se X trop X le X. Xé à la X de la X X de X, il X lui X la X et le X. Mais la X était Xement X à cinq X du X. C'est le X de cette X X qui l'a Xé.

En général, mêmes les informateurs les plus imaginatifs et compétents ne peuvent pas remplir la plupart des cases, ni déterminer le thème spécifique de chaque extrait. En revanche, ils peuvent discerner le genre et le registre de chacun de ces extraits. Ainsi, en cherchant des « solutions » cohérentes pour les différentes cases lexicales, nos informateurs commencent à interpréter les extraits et à reconnaître certains schémas récurrents. Il est évident que ce qui importe dans la reconnaissance de ces schémas n'est pas simplement la présence de certains signes, mais surtout les séquences de signes, et donc la présence de syntagmes entiers. Par exemple dans (1a), la séquence *X the X with an X X...* est habituellement interprétée comme une proposition impérative associée au style typique du « mode d'emploi » : *fill (?) the bowl (?) with an Adj ? N*. De même dans (2a) la séquence *the X is Xly Xen off and Xs away*, est souvent interprétée comme la description d'un procès physique : *the N is quickly (?) broken (?) off and floats (?) away*. Dans (3a) la séquence *among which X is Xly X since it is Xly Xed by X Xs in X* est souvent associée à l'évaluation : *among which X is particularly (?) interesting (?) since it is easily (?) dissolved (?) by Adj Ns in solution (?)*. Les mêmes commentaires s'appliquent aux extraits français : (4a) *X peu à peu la X d'X* (mode d'emploi, mesure), (5a) *nous vous X X un des Xs les moins Xs du X* (persuasion, vantardise), (6a) *c'est le X de cette X X qui l'a Xé* (narration, fin d'un récit).

Or si nos informateurs ne peuvent pas identifier les éléments lexicaux dans ces séquences, ils peuvent néanmoins les associer à des schémas discursifs plus ou moins abstraits. Comme nous l'avons observé, ces schémas expriment des fonctions rhétoriques assez précises. La reconnaissance de ces séquences est sans doute confirmée et réaffirmée par les autres séquences dans le même extrait. Nous présentons les observations les plus généralement proposées par nos informateurs dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Caractéristiques lexico-grammaticales des six « textes à trous ».

Extrait	Schémas typiques	Genre ou Registre	Indices grammaticaux
1.	Instruction	Recette	Prédominance de la forme impérative. Précision des instruments (<i>with a X</i>). Quantification du temps (<i>until Xly Xed</i>) et des substances (<i>X each X in it</i>).
2.	Description	Définition	Prédominance de l’auxiliaire ou de la copule (<i>is</i>). Maintien d’un référent stable et défini (<i>the X</i>). Qualification par syntagmes prépositionnels (<i>from the X, in the X, by the X</i>).
3.	Exposition	Rapport	Prédominance des auxiliaires (<i>has been, might, is</i>). Qualification par marqueurs discursifs (<i>such as, but, since</i>). Pré- et Post-modification nominale complexe (<i>Most X and X Xed Xs X X Xs, X in X, X Xs in X, etc.</i>).
4.	Instruction	Recette	Prédominance de la forme impérative. Précision des instruments (<i>avec le X</i>). Quantification du temps (<i>pendant X X X</i>) et des substances (<i>très peu d’X</i>).
5.	Persuasion	Publicité	Prédominance des formes personnelles (<i>on, vous</i>). Expressions superlatives (<i>c’est une X X, une des X les moins X du X</i>).
6.	Narration	Récit	Prédominance des formes narratives du passé (<i>était, est X parce que, qui l’a X</i>). Références anaphoriques cohésives (<i>il X se X, il X lui X ..., c’est le X qui l’a Xé...etc.</i>)

Ce tableau indique d’abord les « schémas » ou fonctions discursives que l’on peut associer à certaines séquences, ainsi que le « genre », ou le « registre » de l’extrait. Nous ne nous attarderons pas sur les détails de cette analyse, ce qui reviendrait à faire une analyse *post hoc*. Nous avons néanmoins indiqué (dans la 4^e colonne) les éléments qui pour nous et nos informateurs constituent les formes linguistiques dominantes de ces six extraits : ces signes, nous semble-t-il constituent les pivots permanents de schémas lexico-grammaticaux que tout locuteur compétent peut reconnaître dans ces extraits. Enfin, nous présentons les six textes complets ci-dessous pour comparaison :

- 1b. Wipe the fillets with a clean dry cloth. Season the flour with salt and pepper to taste, and dip each fillet in it. Beat the egg, mix with a little milk or water and brush over each fillet. Coat the fillets with breadcrumbs, press on firmly and fry in hot fat until nicely browned. [Beeton, Isabella Mary. 1861. *Mrs Beeton’s Book of Household Management*, Chapter 8 : Fish Recipes., London : S.O. Beeton]
- 2b. Iceberg. A mass of land ice which has been broken off or carved from the end of a glacier or from an ice barrier, and is afloat in the sea. When a glacier enters the sea, the ice is buoyed up by the water, and a portion of the glacier is easily broken off and floats away. A glacier berg is irregular in shape; a berg from an ice barrier is rectangular in shape, often very large, and is characteristic of the Antarctic. [Moore, Wilfred George. 1953. *Dictionary of Geography*. London : Penguin.]
- 3b. Most rodent and human xenografted tumours contain hypoxic cells and clinical studies have suggested that radiotherapy might be improved by the use of agents such as nitroimidazoles that increase the radiosensitivity of these hypoxic cells. The first agents evaluated were metronidazole and misonidazole, but neurotoxicity has limited their use in radiotherapy. A second generation of hypoxic cell sensitisers have been developed, among which pimonidazole (PIMO) is

particularly interesting since it is preferentially accumulated by tumour cells in vitro. [El Gamoussi, R., M. D. Threadgill, M. Prade, I. J. Stratford & M. Guichard. 1993. Relationship between the melanin content of a human melanoma cell line and its radiosensitivity and uptake of pimonidazole. *Cancer Chemotherapy and Pharmacology* 31(4). 277-282]

- 4b. Cuire les abricots à l'eau bouillante (très peu d'eau) pendant 5 minutes environ. Réduire les fruits en purée. D'autre part, délayer dans un bol la crème de riz avec le kirsch. Ajoutez peu à peu la purée d'abricots et si c'est nécessaire, un peu d'eau de cuisson des fruits. [Mathiot, Ginette. 1983. *La pâtisserie pour tous*. Paris : LGF Lives de Poche.]
- 5b. On est bien les seuls à vous dire que rouler jusqu'à 10.000 km par an améliore vos finances. C'est une bonne nouvelle. Nous vous proposons désormais un des tarifs les moins chers du marché pour la souscription d'un contrat AutoProfil... [Publicité citée dans « Les MMA lancent une nouvelle campagne de publicité » *www.stragégies.fr*, 7, 06, 1999.]
- 6b. Le philosophe René Descartes est mort parce qu'il devait se lever trop tôt le matin. Invité à la cour de la Reine Margaret de Suède, il devait lui enseigner la théologie et le grec. Mais la Reine était seulement disponible à cinq heures du matin. C'est le choc de cette heure indue qui l'a achevé. [Notre traduction d'un extrait de : Hankinson, Jim. 1994. *Bluffer's guide to philosophy*. London : Oval Books.]

Nous avons démontré ici qu'il est possible de reconnaître le genre et le registre d'un texte en examinant uniquement ses séquences de signes grammaticaux (ou plus précisément : des séquences syntagmatiques dénuées de leurs signes lexicaux). Mais ces exemples ne sont pas simplement des démonstrations pratiques ; on peut inférer un certain nombre de principes à partir de ces données. D'une part, il convient de considérer non seulement le rôle des signes grammaticaux individuels, mais aussi des séquences de signes grammaticaux que l'on a auparavant qualifiées, vaguement, de « collocational frameworks » (Sinclair 1996). D'autre part, les discours et les genres textuels sont beaucoup plus prévisibles que l'on pourrait l'imaginer : il devrait être possible d'appliquer les résultats de ce type de recherche dans des domaines du *Traitement automatique des langues* et de la linguistique « médico-légale » (*forensic linguistics*, Olsson 2004).

4.3 Les signes grammaticaux et la description stylistique

Dans nos premiers travaux sur l'analyse de corpus (Gledhill 1994a, 1995a, *et seq.*), nous avons établi une méthodologie systématique pour la caractérisation phraséologique des textes. Cette approche consiste à identifier les formes linguistiques les plus « saillantes », c'est-à-dire les formes les plus statistiquement significatives dans un corpus spécifique, en comparaison avec un corpus de référence ou entre les différentes parties du même corpus (un corpus de textes *journalistiques* par rapport à un corpus de textes *littéraires*, un corpus d'*introductions*

par rapport à un corpus de textes scientifiques entiers, etc.). De nombreux analystes emploient des méthodes statistiques multidimensionnelles afin de comparer des registres (notamment Biber 1986). Mais si ces linguistes se concentrent sur des données grammaticales très générales, nous nous sommes plutôt concentré sur l'identification des collocations, et en particulier les collocations des mots grammaticaux. Nous ne sommes pas bien sûr le premier à analyser des collocations dans des textes spécialisés. La particularité de notre approche consiste plutôt à identifier les mots grammaticaux « exceptionnels » dans un corpus, et puis ensuite les séquences lexico-grammaticales associées à chacune de ces formes.

Dans le reste de cette section, nous présentons les étapes principales de cette méthode, sans entrer dans beaucoup de détails techniques. Nous nous contenterons d'examiner les signes grammaticaux dans un petit corpus de textes journalistiques français que nous avons analysés pour la première fois dans Gledhill (1994b). Pour identifier les mots saillants de ce corpus (un CD-Rom du *Monde* de 1993, composé d'un peu plus d'un million de mots), nous le comparons avec un « corpus général du français » (40 millions de mots). Ce corpus est de grande taille, mais malheureusement peu représentatif : il s'agit d'un corpus « sauvage », donc non-étiqueté et peu équilibré, qui ne comporte que des textes écrits, et dans des proportions à peu près aléatoires : (i) des textes littéraires (245 ouvrages télé-chargés du site francophone *Gallica*, 7 millions de mots), (ii) des textes scientifiques (une collection de textes chargés du site du *CNRS*, ainsi qu'un CD-Rom de *La Recherche*, 7 millions de mots), et (iii) des textes administratifs (le corpus *ELDA*, environ 5 millions de mots, plus le corpus *Acquis communautaire*, environ 20 millions de mots). Le sous-corpus *Acquis communautaire* est celui que nous avons utilisé en collaboration avec nos collègues lors du projet « Collocations en contexte » (Todiraşcu & Gledhill 2008, Todiraşcu, Heid, & al. à paraître).

La première étape de notre analyse consiste à identifier les formes les plus « saillantes » du corpus spécifique par rapport au corpus de référence. Le logiciel Wordsmith (Scott 1997, 1999) nous permet de comparer deux listes de fréquences lexicales, présentant les résultats sous la forme d'un tableau (ci-dessous). Les formes les plus typiques du corpus spécifique sont en tête de liste, et les formes les plus typiques du corpus de référence sont présentées à la fin. Puisque la liste calculée par Wordsmith comporte plus de 6000 résultats, nous avons seulement présenté les mots grammaticaux les plus saillants du corpus journalistique :

Tableau 8 : Les 20 signes grammaticaux les plus « saillants » du corpus journalistique français (CJF) en comparaison avec le corpus général français (CGF).

Rang dans la liste comparative	Signe grammatical	Fréquence dans le CJF	% dans le CJF	Fréquence dans le CGF	% dans le CGF	« Saillance » calculée par Wordsmith
34	A	12 335	0,89	236 341	0,59	1 792,3
35	LE	36 924	2,67	855 719	2,14	1 697,2
53	ON	4 871	0,35	82 590	0,21	1 136,4
101	ONT	3 047	0,22	53 646	0,13	621,5
108	CE	6 555	0,47	138 124	0,34	581,4
145	PAS	8 305	0,60	188 855	0,47	438,2
159	EN	19 376	1,40	484 531	1,21	394,0
174	NOUS	2 893	0,21	57 148	0,14	362,4
238	QUI	11 085	0,80	272 464	0,68	277,9
276	DANS	7 925	0,57	191 956	0,48	233,9
289	SON	4 638	0,34	106 669	0,27	222,8
296	MAIS	3 741	0,27	83 988	0,21	217,2
318	AUSSI	1 638	0,12	32 348	0,08	205,3
319	ÉTÉ	2 697	0,20	58 251	0,15	204,8
321	DE	79 343	5,74	2 186 729	5,46	204,0
340	SES	2 955	0,21	65 575	0,16	186,7
345	SE	5 447	0,39	132 894	0,33	148,2
453	TRÈS	1 129	0,08	22 136	0,06	146,5
467	IL	10 465	0,76	275 966	0,69	88,5
489	QUE	13 427	0,97	367 902	0,92	40,9

Le tableau (8) représente donc les premiers 20 signes grammaticaux qui figurent dans la comparaison créée par Wordsmith. Ces formes sont classées par « saillance » (la dernière colonne du tableau), une mesure de la probabilité d'occurrence relative d'une forme particulière en comparaison avec sa fréquence effective dans le corpus (ce score est appelé *keyness* dans la terminologie de Scott & Tribble 1999). L'algorithme utilisé pour arriver à ce score est expliqué dans Gledhill (2000a : 101-102). Mais même si l'on ne considère que les pourcentages, on peut constater que tous les signes identifiés dans ce tableau ont une fréquence proportionnelle plus élevée dans le corpus journalistique (colonne 4) que dans le corpus général (colonne 6).

Si les données représentées dans ce tableau sont utiles, il faut garder à l'esprit qu'elles sont seulement indicatives : les signes grammaticaux qui ne sont pas statistiquement exceptionnels ont éventuellement des contextes d'emplois significatifs qu'il faudrait comparer dans chacun des corpus. De même, le lecteur pourrait objecter que si nous avons utilisé un corpus étiqueté, nous aurions pu séparer les différents emplois homonymiques de certaines formes (*en* préposition, *en* pronom, *ce* déterminant, *ce* pronom, etc.). Mais ici, comme nous l'avons signalé dans tous nos travaux, nous suivons l'approche empirique radicale prônée par Sinclair (1987, 1991) et les contextualistes : selon Sinclair l'analyse doit « se fier au texte », et

examiner les contextes d'emploi habituels d'une forme avant d'arriver à un jugement sur ses emplois différents.

Nonobstant ce débat méthodologique, les données présentées dans le tableau (8) nous permettent de faire quelques observations préliminaires à propos des textes journalistiques. On remarque d'emblée que les signes représentés dans cette liste appartiennent à des catégories lexicales semblables : deux formes du verbe « avoir » (*a, ont*), des prépositions (*en, dans*), des pronoms sujets (*ce, il, nous, on*), des déterminants (*ce, ses, son*), des pronoms relatifs ou conjonctions (*que, qui*), etc. Il est significatif que ces formes ont une fréquence proportionnelle comparable aux signes lexicaux dans la première partie des résultats (par exemple les formes *chômage, économie, élections, francs, milliards, ministre*, etc. : ces formes donnent une bonne indication des thèmes particuliers de notre corpus). Enfin, comme nous l'avons suggéré lors de notre analyse des « textes à trous », la fréquence relative de certains signes est liée à la présence d'autres signes, par exemple *ce* est associé aux séquences *ce qui / ce que*. Ainsi, de nombreux signes du tableau (8) se regroupent dans les mêmes séquences, comme on peut le constater dans la liste suivante :

... aucun accord n'**a été** conclu **dans le** cadre **de** la réforme **de**...
... c'est une belle formule **mais** c'est une formule creuse...
... **ce** n'est **pas très** coûteux si **on** compte **en** francs...
... **il a été** à l'origine **de**...
... **il n'a pas été** possible **de**...
... **il nous a été** impossible **de**...
... **il y a** beaucoup **de** monde **mais aussi** beaucoup d'absents...
... la croissance **a été de** 11% **en** janvier...
... la croissance du marché n'**a été que de** 12%...
... **mais ce** n'est **pas** tout...
... **mais ce qui** n'est **pas** acceptable c'est **que**...
... **mais on en** est encore **très** loin...
... **mais**, une fois **que** l'on **a** dit cela, **il** faut...
... **on a vu que ce** n'est **pas** le cas...
... une analyse critique **de ce qui a été** fait...

Ces exemples montrent très clairement que la fréquence relative des signes grammaticaux n'est pas motivée par les emplois individuels de ces formes, mais plutôt par la cooccurrence récurrente de plusieurs signes dans des schémas lexico-grammaticaux étendus.

La prochaine étape de notre analyse consiste à calculer les collocations pour chaque signe individuel et à étudier des concordances d'exemples. Pour simplifier l'exposition ici, nous nous concentrerons uniquement sur deux paires de signes complémentaires : les prépositions *en / dans*, et les pronoms sujets *c(e) / il*. Nous avons choisi ces formes parce qu'elles présentent des distinctions grammaticales intéressantes qui n'existent pas en anglais (ni d'ailleurs dans d'autres langues romanes). Nous verrons dans le reste de cette section que

ces signes ont des contextes d'emploi très distinctifs, au moins dans le discours du journalisme.

4.4 En préposition dénominative / Dans préposition discursive

Il existe de nombreuses études sur les prépositions *en* et *dans* (par exemple, Guimier 1988, Cervoni 1991). L'intérêt de ce genre d'analyse, aux yeux de ces linguistes, est de déterminer si les couples de termes de ce type (*avant* / *devant*, *durant* / *pendant*, etc.) correspondent à des oppositions conceptuelles profondes au niveau du système linguistique. Ainsi, Cervoni résume la différence entre *en* et *dans* dans les termes d'un mouvement binaire :

En est le signe d'un mouvement fermant qui met en rapport l'objet intériorisant (« locus ») avec l'objet intériorisé (« situs ») ; *dans* est le signe d'un mouvement ouvrant faisant suite au précédent, et qui rétablit la relation dans le situs > locus... (Cervoni 1991 : 157)

Le problème avec ce type d'analyse est qu'on suppose que les deux signes existent dans un micro-système symétrique et fermé. Mais le fait que *en* précède *dans* dans le développement de la langue (*dans* étant une lexicalisation du latin tardif < *de intus*) suggère qu'il n'existe pas nécessairement une symétrie complète entre les deux formes. De même, on peut noter que Cervoni décrit le fonctionnement des deux signes uniquement dans les termes de la relation sémantique entre la préposition et son complément (ou son « complétif », Banks 2005a). Cervoni ne discute pas de la fonction discursive des constructions *en* + *N* et *dans* + *N*, ni de leurs contextes d'emplois plus étendus. Or nous verrons dans la discussion suivante que *en* est essentiellement utilisé dans des constructions dénominatives, c'est-à-dire des constructions où le *N* ne réfère pas indépendamment de la construction, alors que *dans* est utilisé dans des constructions plus variables et discursives, dans lesquelles le *N* est un référent discursif, et la construction est plus liée à un élément du contexte syntagmatique. Il nous semble qu'il est toujours possible d'arriver à une définition globale des prépositions *en* et *dans*, mais il serait difficile de le faire sans référer aux fonctions discursives des schémas lexico-grammaticaux dans lesquels ces prépositions constituent des pivots récurrents et réguliers.

Dans la concordance suivante, nous présentons les huit emplois les plus typiques de *en* dans le corpus journalistique (nous avons exclu de cette analyse les emplois « adverbiaux » de *en* + participe : *en partant*...). Cette liste est ordonnée par type de construction plutôt que par

fréquence d'emploi. Ces exemples montrent que *en* est presque exclusivement utilisé dans des constructions lexicalisées : dans de nombreux cas, *en* semble se fondre avec le complétif pour constituer une locution ou une préposition complexe (*en cours de*, *en matière de*,).

- 7a. gnat et Eflenne Klein, qui mettent en évidence les implications intellectuell
 7b. il se donne du recul pour mettre en évidence les transformations interven
 7c. Seuls les "événements" mis en évidence par Samuel Ting dérangent
 7d. Elle sait que la mise en évidence de celles-ci présuppose la re
 7e. Qu'est ce qui nous empêcherait de mettre ici du bleu en place de rouge?
 7f. La question si de nouvelles normes se mettent en place dont nous ne pouvons...
 7g. ...des idéologies qui mirent le père en place prépondérante aussi bien que de
 7h. la commission d'enquête sur la SNCF mise en place au Sénat. Le rapporteur sera
 7i. jubilatoire, assez vachard, mis en scène de manière très fluide, et
 7j. autrement, ils se prêtent à la mise en scène de mensonges ou de leurres C'est
 7k. il a un vrai talent de metteur en scène, une interprétation remarquable
 7l. La première, en signant la mise en scène, s'est efforcée de bâtir un spectacle
- 8a. sclérose d'une élaboration toujours en cours. Il n'y eut donc pas de "mode
 8b. et ressentie fortement par lui en cours de route, comme le prouve son
 8c. développement en coopération). Encore "en cours de structuration", ce programme
 8d. particulièrement dans l'harmonisation en cours dans le cadre de l'Office des
 8e. au fait des recherches scientifiques en cours sur le sida au début des années
- 9a. Le Comité national d'éthique a joué en ce domaine un rôle précurseur
 9b. je ne suis pas totalement optimiste en ce qui concerne le milieu que je connai
 9c. pour cette dernière thèse, au moins en ce sens, cet enseignement retrouve to
 9d. interruption volontaire de grossesse. Un projet en ce sens a été déposé jeudi ...
- 10a. elle prend une place croissante en matière de cocaïne : elle se charge du
 10b. sur dix années de décentralisation en matière culturelle. Son jugement est s
 10c. ouvrira de nouvelles perspectives en matière de reproduction florale, tant s
 10d. je suivais les règles appliquées en matière transfusionnelle. "Un court
 10e. la coopération entre ses membres en matière de programmes de télévision e
- 11a. ...en ce Noël 1890 ...
 11b. ...comme en ce dimanche de janvier 1993...
 11c. ...né en 1954, ...
 11d. ...en France. ...
- 12a. les travaux les plus récents tendent en effet à montrer que le monoxyde de c
 12b. qui ne sait pas encore. Il est grave en effet que parler de "maître" paraiss
 12c. ce neurobiologiste a en effet démontré que certains processus
 12d. pour notre société. Je suis persuadé en effet qu'une civilisation qui, comme I
- 13a. ces courants émergents et en particulier: la centralité de l'action politique
 13b. Certains services ministériels, et en particulier celui de la santé, étaient-
 13c. infiltrer dans l'économie régionale, en particulier dans la sous-traitance de
 13d. en général et le monde des historiens en particulier, vous semblez vouloir
- 14a. vation de la nature, les "savants" en étaient réduits à se réunir entre eux
 14b. me le prouve son étude. Le résultat en est un mélange de fulgurantes percées
 14c. Face à tant d'inconnues, la science en est encore réduite à l'expectative.
 14d. rigue François Mitterrand. Le secret en est dans une forte capacité de travail

La majorité des emplois de *en* sont en tant que préposition, introduisant, dans (7) un ajout ou un modifieur « de portée », (8, 9, 10) un ajout ou un modifieur « de domaine », (11) un ajout circonstanciel de temps, et (12, 13) un ajout modal. Les derniers emplois (14) correspondent à un pronom clitique.

Dans les exemples (7), *en* fait partie d'une série de syntagmes dénominatifs : *mettre + en + N*, dans lesquels *en* introduit un groupe prépositionnel exprimant la portée sémantique du prédicat (dans la section suivante nous verrons d'autres exemples de cette structure en anglais). Il existe trois sous-catégories de ce schéma, correspondant à des sens assez précis : (i) un procès relationnel ou attributif, identifiant un problème, *mettre en + accusation, cause, évidence, garde*, (ii) un procès matériel « transitif » ou « causatif », exprimant un changement dynamique ou une solution, *mettre en + activité, avant, contact, oeuvre, place, pratique*, et (iii) un procès matériel « transformatif », notamment dans des contextes artistiques : *mettre en + images, musique, scène*. Ce dernier emploi est plus susceptible d'être nominalisé que les autres : *la mise en scène de mensonges*, etc.

Dans une deuxième série d'emplois (8, 9, 10), *en* introduit un ajout ou un modifieur de « domaine », c'est-à-dire une locution exprimant un attribut ou précisant le thème du discours. Dans ces exemples *en* fait souvent partie d'une préposition complexe : *en ce qui concerne + N*, *en cours de + N*, *en matière de + N*. La séquence *en matière de +* (groupe nominal) ou (groupe adjectival) est très productive : *en matière + culturelle, de reproduction florale, de cocaïne*. Enfin, une troisième série d'emplois (11, 12, 13) correspond à des ajouts circonstanciels temporels *en décembre*, etc., ou à des ajouts modaux qui soulignent une transition discursive : *en effet, en particulier*.

Le lecteur aura noté que nous n'avons pas exclu de notre analyse les emplois pronominaux de *en* (14) Etymologiquement, le pronom *en* (*inde* en latin) n'est que très indirectement apparenté à l'emploi prépositionnel (*in* en latin), et la tradition lexicographique voudrait qu'on élimine ce genre d'homonymie avant d'analyser les deux formes. Quoi qu'il en soit, on ne court aucun risque de confusion ici : le contexte immédiat de *en*-pronom est toujours un auxiliaire ou un verbe non-participial. Mais si *en* est généralement un pronom clitique, référant à un partitif ou à un complément introduit par *de*, il est aussi obligatoire dans de nombreuses constructions lexicalisées : *à en croire, à en juger, en être réduit à, s'en tenir*, et l'expression *quoi qu'il en soit*.

La préposition *dans* est utilisée dans moins de schémas lexico-grammaticaux que *en* dans le corpus journalistique (4 par rapport à 8) :

- 15a. inhibiteurs de la NO-synthétase. **Dans** ce domaine complexe entre tous, les
- 15b. le développement des recherches **dans** ce domaine ", renchérit André Hou
- 15c. les transformations intervenues **dans** ce domaine, depuis que le général d
- 15d. et de défendre leurs intérêts **dans** ces domaines, y compris sous leurs
- 15e. écrit clairement, ce qui se fait rare **dans** sa discipline. Son discours repose
- 15f. le professeur. Vous travailliez **dans** une discipline très voisine. Est-ce n
- 15g. les nombreux laboratoires travaillant **dans** cette discipline à Paris, Lyon,...

- 15h. les fonctions de professeur d'Université, dans les disciplines juridiques et
 15i. re du Fermilab à Chicago. Certains dans mon équipe, en étaient d'ailleurs pa
 15j. puyant sur ce qui demeure vigoureux dans notre métier "En effet, ce metiè
 15k. t personnellement et sans complexe dans ce travail. II applique sa manière et
- 16a. ves - Stevens (Presses de la Cité); dans la catégorie nouvelle. Accident d'a
 16b. erreur possible The Juliet Letters dans la catégorie des concept albums. M d
 16c. oasis, d'Ayerdahl (Fleuve noir); dans la catégorie roman étranger la Danse
 16d. aires de l'inquiétude, Denoël) ; et dans la catégorie essai Mythologie du fa
 16e. de l'imaginaire 1992 a couronné: dans la catégorie roman français Demain,
- 17a. us voici débarqués de l'apocalypse dans un dictionnaire d'opéra assorti d'ex
 17b. journal du département, dénoncera dans un éditorial "inattaquable", le no
 17c. r MM. Reagan et Chine en 1987". Dans un communiqué publié le même jou
 17d. elle a fait savoir, jeudi 21 décembre dans un communiqué, que "le gouverne
 17e. première fois cette notion en 1689 dans un petit ouvrage intitulé Prodromus
- 18a. l'intégration des pays de l'Est dans l'Union européenne de radio-télévision
 18b. produits séchés du gingko et pénétrons dans "l'Ecole systématique" ou "Ecole d
 18c. Politique et religion encore dans l'Europe des protestants, de Lauren
 18d. messe médiatique tenue en juin 1992 dans la capitale brésilienne, n'avait, po

Nous avons affirmé plus haut que si les constructions en *dans* sont plus « discursives », les contextes d'emplois de *dans* correspondent néanmoins à des schémas lexico-grammaticaux réguliers. Le premier emploi que nous observons (15) est un ajout circonstanciel de « domaine » qui définit le thème du discours ou reformule un élément antécédent, et signifie « dans un cadre professionnel, académique » : *dans + ce domaine, cette discipline, ce métier, ce travail*. Une deuxième série d'emplois (16) correspond à une locution ou à une préposition complexe : *dans la catégorie N*, où N est une catégorie textuelle ou un genre littéraire dans un compte rendu. Le troisième emploi (17) correspond à un schéma lexico-grammatical plus étendu : *dans un + article, éditorial, livre + (adjectif, participe) intitulé, publié...* Cette construction présente des détails bibliographiques ou de nouvelles informations (signalées par le déterminant indéfini). Enfin, le dernier schéma (18) est comparable aux ajouts circonstanciels que nous avons observés avec *en*. Alors que *en* introduit un circonstanciel de temps, *dans* exprime son sens locatif « canonique ». Toutefois, dans notre corpus, ces emplois réfèrent aux espaces abstraits des entités institutionnelles ou nationales : *dans + ce pays, l'Union européenne, etc.*

En somme, la séquence *dans + N* correspond le plus souvent à des constructions discursives, alors que la séquence *en + N* est le plus souvent dénominateur. La justification principale pour cette analyse est que les complétifs de *dans* sont des signes autonomes, qui réfèrent aux thèmes traités dans le contexte du texte journalistique (les emplois 16, 17, 18). Par contraste, les complétifs de *en* correspondent à des N qui ne réfèrent pas indépendamment, et font partie de constructions lexicales qui introduisent un attribut (*en scène, en cours*), ou des locutions qui modifient notre perception de la proposition (*en effet,*

en particulier, etc.). Cette différence référentielle explique sans doute pourquoi les constructions introduites par *dans* comportent une plus grande variété de déterminants, des éléments qui signalent le statut cohésif du référent. Enfin, il faut aussi rendre compte d'une catégorie d'emplois qui sont partagés par les deux prépositions : les constructions *en ce domaine*, *en ce sens* / *dans ce domaine*, *dans ce sens*. S'il existe des différences stylistiques entre ces séquences, le contraste essentiel peut s'exprimer dans les mêmes termes que les autres constructions : *en ce domaine*, *en ce sens* réfèrent à la proposition en général et ne sont pas souvent modifiés ou qualifiés, alors que *dans ce domaine* réfère à un élément spécifique dans le syntagme environnant : ce sont le plus souvent des modificateurs ou des ajouts modifiés : *recherches dans ce domaine*, *dans ce domaine complexe*, etc.

4.5 Ce pronom discursif / Il pronom dénominatif

La distinction entre *ce* et *il* constitue un problème particulier de la langue française : le contraste n'existe pas dans toutes les langues romanes, et ne recouvre que partiellement les fonctions des signes équivalents en anglais *this* et *it*. La différence essentielle entre *ce* et *il* selon Judge & Healey (1985 : 79-81) est que le pronom *il* réfère à des prédicats ou des attributs (*il est médecin*), alors que *ce* réfère, exclusivement avec le verbe *être*, à des substantifs ou des éléments « clivés » ou « détachés » (*c'est un médecin*, *l'état c'est moi*). Pourtant, comme l'a noté Kalmbach (2005 : 172), il existe de nombreux problèmes avec cette distinction, surtout lorsque les deux formes apparaissent dans les mêmes contextes : *ils ont acheté un nouvel appartement : c'est très grand / il est très grand*. Pour expliquer ce genre de variation, Riegel et al. (1994 : 163), caractérisent la différence entre *ce* et *il* en termes de « classification », plus spécifique (*il est médecin*, *il est très grand*) et « caractérisation », plus générique (*c'est un bon médecin*, *c'est très grand*). Le même type d'explication est proposé pour rendre compte des différences entre les emplois « impersonnels » de ces pronoms. Ainsi, en discutant des exemples comme : *il est nécessaire de revoir ce texte : c'est même indispensable*, Judge & Healey (1985 : 80), affirment que *il est* est cataphorique (« presentation of new information »), alors que *c'est* est anaphorique (« repetition of information »). Mais cette explication va à l'encontre de ce qu'affirment d'autres analystes (par exemple Damourette & Pichón 1911-1940: 557), qui proposent que ce sont plutôt les clivées qui présentent des référents « nouveaux » ou « contrastifs » (*Qui a marqué le but ?*

C'est Pierre ...qui a marqué le but). Nous avons nous-même (Gledhill 2003 : 104-7, 129-139) discuté de la distinction entre les structures « clivées » (en *c'est*) et « post-posées » (*il est*) et nous avons soutenu que les constructions en *c'est* expriment essentiellement des « expansions » dans la terminologie de Halliday, alors que les constructions en *il est* introduisent des « projections » : nous en donnerons quelques exemples plus loin.

Le problème avec toutes ces explications (y compris la nôtre) est que les deux formes sont toujours considérées comme des termes dans un système fermé, comme nous avons vu pour les prépositions *en* et *dans* plus haut. Comme l'a remarqué Kleiber (1994), les grammairiens tendent à expliquer la distinction entre *ce* et *il* dans les termes d'une relation conceptuelle entre un antécédent et un pronom qui dépend plus ou moins étroitement de ce référent pour son interprétation. Hors contexte, ces explications semblent plausibles. Mais nous soutenons ici qu'il est aussi possible de décrire la différence entre deux signes dans les termes de leurs contextes d'emploi habituels. Ainsi, nous verrons dans l'analyse suivante que *ce* est plus souvent utilisé dans des constructions discursives, notamment des schémas exprimant une reformulation. Par contre *il* est utilisé dans (a) des constructions discursives, où *il* est un pronom anaphorique (nous ne discuterons pas de ces exemples ici), ou dans (b) des constructions dénominales exprimant une évaluation, c'est-à-dire des schémas figés où *il* est un pronom « explétif » obligatoire.

Puisque les divers emplois des signes *ce* et *il* sont très complexes, dans le reste de cette section nous ne considérons ici que les emplois contrastifs de ces signes, ce qui équivaut en fait à étudier les deux schémas *c'est* et *il est*. Nous ne discuterons donc pas des pronoms composites *ce qui*, *ce que*, ni du déterminant *ce*. Considérons d'abord *ce* en tant que pronom sujet. Ces emplois correspondent en général à deux structures : (i) des constructions « présentatives » où *c'est* reformule le syntagme précédent en introduisant un signe spécifique, et (ii) des propositions « clivées » où *c'est* met en relief un signe spécifique en reformulant le texte précédent de façon plus globale. Les constructions « présentatives » (19) identifient un nouveau référent discursif (un nom) ou un attribut (un adjectif) :

- 19a. S'il est un homme dont la voix compte, **c'est** bien Jacques Chirac :
- 19b. En cette époque de morosité et de crise, on peut trouver des patrons heureux.
C'est le cas de M Laurent Boix-Vives, PDG de Skis Rossignol. Sa société, après trois années sans
- 19c. La mondialisation, **c'est** d'abord le « casino planétaire ».
- 19d. er Zaxton, le détective électricien. **Ce sont** des enfants terribles. Mais la
- 19e. **C'est** jubilatoire, assez vachard, mis en scène de manière très fluide, et...
- 19f. La réunion de Davos, **c'est** aussi le rendez-vous des grands fauves et des grands lutteurs
- 19g. **C'est** aujourd'hui le tour de Jacques Chirac.

Un certain nombre de ces emplois correspondent plutôt à des expressions figées. Elles introduisent non pas un référent nouveau mais une évaluation ou une attribution de ce qui précède :

- 19h. les clowns sauveraient-ils un seul enfant? **Ce n'était pas la question.**
19i. Enfin, il a fallu arracher la signature du parlement russe. **C'est** désormais chose faite.
19j. Les jeunes revendiquent le droit d'être aussi vieux que leurs parents. Et **c'est à vomir.**

Or le français dispose d'un répertoire particulièrement riche de constructions « présentatives » (*il s'agit de, il y a, c'est-à-dire*). La plupart des analystes associent ces constructions à des mécanismes de focalisation, comme la « dislocation » ou le « détachement » (Porquier 1981, Gaatone 1991, Calas & Rossi-Gensane 2004, Engel & Rossi-Gensane 2004). En particulier, Chevalier et al. (1964 : 103) font remarquer la différence entre les clivées « préposées » (*c'est moi, l'état*) qui expriment une identification, et les clivées « postposées » (*l'état, c'est moi*) qui semblent apporter un jugement. Or cette distinction ne se manifeste pas souvent dans le corpus journalistique. Les constructions préposées sont plutôt absentes, et la fonction rhétorique des constructions postposées est plutôt reprise par la deuxième série d'emplois que nous verrons plus loin : les clivées « relatives » (voir 20, ci-dessous). Nous ne trouvons qu'un petit nombre d'exemples qui ressemblent aux clivées « préposées » de Chevalier et al. (1964). Mais ces constructions introduisent des adjectifs et servent à évaluer le référent suivant, ou à exprimer une concession (*c'est vrai*) :

- 19k. **C'est indécent**, des clowns dans un service de petits cancéreux...
19l. **C'est vrai**, vous avez vécu la grande époque de l'historiographie française...

Tandis que les constructions présentatives reformulent le texte précédent en présentant un nouveau référent spécifique, les constructions « clivées » (20) thématisent un élément de la proposition suivante, souvent un sujet (20a, c, e, f) ou un complément (20b, d), et présentent ensuite une reformulation plus globale dans la forme d'une proposition relative ou enchâssée :

- 20a. Le parti doit créer le mouvement et non le subir. **C'est à nous** de fixer la date où nous choisirons notre candidat,
20b. **C'est ce qu'on appelle** une assurance tous risques.
20c. **C'est la Commission européenne elle-même qui** se charge de faire oublier cette provocation
20d. c'est l'histoire contemporaine qui semble bien former le secteur le plus vivant. Car **ce sont ces mêmes questions que** très tôt Braudel ou Febvre s'étaient posées à propos de la Renaissance,
20e. Mais dans l'affaire, **ce sont eux qui** ont su manier avec éclat...
20f. A quarante-huit ans, **c'est lui qui** devra mener la BBC à travers le difficile processus du renouvellement de sa charte...

Dans une structure clivée similaire (21), *c'est* thématise un ajout (une construction adverbiale) qui introduit une proposition subordonnée. Ces constructions fonctionnent comme des ajouts « disjoints » (Quirk et al. 1985), des ajouts conjonctifs qui marquent une rupture ou un changement de direction dans le déroulement du discours :

- 21a. **C'est** ainsi que la Commerzbank a accueilli la décision du conseil central de la Bundesbank
- 21b. **C'est** alors que le chômeur découvre que l'enfer peut commencer.
- 21c. **C'est** de là **que** peuvent venir de nouvelles stimulations. Par exemple ...
- 21d. **C'est** en ceci **qu'**il devient politiquement néfaste, il empêche la raison ...
- 21e. **C'est** ici qu'un autre analyste de la scène politique prend le relais,

Chacune de ces constructions a une fonction discursive précise. Dans *c'est ainsi + que*, l'ajout *ainsi* signale que la proposition précédente doit être interprétée comme l'explication ou la source de ce qui suit :

- 21f. **C'est** ainsi qu'on traitera du "marché des enfants"...
- 21g. **C'est** ainsi que l'histoire, la bonne histoire, redevient consciente...
- 21h. **C'est** ainsi seulement qu'il peut poser des questions pertinentes aux docteurs...

Enfin, dans une dernière série de structures clivées ou « pseudo-clivées » (22), *c'est* introduit des propositions subordonnées ou des infinitifs. Dans une partie de ces constructions, *c'est* sert à équilibrer les deux « côtés » d'une comparaison :

- 22a. Choisir entre Chirac et Balladur, **c'est** comme si on nous demandait de choisir entre notre père et notre mère.
- 22b. Renoncer à toute réforme en matière d'insertion professionnelle : **c'est** donner raison à tous les partisans du statu quo
- 22c. La combinaison de ces ingrédients débouche souvent sur le populisme. **C'est** pourquoi, aujourd'hui, je suis inquiet.

Dans une variante de cette séquence, la construction *c'est que* interrompt l'argumentation précédente et propose une explication de ce qui précède :

- 22d. **c'est** qu'il ne suit pas une loi causale, qui est particulièrement contestable...

Les emplois (22a, b, c, d) sont des « expansions » qui ont essentiellement la même structure que les présentatives (19). On peut inclure dans cette catégorie un certain nombre de constructions, très fréquentes, qui servent à thématiser des substantifs et des infinitifs (*Penser, c'est dire non*), ou des propositions relatives substantivées (*Ce qui m'intéresse, c'est...*). Mais il existe aussi de nombreux emplois (22e, f, g) où la clivée est introduite par un élément lexical dans le texte précédent : ce sont dans la terminologie de Halliday (1985) des « projections », des constructions qui introduisent des propositions complétives qui expriment une idée, un fait ou une communication. Les projections sont généralement associées à des

prédicats exprimant des procès mentaux ou communicatifs. Dans ces cas la projection est introduite par un syntagme nominal (*l'ennui, l'idée, l'important*) :

- 22e. la thèse que la religion est la cause principale de la plupart des guerres. L'ennui, **c'est** qu'il n'est pas le premier à rechercher une telle cause unique.
Citons pour mémoire: Rousseau
22f. La seconde idée a été davantage soulignée. **C'est** la crainte que tout cela soit compromis par un accroissement des inégalités devant l'éducation.
22g. Contrairement à l'esprit des Jeux olympiques, l'important **c'est de** vaincre et non pas de participer.

Nous avons vu donc ici que *c'est* thématise des référents et sert à introduire une reformulation du discours. Dans le cas des constructions « clivées », *ce* est un pronom explétif ou impersonnel, et dans les « présentatives », il s'agit d'un pronom anaphorique (notamment sous la forme : *c'est / ce sont*, au négatif, au pluriel etc.). Mais il nous semble que cette distinction n'est pas toujours pertinente ; il est plus important dans ce cas de reconnaître que ces séquences ont une fonction discursive régulière. Dans tous ces exemples, *c'est* sert à réorienter le thème du discours ou à identifier un élément qui doit ou ne doit pas être pris en considération dans le contexte immédiat de l'expression.

Nous pouvons maintenant examiner le pronom *il*. Comme nous l'avons souligné plus haut, nous nous concentrons ici uniquement sur ses emplois « impersonnels ». Alors que *c'est* est impliqué dans l'organisation thématique et la reformulation du discours, *il est* est exploité essentiellement dans l'expression de l'évaluation ou de la modalité « indirecte ». En général, lorsque *il* est un pronom explétif ou impersonnel, il n'a que deux contextes d'emplois : (i) des propositions postposées : *il est* + *évident, facile, important, urgent* + infinitif / proposition, et (ii) des constructions présentatives : *il faut, il s'agit de, il y a*, etc. Voici quelques exemples du premier schéma :

- 23a. de ce mal, que chacun admette qu'il est anormal **que** les organismes
23b. oire que l'histoire a un sens. Cela dit, il est clair **que** l'étude dans la lon
23c. sida "par le laboratoire américain". Il est évident **que** l'importance de la
23d. à l'égard de celui qui ne sait pas encore. Il est grave en effet **que** parler de
23e. e entre les universités et le CNRS". Qu'il est plus grave encore **que** soit
23f. mais dans toute la société occidentale. Qu'il est grave **que** l'activité des e
23g. militaro-industriel. Selon lui, il n'est pas nécessaire **que** le pouvoir
23h. s moral qui a guidé ce choix. Il était urgent **que** le combat pour les
23i. e, en étaient d'ailleurs partisans" Il est vrai **que** l'erreur, ou, plutôt,

24a. RTOUT, en nos temps de désarroi où il est de bon ton d'accuser la presse
24b. o le linguiste américain Thomas Pave!, il est difficile **de** dire si ce silen
24c. JULIET LETTERS est un disque dont il est facile **de** dire tout ce qu'il
24d. me pour les entreprises. Mais il serait hasardeux **d'en** déduire
24e. ui de la méditation ou des cimetières" Il est aussi malaisé **de** porter aujou
24f. iques en face de leurs responsabilités. Il est sain **d'exhorter** la société à t
24g. président-fondateur d'Aides, il était nécessaire **de** lutter
24h. Delpierre clame avec enthousiasme qu'il est encore temps de "se bouger
24i. sion est un outil, un outil merveilleux. Il est urgent **de** bien l'utiliser. Au

Comme nous l'avons indiqué plus haut, ce sont pour la plupart des constructions post-posées (ou « extraposées ») qui introduisent une « projection » sémantique. A la différence des projections « directes » ou « complétives » comme : *on* + *affirme, estime, reconnaît + que*, qui expriment des procès cognitifs, communicatifs ou perceptifs, *il est* + ADJ introduit une projection « indirecte » qui exprime une évaluation de la proposition suivante. Ces constructions sont souvent qualifiées d'« impersonnelles ». Mais comme on a montré dans de nombreuses études (par exemple, Francis 1993), *il est* + ADJ, exprime un jugement explicite sur un fait ou une idée déjà validée ou réalisée (les emplois 23), ou une incitation à l'action ou un conseil à propos d'une notion non encore validée ou potentielle (les emplois 24). On note en particulier des restrictions sur le nombre et le type de formes (souvent des adjectifs, mais pas toujours : 24a, 24h) qui permettent cette construction : s'il existe de nombreux adjectifs qui apparaissent dans les deux contextes (*nécessaire, urgent*), certains adjectifs sont limités à un emploi en particulier (dans 23 : *difficile, facile, hasardeux, malaisé*).

Or le pronom *ce* peut aussi servir dans ces constructions, notamment dans des registres informels ou oraux. Mais des emplois comme *c'est important de le faire*, sont rares dans le corpus journalistique. Les seuls emplois de projections introduites par *c'est* dans notre corpus sont des clivées (25) qui servent non pas à évaluer la proposition suivante mais à introduire une « fausse concession », une proposition qui est contredite dans le contexte suivant :

- 25a. **C'est** très **bien de créer** un grand marché européen, mais s'il y a des distorsions monétaires...
- 25b. **C'est confortable** de vouloir être uniquement dans l'opposition et de contester, mais ce n'est pas suffisamment responsable.
- 25c. "**C'est vrai** qu'il y a un problème de crédibilité dans la Communauté", reconnaissait mardi M Pascal Lamy,...
- 25d. **C'est** peut-être **vrai** qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence.
- 25e. **C'est vrai** que la politique britannique a beaucoup freiné l'Europe et que la question s'est posée. Mais il ne faut pas réduire les Douze à un noyau dur de cinq ou six.

Enfin, nous pouvons comparer les emplois « présentatifs » de *il* aux constructions en *c'est* mentionnées plus haut. On trouve deux schémas en particulier : (26) *il faut* + *de / que*, et (27) *il s'agit de* :

- 26a. Tout n'est pas parfait. **Il faut** considérer que nous débutons. Ar
- 26b. il ne faut pas transformer la nature, **il faut** la contempler. Il est urgent d
- 26c. contre le "system technicien" **il faudra** compter désormais avec Jean Br
- 26d. Un certain déficit, donc. **Il** ne **faut** pas cependant être trop négatif
- 26e. et de combattre le thème : "**il faut** faire tout ce que l'on sait faire". A
- 26f. lisme, des sciences voisines. **Il** nous **fallait** tout remettre en question,
- 26g. éminemment instable, auquel **il faut** moins de dix secondes, au contact
- 26h. ni promiscuité ni proximité. **Il** lui **faut** ses distances avec notre monde
- 26i. Le mal est-il incurable? **Il faudrait** d'abord que chacun prenne conscience

27a. sont en constante évolution. **Il s'agit** pour nous de gérer l'avenir au m
 27b. s toutes les disciplines". **Il s'agit** de "répondre à une demande for
 27c. ISAB) fait partie de ceux-là. **Il s'agit** de rassembler dans un lieu uniq
 27d. eut-être, que commencer. (1) **Il s'agit** notamment des équipes de Johns
 27e. de Bossuet"? Surtout quand **il s'agit** d'un ouvrage collectif, aux styl
 27f. de l'hémisphère droit. Mais **il s'agit** là, une fois encore, d'une piste d
 27g. it, conclut M. Michel Rieu, **il s'agit** avant tout d'une question de lang
 27h. illent sur le temps présent, qu'**il s'agisse** de la sociologie, de l'économi
 27i. e la société traditionnelle, qu'**il s'agisse** des structures de parenté ou du

La construction *il faut* (26) est l'équivalent « dénudé » des constructions *il est* + ADJ : il exprime une modalité déontique simple, introduisant souvent une solution ou un revirement qui relativise ou contredit ce qui vient d'être énoncé (*il ne faut pas cependant être trop négatif, il nous fallait tout remettre en question*, etc.). Par contre, la construction *il s'agit de* (27) est l'équivalent « dénudé » et asymétrique des pseudo-clivées que nous avons examinées en (22) : *il s'agit de* redéfinit le discours précédent sans porter une évaluation explicite (*il s'agit avant tout d'un problème de langue, il s'agit de redresser la balance*, etc.).

Pour conclure, dans cette section, nous avons montré qu'il est possible de déterminer quelques-uns des schémas discursifs les plus fondamentaux d'un registre particulier (ici le journalisme français). Nous avons également démontré que les signes grammaticaux constituent des « pivots » stables dans des schémas lexico-grammaticaux très productifs. Dans de nombreux cas, ces constructions ont des fonctions discursives prévisibles, ce qui confère une certaine cohérence au sens que l'on voudrait associer à tel ou tel signe. Or généralement, les grammairiens considèrent que les signes grammaticaux constituent des systèmes d'oppositions symétriques et fermées. Pour expliquer le fonctionnement de tel ou tel signe, on suppose qu'il existe une relation privilégiée entre une forme et son support, que ce soit, comme nous avons vu ici, une « préposition » et son « complétif », ou un « pronom » et son « référent ». Certains grammairiens vont même plus loin, et résument la « valeur » essentielle de tel ou tel opérateur dans les termes de la sémantique conceptuelle (*mouvement fermant / ouvrant, ouverture / fermeture anaphorique*, etc.). Pourtant, l'approche contextualiste que nous avons adoptée ici suppose plutôt que le sens d'un signe grammatical est une fonction des syntagmes dans lesquels le signe a un rôle à jouer. Ainsi les formules que nous avons utilisées pour résumer les comportements typiques de ces signes (*en* dénominatif, *dans* discursif, *ce* discursif, *il* dénominatif) ne réfèrent pas aux significations des signes individuels, mais plutôt aux fonctions discursives prototypiques que nous associons à ces schémas.

4.6 La séquence : prédicateur + ajout + complément (PAC)

Dans la section précédente (4.5) nous avons examiné des schémas lexico-grammaticaux correspondant à des fragments du discours journalistique. Dans cette dernière section, nous nous tournons vers la syntaxe, et nous portons notre attention à une séquence syntaxique particulière : prédicat + ajout + complément (PAC), par exemple : *je bois toujours du café*, *?I drink always coffee*, etc.. Une des propriétés principales des ajouts (des modificateurs adverbiaux¹⁷) est qu'ils peuvent occuper un très grand éventail de positions dans la phrase. Mais puisque très peu d'ajouts apparaissent dans la position PAC en anglais, la séquence PAC est souvent considérée comme une faute de style (Fowler 1926), ou une dérivation à partir d'une séquence plus fondamentale (Radford 1997, Roberts 1997, Ernst 2002, entre autres). Mais au lieu de considérer l'ordre PAC comme une exception à la règle ou une dérivation d'une autre structure, nous la considérons plutôt ici dans les mêmes termes que tout autre schéma lexico-grammatical. Nous verrons en effet que les occurrences attestées de PAC en anglais représentent deux cas de figure : (i) des constructions discursives plutôt productives, où la séquence correspond à un choix stylistique contrastif, et (ii) des constructions dénominatives, où l'ajout fait partie d'une collocation tout à fait prévisible.

La séquence PAC est assez inhabituelle en anglais, mais elle est parfois utilisée pour des raisons stylistiques, notamment dans des contextes littéraires. Par exemple dans l'extrait suivant, tiré de *Amsterdam* par Ian McEwan, le compositeur Clive Linley se prépare à faire une randonnée dans la région des lacs (nous avons indiqué la séquence PAC en gras) :

1a. Outside the hotel, set against a rough stone wall, was a long wooden bench. In the morning, after breakfast, Clive sat here to lace his boots. Although he was missing the key element of his finale, he had two important advantages in his search. The first was general: he felt optimistic. He had done the background work in his studio, and though he hadn't slept well, he was cheerful about being back in his favourite landscape. The second was specific: he knew exactly what he wanted. He was working backwards really, sensing that the theme lay in fragments and hints in what he had already written. He would recognise the right thing as soon as it occurred to him. In the finished piece the melody would sound to the innocent ear as though it had been anticipated or developed elsewhere in the score. Finding the notes would be an act of inspired synthesis. It was as if he knew them, but could not yet hear them. He knew their enticing sweetness and melancholy. He knew their simplicity, and the model, surely, was Beethoven's Ode to Joy. Consider the first line – a few steps up, a few steps down. It could be a nursery tune. It was completely without pretension, and yet carried such spiritual weight. Clive stood to receive his packed lunch from the waitress who had brought it out to him. Such was the exalted nature of his mission, and of his ambition. Beethoven. He knelt on the car park gravel **to stow in his daypack the grated cheese sandwiches**. He slung the pack across his

¹⁷ Le terme en anglais est *adjunct*. Nous avons conservé ici le terme fonctionnel « ajout » introduit par Banks (2005a) par contraste avec le terme formel « adjoint » utilisé par exemple par Khalifa (1999).

shoulder and set off along the track into the valley. During the night a warm front had moved across the Lakes and already the frost had gone from the trees and from the meadow by the beck. The cloud cover was high and uniformly grey, the light was clear [...] (McEwan, Ian. 1998. *Amsterdam*. London : Anchor Books, p76.)

Au lieu d'opter pour cette séquence, l'auteur aurait pu mettre l'ajout en position rhématique, à la fin de la proposition :

1b. He knelt on the car park gravel to stow the grated cheese sandwiches **in his daypack**.

La structure PCA correspond à une séquence normale ou « non-marquée » en anglais. Mais en mettant le complément à la fin de cette phrase, c'est-à-dire dans l'ordre PAC, McEwan met en relief un des objets les plus ordinaires de la culture britannique : le « sandwich au fromage râpé ». Or dans ce livre McEwan parodie la vanité de ses protagonistes, dans ce cas l'intellectuel convaincu de son propre génie. Dans l'extrait que nous avons cité, le pathos prosaïque du *sandwich* fait contraste avec la superbe prétentieuse de l'artiste en quête d'inspiration : les stéréotypes romantiques des ballades dans la région des lacs et de la musique héroïque, les thèmes religieux de l'agenouillement, le banc en bois, la « mission exaltée », etc. Dans cet extrait, le choix de la séquence PAC est essentiellement discursif : il s'agit d'une structure contrastive qui vient soutenir un des thèmes principaux du livre, mais de façon tout à fait transitoire et contingente.

Si l'on s'en tenait seulement à des exemples comme celui de Ian McEwan, on pourrait supposer que toutes les séquences PAC constituent des choix stylistiques plus ou moins facultatifs. Mais nous verrons dans le reste de cette section que l'emplacement des ajouts en anglais n'est pas aussi libre que l'on pourrait le penser. Nous montrerons en particulier ici que les ajouts sont soumis aux mêmes contraintes collocationnelles que tous les autres signes. Mais avant d'étudier des exemples plus précis, nous devons considérer le rôle des ajouts dans le système lexico-grammatical en général.

Les **ajouts** ont trois propriétés en anglais : (i) ce sont des modificateurs au niveau de la proposition, typiquement exprimés par des syntagmes adverbiaux ou prépositionnels, (ii) à la différence des sujets et des compléments, plusieurs ajouts peuvent modifier une proposition en même temps, et (iii) les ajouts peuvent occuper toutes les positions dans la proposition, mais ces séquences différentes sont contrastives et expriment des nuances différentes. Or comme nous l'avons observé, cette dernière propriété connaît une contrainte assez forte en anglais : les ajouts interrompent rarement le prédicateur et le complément. Naturellement, cette contrainte n'est pas universelle. En français, les ajouts se trouvent régulièrement dans la

séquence PAC, comme on peut le voir dans (2a), un exemple inventé (cité dans la littérature générative, et dans Gledhill 2003, 2005) ainsi que (3a) un exemple attesté (il s'agit d'un texte entier : un *ticker*, un titre roulant cité sur la chaîne télévisée « LCI », le 23 mars 2007) :

2a. Pierre prend **souvent** ce train.

3a. La candidate PS à l'élection présidentielle critique **vertement** les hauts fonctionnaires proches des socialistes.

Pour traduire ces phrases en anglais, nous devons choisir une séquence alternative, APC :

2b. Pierre **often** takes this train.

3b. The Socialist Party candidate for the presidential elections **strongly** criticises senior civil servants who are close to the socialists.

Il existe donc en anglais une nette préférence pour des séquences autres que PAC. Comme nous l'avons indiqué dans Gledhill (2003 et 2005), les linguistes générativistes considèrent que cette restriction constitue un paramètre fondamental de la syntaxe anglaise, comme le dit Ernst :

Any theory must account for a number of basic word order facts for English complements and postverbal adjuncts. First, adjuncts do not occur between the verb and a nonheavy direct object [...]. (Ernst 2002 : 207)

Pour expliquer des exemples attestés de PAC, Ernst propose une règle structurelle : lorsqu'un complément est « lourd » (plus long ou plus structurellement complexe qu'un ajout), on le déplace vers la fin de la phrase :

[...] orders in which a postverbal adjunct precedes a complement [...] must be the result of rightward movement of the complement. (Ernst 2002 : 226)

Le problème principal avec cette approche est qu'elle suppose que le déplacement constitue une explication du phénomène observé, alors qu'il s'agit en fait d'une description formelle qui n'aborde pas des questions plus essentielles, notamment : quelle est la motivation sémantique de cette séquence ? Mais même si nous étions prêts à ne considérer que des explications structurelles, la solution proposée par Ernst nous paraît *ad hoc*. D'autres générativistes, par exemple Roberts (1997) et Cinque (1999), ont proposé des mécanismes alternatifs qui ont la même valeur explicative : pour Roberts c'est le prédicateur qui est déplacé et non l'ajout, et selon Cinque c'est plutôt l'ajout. En d'autres termes, la notion du déplacement est une construction de la théorie générative dont les débats tournent plus autour des interprétations du modèle que de discussions à propos d'exemples ou de textes attestés.

Un autre problème, cette fois plus théorique, est que les générativistes supposent que des positions syntaxiques « de base » correspondent à des positions logiques et universelles. Ils postulent en particulier que les prédicats sont toujours générés à côté de leurs arguments en structure profonde. Le terme utilisé dans la littérature générative pour cette notion est *Adjacency Condition* (Roberts 1997, Radford 1997). Ce principe a été longuement débattu, notamment parce que la restriction ne s'applique pas à des langues comme le français, qui, comme nous venons de le voir, autorisent beaucoup plus librement des ajouts dans la position PAC (Kayne 1975, Harris 1978, Mélis 1983). Naturellement, les générativistes n'affirment pas directement que la syntaxe du français est « exceptionnelle », mais la notion est sous-entendue, comme on peut le voir par exemple chez Roberts :

How can X'-theory allow [adjuncts] to intervene between the verb and its complement in the French examples [...] ? We certainly don't want to say that X'-theory allows French to have a different hierarchical structure inside VP as compared with English. Whatever the final verdict is on parameters of linear order, everyone agrees that hierarchical structure should not differ across languages. (Roberts 1997 : 32).

Pour sauver le principe, Roberts propose la théorie du « marquage » (*Feature Checking*). Selon ce mécanisme, le verbe (V) est généré en premier lieu à côté de son argument dans un prédicat simple (*VP shell*). Ensuite le V est extrait à d'autres emplacements afin de capter des flexions grammaticales et d'autres traits abstraits. Les détails de ce modèle ne devraient pas nous retenir ici (les bases sont expliquées dans Gledhill 2003). Il suffit de noter simplement que la théorie du marquage a ses origines dans un débat sur le cas plutôt « exceptionnel » de la séquence PAC en français, et que cette théorie est devenue par la suite un mécanisme central de la grammaire générative (Alexiadou 1997, Müller and Riemer 1998, Cinque 1999, Haegeman 2002).

Il n'est pas étonnant de constater que les grammairiens formalistes proposent des explications purement structurelles qui ne tiennent pas compte des contrastes sémantiques que l'on peut observer en contexte. Mais la notion de « poids structurel » adoptée par Ernst n'est pas en elle-même erronée : en fait il s'agit d'une conception de la phrase qui provient de la grammaire descriptive (notamment Jacobson 1964 et Quirk et al. 1985). Cependant, si des facteurs comme le « poids du complément » ou l'« équilibre structurel » sont impliqués dans de nombreux cas de PAC, on peut aussi considérer d'autres aspects de la production du discours. Ainsi dans sa discussion des séquences PAC, Wasow (1997) a remarqué que la plupart des explications structurelles représentent la perspective de l'observateur, mais non pas celle du locuteur. Wasow pose ainsi des questions intéressantes sur les conditions de

production de la phrase. Par exemple, le locuteur calcule-t-il le « poids » structurel de toute une série d'éléments qui ne sont pas encore énoncés ? Enfin, si nous ne pouvons pas entrer dans les détails de ce débat ici, il est néanmoins intéressant de noter que Wasow arrive à une conclusion assez surprenante pour un grammairien formaliste : « accounts of end-weight cannot be purely structure-based, but must take lexical factors into consideration » (1997 : 81). Mais par « facteurs lexicaux » Wasow ne réfère pas ici à des collocations ou à des schémas lexicalisés. L'approche de Wasow, qui est strictement formelle (*Head-driven Phrase Structure Grammar*, HPSG), est en effet la même que celle prônée par la sémantique générative : le sens lexical (donc « essentiel ») des signes détermine les différentes positions potentielles de ces éléments dans les syntagmes. Cette approche gagnerait bien sûr à prendre en considération l'emploi habituel des signes en contexte, ainsi que la notion du syntagme comme une forme contrastive, choisie par un sujet parlant plutôt qu'une configuration particulière de « traits lexicaux ».

Il faut convenir que si nous avons discuté de la séquence PAC uniquement dans les termes des théories génératives, c'est parce que très peu de linguistes descriptifs ou fonctionnalistes ont examiné la question. Une des raisons de cette omission est sans doute méthodologique : ces auteurs s'occupent peu des problèmes marginaux de la syntaxe, sans parler des erreurs « inventées » qui constituent les piliers de l'argumentation générative. Ainsi, malgré quantité de travaux qui suggèrent que les adverbes et les constructions adverbiales ont des collocations (Kim 1963, Greenbaum 1969, Bäcklund 1973, Rissanen 1980, Douglas-Kozlowksa 1991, Viitanen 1992, Sick 1993, Tottie 1996, Maniez 1998, Tucker 2001), de nombreux linguistes considèrent toujours que les ajouts sont « facultatifs » et n'ont donc pas de rôle à jouer dans des schémas lexico-grammaticaux. Même Hunston & Francis (2000), les anciennes collaboratrices de John Sinclair, omettent les constructions adverbiales de leur étude générale sur la complémentation en anglais, parce que :

[...] patterns of adverbs are hard to capture [and since] there is no parallel to complementation patterns, adverbs can be better described in positional terms. (Hunston & Francis 2000 : 45-60).

Pourtant plusieurs études suggèrent que, dans certains contextes au moins, les ajouts sont « obligatoires » - ou pour le dire plus exactement - lexicalisés dans des constructions dénominatives. Ainsi de nombreux analystes de corpus travaillant dans le cadre du modèle SF (Matthiessen 1998, Lysvåg 1999, Ball & Tucker 2004) soulignent que des ajouts de « degré » ou d'« intensité » sont impliqués dans des schémas lexico-grammaticaux qui expriment des

procès comportementaux (*love deeply, get on famously*). De même, dans le domaine de la linguistique historique, Gisborne (2002) affirme que dans les constructions comme *feel badly, look solemnly, smell sweetly* « verbs of appearance, verbs like APPEAR, LOOK, SOUND, are complemented by adverbs. » (2002 : 53). Un point similaire est soulevé par Goldberg & Ackerman (2001), qui proposent une explication pragmatique des « adverbes obligatoires » comme *to behave badly* ou *to treat someone fairly*.

Les exemples cités dans ces études suggèrent que certains ajouts ne sont pas « facultatifs ». Nous verrons des exemples plus précis de ce genre de constructions plus loin : en effet ces emplois constituent un tiers des occurrences de PAC que nous trouvons dans le BNC, ce qui semble indiquer que les ajouts exprimant la « portée » sémantique peuvent s'employer plus facilement dans la séquence PAC. Mais avant d'étudier ces exemples assez singuliers, nous devons examiner plus en profondeur les deux motivations principales pour la séquence PAC : (i) des explications « stylistiques », où PAC correspond à un choix rhétorique plus ou moins imposé par le contexte discursif, et (ii) des explications « sémantiques », où l'ordre PAC représente une structure moins marquée que d'autres exemples, notamment parce que l'ajout modifie le prédicateur ou le complément, ou exprime la portée sémantique du prédicat.

4.7 La séquence PAC : des explications stylistiques et sémantiques

Jacobson (1964) est un des premiers linguistes à étudier la syntaxe des constructions adverbiales dans un grand corpus d'environ 250 000 mots (des textes littéraires et techniques). Parmi les 18 000 adverbes et constructions adverbiales identifiés dans cette étude, 302 (1.7%) correspondent à ce que nous considérons comme une séquence PAC (Jacobson 1964 : 142, 207). Voici quelques exemples :

4. ... the Christian Church is showing **increasingly** a capacity to be the one genuinely world-wide society.
5. He retains **sometimes** the ordinary grammatical structure in the sentences.
6. "It's not every day," he said, blithely shovelling **into his pocket** the change from a pound note.
7. The Greeks knew that amber when rubbed will attract **towards it** small light objects.
8. Incidentally we have mentioned **above** the Isle of Mann and the Channel Islands.
9. It is demanding that lovers should take **seriously** something which their passion of itself impels them to do.

Jacobson propose une explication structurelle pour ces emplois : « The longer and heavier the adverbial phrase or clause is, the longer and heavier the object must be to balance it. » (1964 : 143). Cette formulation diffère sensiblement de l'explication proposée par Ernst (2002) que nous avons vue plus haut. En particulier, Jacobson met l'accent sur la production du syntagme et non pas sur le déplacement d'entités pendant la génération de l'énoncé. Mais si le « poids » relatif du complément ou de l'ajout est un facteur sans doute déterminant dans ces exemples, il est néanmoins important de noter qu'il n'a pas toujours le même rôle à jouer dans les exemples cités par Jacobson. On constate en particulier que les ajouts adverbiaux dans (4) et (5) auraient pu être placés dans l'ordre APC, alors que les ajouts prépositionnels dans (6) et (7) n'ont pas d'autre possibilité que l'ordre PCA. Dans ces cas, alors, le « poids » du complément n'est plus pertinent, et la question devient plutôt : pourquoi le locuteur n'a-t-il pas choisi l'ordre APC dans (4) et (5) ? Et pourquoi pas l'ordre PCA dans (6) et (7) ? De même, est-il possible de considérer une séquence alternative dans (8) ou (9) ? Dans ces exemples, la séquence PAC semble être aussi acceptable que les alternatives, voire même optimale. Or nous verrons plus loin (section 4.8) que les exemples (8) et (9) représentent en fait des schémas lexico-grammaticaux absolument réguliers dans le BNC (procès communicatif + *above, here, now*, et la construction emblématique *take seriously*), et il n'est donc pas étonnant de les trouver dans le corpus de Jacobson.

Nous avons jusqu'ici considéré des exemples de **détachement**, en particulier les exemples de (2) à (7), où un ajout se trouve dans la position PAC pour maintenir l'équilibre structurel de la phrase. Mais comme nous l'avons vu dans l'extrait du livre de Ian McEwan (l'exemple 1a), il existe aussi de nombreux cas où l'ajout est mis dans la position PAC afin d'accentuer l'ajout ou le complément. Dans ces cas, que nous appelons **parenthèse**, le contour intonatif de la proposition est interrompu, et l'ajout porte potentiellement l'accent tonique de la proposition. À l'écrit, cette fonction est éventuellement indiquée par des virgules ou d'autres marques typographiques. En voici un exemple du BNC :

10. To clean up dirty land efficiently and cheaply will need, **above all**, pragmatism and moderation.

Dans cet exemple, l'ajout *above all* fait l'objet de deux types de focalisation en même temps : d'une part il est mis en relief par la ponctuation, et d'autre part il apparaît dans la séquence marquée PAC. Or il est en réalité difficile d'observer systématiquement des exemples de parenthèse dans un corpus de textes écrits, parce que le contour intonatif et la ponctuation ne

sont pas toujours indiqués. Mais il est certain que ce genre de focalisation est un facteur majeur dans de nombreuses séquences PAC.

Le troisième facteur à prendre en compte dans toute discussion de la séquence PAC est la **dépendance** adverbiale¹⁸, c'est-à-dire un lien grammatical spécifique entre l'ajout et un autre élément de la proposition. Quirk *et al.* (1985 : 612) mentionnent que pour de nombreux adverbess grammaticaux ce genre de relation est souvent « orienté » à gauche ou à droite. Par exemple, l'ajout modal intensif *only* modifie des éléments à droite :

11a. They won **only** one game.

11b. They **only** won one game.

Dans (11a), l'ajout souligne le nombre de jeux gagnés (on s'attendait éventuellement à en gagner plus), alors que dans (11b) il modifie le verbe actif, exprimant un commentaire sur le fait de gagner (on ne s'attendait pas nécessairement à en gagner plus). De même, dans les exemples suivants, *always* semble aussi exprimer une orientation à droite :

12a. Frederick II **always** remained the executor of Frederick William I.

12b. Frederick II remained **always** the executor of Frederick William I.

L'exemple (12a) est moins marqué que (12b), un exemple attesté, plutôt soutenu, que l'on trouve dans le BNC. Il faudrait bien sûr examiner le contexte afin de dégager les différents enjeux thématiques ici, mais il est tentant de conjecturer que la séquence APC impliquerait une certaine volonté de la part du sujet, alors que la séquence PAC évite de donner cette impression et souligne surtout la permanence de la présence du sujet.

Mais il faut convenir que lorsque des ajouts sont placés dans la séquence PAC, il n'est pas toujours difficile de déterminer la nature ou l'orientation de la dépendance. Lors de leur discussion de ce problème, Halliday & Matthiessen (2004 : 133) observent que différents types d'ajouts ont des comportements différents dans cette position : les ajouts modaux (*only*) et les commentaires (*frankly*) peuvent facilement apparaître après le prédicateur, alors que les ajouts conjonctifs (*however*) et les circonstanciels sont plus équivoques. Dans Gledhill (2005) nous avons suggéré que lorsque les ajouts circonstanciels apparaissent dans cette position (notamment des exemples comme *to read with interest, relish, surprise*), ils expriment une « évaluation » supplémentaire en même temps qu'ils modifient le procès sémantique. En d'autres termes, seuls certains schémas lexico-grammaticaux permettent des ajouts dans cette

¹⁸ Les syntacticiens anglophones utilisent le terme *scope* pour ce type de relation. Puisque nous utilisons déjà « portée » pour le rôle sémantique mentionné dans la section 3.5, nous avons opté ici pour « dépendance », un usage compatible avec celui de Hjelmslev (1928).

séquence, et seulement dans des cas discursifs assez spécialisés : nous en verrons des exemples précis lorsque nous examinons des exemples de circonstanciels du BNC (section 4.83).

La dépendance a fait l'objet de nombreuses études (Kayne 1975, Bellert 1977, Pollock 1989), surtout en sémantique générative, où l'on considère, comme nous l'avons remarqué plus haut, que la position potentielle d'un ajout est liée à son sens. Comme le dit Jackendoff : « knowing the meaning of the adverb is sufficient to predict in what position it can occur » (1972: 67). Dans une perspective similaire, Huddleston & Pullum (2002 : 575-580) discutent des positions syntaxiques disponibles aux ajouts, et établissent une typologie « distributionnelle », une corrélation entre les sens typiques des ajouts et les différentes positions qu'ils occupent dans la phrase :

- ajouts prédicatifs :

- | | |
|-----------|---|
| 13. Acte | Foolishly she foolishly has foolishly gone *foolishly to the police *foolishly. |
| 14. Degré | *Thoroughly I thoroughly agree *thoroughly with you thoroughly. |
| 15. Temps | Earlier she ?earlier had earlier left ?earlier for Chicago earlier. |
| 16. Ordre | *Last I last had last eaten last the previous day *last. |

- ajouts propositionnels :

- | | |
|----------------|---|
| 17. Modalité | Probably this probably will probably become probably unpleasant probably. |
| 18. Evaluation | Frankly this ?frankly is ?frankly becoming ?frankly a joke ?frankly. |
| 19. Connection | However the plan however had ?however one serious flaw however. |

Ce type de présentation est utile, mais puisqu'elle n'est pas basée sur l'observation d'exemples attestés, elle recèle un certain nombre de problèmes. En premier lieu, les exemples choisis par Huddleston & Pullum ne sont pas comparables : par exemple, les exemples (17, 18, 19) sont les seules phrases à comporter des compléments, et ce sont toujours des compléments de prédicats « relationnels ». Or on sait que les opérateurs (*be* et *have*) et les prédicats relationnels permettent la séquence PAC plus facilement que d'autres, ce qui rend les résultats de ce type de comparaison incohérents. De même, les jugements sur la grammaticalité donnés par Huddleston & Pullum paraissent souvent arbitraires (dans leur texte, les cas discutables sont marqués par les symboles * et ?). Mais dans notre dialecte, au moins, il est toujours possible de dire *She has gone foolishly to the police* et *I agree thoroughly with you*. Enfin, le problème essentiel de cette présentation est, nous semble-t-il, que Huddleston & Pullum ne soulignent pas les contrastes fonctionnels que l'on obtient dans

des positions alternatives : comme il a été indiqué plus haut, si un ajout peut être employé dans plus d'une position dans un syntagme, il exprime nécessairement des sens différents.

Nous avons mentionné plus haut que certains ajouts circonstanciels expriment un sens évaluatif dans la séquence PAC. Mais il existe aussi un certain nombre de cas où l'ajout modifie le procès sémantique du prédicat sans cette « coloration » modale. Quirk et al. (1985: 566, 612) citent des exemples de ce qu'ils appellent des ajouts de « domaine » ou de « procès » où l'ajout exprime une manière ou une méthode :

20. The play presents **visually** a sharp challenge to a discerning audience.

Huddleston & Pullum en font un résumé très utile :

[...] the closeness of the Adjuncts in linear proximity to the Predicator at the heart of a clause tends to correlate with the closeness of what the Adjuncts express to the content of the proposition. (Huddleston & Pullum, 2002 : 576).

Malheureusement, ces auteurs manquent l'occasion d'affirmer que dans certains cas, l'ajout contribue directement, voire obligatoirement, à l'expression du procès, c'est-à-dire dans des schémas lexico-grammaticaux préconstruits. Nous avons vu dans la section 3.5 que certains ajouts délimitent ou désignent la « portée » spécifique du procès sémantique exprimé par le prédicat. Nous verrons dans la discussion suivante que cette fonction est limitée à un schéma très régulier, mais aussi assez restreint de constructions dénominales : *bring into consideration, call to mind, take something into account, etc.*

4.8 La séquence PAC dans le corpus

Dans cette section, nous examinons un échantillon d'exemples de PAC dans le British National Corpus. Malheureusement, il n'est pas possible de trouver ces séquences de façon automatique, puisque les étiquettes du BNC ne correspondent pas aux fonctions syntaxiques du type « prédicateur + ajout + complément ». Malgré cet inconvénient, l'outil « Query Builder » fourni avec le BNC nous permet de découvrir de nombreux exemples de PAC de façon indirecte, en particulier en effectuant des recherches de séquences lexicales, comme par exemple : VV + AV0 + DT/NN (verbe lexical + adverbe lexical + déterminant ou nom) ou : VV + PRP + DT/ NN + DT/NN (verbe lexical + préposition + déterminant ou nom lexical + déterminant ou nom lexical). Des recherches de ce genre relèvent des milliers d'exemples

d'auxiliaires ou verbes grammaticaux (c'est-à-dire les opérateurs *have*, *be*). Or les séquences « opérateur + ajout + prédicateur » ou « opérateur + ajout + complément » (OAP, OAC) ne sont pas marquées en anglais et ne constituent pas des exemples légitimes de PAC. Pour écarter ces exemples, il est possible d'effectuer la même recherche sans les opérateurs *be*, *have*, et les modaux (représentés par les étiquettes VB, VH, VM dans le BNC) ainsi que les particules adverbiales (AVP). Cette nouvelle recherche donne 2863 occurrences de PAC, mais nous avons dû faire un tri manuel de ces exemples à cause des particules qui ont reçu l'étiquette AV0 (des signes du type *ahead*, *away*). Enfin, après un tri manuel de ces exemples, nous avons obtenu une liste de 287 occurrences valables de la séquence PAC. Paradoxalement, nous trouvons donc moins d'exemples de PAC dans le BNC que Jacobson (1964) en avait trouvé dans son corpus de textes littéraires et techniques (302). Ce résultat est très significatif : la séquence PAC est particulièrement rare en anglais, mais elle apparaît proportionnellement plus souvent dans des textes littéraires, des comptes rendus et dans des textes techniques.

Dans la discussion suivante nous donnons quelques exemples de PAC selon la typologie des ajouts proposée par Halliday & Matthiessen (2004 : 128-132). La fréquence de la séquence PAC dans chaque catégorie est la suivante : ajouts modaux (140 = 48.7%), conjonctifs (16 = 5.6%), circonstanciels (45 = 15.6%). Enfin, nous consacrons une quatrième section (4.84) à une nouvelle catégorie : les ajouts « de portée » (86 = 30%).

• Les ajouts modaux dans la séquence PAC

Comme nous l'avons noté plus haut, les ajouts modaux se trouvent assez souvent dans la position PAC. La plupart de ces ajouts sont des adverbes grammaticaux. La majorité de ces emplois concernent des ajouts exprimant une modalité épistémique (*perhaps*, *probably*), fréquentative (*again*, *sometimes*), ou intensive (*almost*, *nearly*). Les procès modifiés par ces ajouts sont généralement relationnels (attribution, représentation, symbolisation) :

21. If the dream were to lose its power, if she were somehow to prevent it recurring, she must face **again** the memory of that afternoon nearly thirty years ago.
22. You sound **almost** Hemingway.
23. Each later overflow record will require **nearly** a full revolution.
24. It has been estimated that in the early 1980s there were 240-300 million people involved in shifting cultivation who occupied **perhaps** half of the total tropical land surface.
25. Britain became **probably** the most open market in the world.

26. Is it because our faith's too cheerful that we miss **sometimes** the wit.

Une deuxième série d'emplois correspond aux adverbes lexicaux de « degré ». Ces adverbes expriment une évaluation liée à un quantifieur ou à un élément comparatif exprimé par le complément (*the best, the same, no, every*). Comme pour les adverbes grammaticaux, la séquence alternative APC est disponible pour la plupart de ces emplois, sauf (27), qui constitue plutôt un préconstruit où PAC est une séquence non-marquée (*take absolutely no + account, interest, notice, etc.*) :

27. She took **absolutely** no notice.

28. it doesn't matter what building society you go to, you're gonna be paying **basically** the same rate.

29. It was this element of unreality which made tunnelling the most popular scheme for escape. It gave **easily** the best value.

30. 'I don't say **exactly** the same thing every time,' he insists afterwards.

31. Foulkes won **practically** every honour in the game as a defender in the Busby Babes team.

• Les ajouts conjonctifs dans la séquence PAC

La plupart de ces emplois correspondent à des renvois au texte précédent (*for example, for instance*) :

32. Take **for example** a file that is 90 per cent packed, and can hold 250 records per cylinder...

L'adverbe *here* apparaît dans une structure comparable. Dans ces exemples, *here* est introduit par un procès communicatif, et exprime une transition thématique. Ce schéma coïncide avec un présent simple « performatif » :

33. We discuss **here** some relevant work on the siting of facilities for the disposal of nuclear wastes before examining those for non-nuclear wastes.

34. We discuss **here** the same problem as that in §2.10.2, but vary the treatment.

35. GIS work in this field (e.g. Matthews 1989) is reviewed later, but we note **here** the work of the applied geochemistry group at Imperial College...

36. We append **here** some useful theorems and definitions :

37. For completeness, we interpolate **here** a brief discussion of the reverse procedure.

Il est instructif de comparer ces emplois avec la séquence alternative, APC (les deux emplois ont à peu près la même fréquence : 41 PAC, 43 APC). Si le schéma PAC est utilisé pour exprimer un mouvement textuel (*we note here...*), la séquence APC est utilisée pour signaler qu'un thème textuel sera défini ou expliqué dans le discours suivant. Dans ces exemples, l'ajout n'est plus « conjonctif », mais fonctionne comme un post-modifieur du sujet qui se trouve à sa gauche :

38. The context **here** makes the other possible reading, that the speaker is characteristically nervous all of the time
39. One important issue **here** concerns the comparability as well as the validity of measures of achievement.
40. 'Logical' **here** means those records that are processed as if they were on the track.
41. But Sartre's own text **here** develops a dialogism in the tension between these two possibilities ...
42. Volker Banfield **here** achieved all that was demanded of him technically.

La même distinction semble aussi s'appliquer dans le cas de l'adverbe *now*. Les emplois PAC de *now* (35 PAC, 293 APC) signalent systématiquement un changement de direction dans l'argumentation, et on peut noter encore une fois les formes performatives des verbes :

43. Let us consider **now** a somewhat different example where instead of uniform translation the loop rotates in a constant magnetic field.
44. We shall introduce **now** a scalar function by the relationship [formula].
45. Let us replace **now** the mathematical curve by thin wire.
46. I can see **now** the attraction of those religions which exalt the achievement of personal tranquillity above all else.
47. Take **now** a finite line charge as shown in Fig. 2.9(a) and (b) using different scales.

Par contraste, la séquence APC est essentiellement circonstancielle, référant au temps narratif. Il est intéressant de noter que dans ces exemples, l'adverbe serait plutôt marqué en position post-verbale :

48. Corbett **now** examined the blackened remains of the water bucket. He already had a vague idea of how Dame Frances had been killed and, sniffing carefully at it, caught the foul-smelling stench of burnt animal fat.
49. Edward **now** wore the manic look of some animal ...
50. These expressions **now** complete all the metric functions contained in the line element (11.4)...
51. The Dragons **now** play Illawarra next weekend to see who will meet the Brisbane Broncos.
52. Daum **now** wants UEFA to accept that the rules regarding foreign players are for everyone else

Le contraste entre ces deux emplois montre très clairement que même des adverbes aussi « grammaticaux » que *here* et *now* ne sont pas facultatifs mais constituent des « pivots » dans des schémas discursifs récurrents.

• Les ajouts circonstanciels dans la séquence PAC

Nous avons mentionné plus haut que peu d'ajouts circonstanciels sont employés dans la séquence PAC. Les occurrences citées dans les études linguistiques sont souvent des

circonstanciels de degré plutôt que de manière, comme les exemples cités par Halliday & Matthiessen : *love deeply, understand completely*, (2004 : 262). Mais dans le BNC une autre construction domine cette catégorie : *with + delight, interest, relish*. Ces exemples sont intéressants à beaucoup d'égards. En premier lieu, ce sont les seuls ajouts prépositionnels qui apparaissent avec une grande régularité dans la séquence PAC (en dehors des « ajouts de portée » que nous verrons plus loin). En deuxième lieu, l'ajout *with relish* correspond à un exemple central dans l'argumentation de Ernst (2002 : 208-209) :

53. They read **with relish** both T. Rex and the Crater of Doom and Passion of the Western Mind.

Ernst cite cet exemple pour discuter de sa théorie du « détachement », le mécanisme par lequel les compléments plus complexes seraient déplacés vers la fin de la phrase. Mais il s'agit en effet d'un des emplois de PAC les plus fréquents et les plus réguliers que nous trouvons dans le corpus (27 occurrences sur 81 avec le sens « avec délectation »). Il est aussi intéressant d'observer que la séquence *with relish* a deux contextes d'emplois qui correspondent à deux sens complètement différents : une construction PAC exprimant un procès mental ou communicatif accompagné par un message (*he said with relish...*), et une construction PCA exprimant un procès matériel de consommation. Examinons d'abord les emplois PAC :

57. On this occasion City accepted **with relish** the chances which came their way and inflicted serious psychological damage on their dejected opponents.

58. He contemplated **with relish** large retinues of clients singing the praises of their patrons.

59. Today, I received **with relish** a copy of 'Asiin...A Journal of Creative Works by Young Alaskan Inuit.'

60. He tells **with relish** a spine tinglingly gory story of self mutilation

61. ... the press reported **with relish** the 'grotesque' attitudes of Muslim parents...

Nous convenons avec Ernst que dans ces exemples le complément est effectivement plus « lourd » que l'ajout prépositionnel. Mais il est surtout intéressant de noter le contraste sémantique que l'on peut observer entre ces emplois (PAC) et les exemples suivants de PCA :

62. The food followed quickly, and they both ate the delicious fresh fish **with relish**,...

63. Meryl crunched a piece of celery **with relish** and made a covert appraisal of the other guests at the long table.

64. When a firm first sells shares to the public, investors tend to gobble them up **with relish**.

65. ... she picked up her glass again and swallowed a mouthful of brandy **with relish**.

66. Others are opportunists, killing anything they can catch and devouring it **with relish**.

Mais si l'explication du « détachement prosodique » semble s'appliquer aux emplois PAC, il est tout de même étrange de trouver des ajouts « légers » en fin de phrase, en position PCA. Quelle serait l'explication structurelle proposée par Ernst ? Nous n'en savons rien. Il nous semble néanmoins que les séquences identifiées ici ne sont pas le résultat du déplacement du complément ou de l'ajout : plutôt, chacun de ces emplois correspond à un schéma discursif régulier de la langue (PAC = procès mental, PCA = procès matériel). Mais comment expliquer le fait que le même signe puisse référer à deux sens différents ? Nous ne croyons pas que le sens de *with relish* change dans chaque position : il s'agit toujours d'une manière (même si le sens plus rare, « avec condiment » est suggéré dans certains contextes). Nous estimons plutôt que l'objet discursif auquel l'ajout renvoie est modifié dans chaque position : en position PAC, l'ajout réfère au degré d'intensité voulue par le sujet ; en position PCA, l'ajout réfère au procès exprimé par le prédicat. Cette division du travail est maintenue même dans des cas comme (62-63), où la référence de *relish* est éventuellement ambiguë (*relish* = « délectation », ou « condiment » ?). Cette différence sémantique n'est pas liée à l'ambiguïté ou l'homonymie de *relish* : elle est plutôt une fonction de la séquence syntagmatique. Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, la modalité subjective est associée à la position PAC, et c'est cette fonction qui contribue à la « coloration » ou la « prosodie sémantique » de la position PAC (Louw 1993).

With relish n'est pas le seul circonstanciel à apparaître régulièrement dans la séquence PAC, mais les autres exemples expriment des sens évaluatifs très proches : en particulier, *with* + *N* dans la position PAC exprime une évaluation de l'état d'esprit du sujet. Ces emplois apparaissent presque exclusivement dans des contextes épistolaires, à la première personne :

67. Having spent some weeks in 1951 as medical officer... in Aldershot, I recall **with amusement** many of the subterfuges and deceptions described by Albert Morris.
68. I read **with dismay** the report by Auslan Cramb (11 March) concerning the killing of golden eagles.
69. Editor , – I have followed **with interest** the continuing debate on the future of primary care.
70. I read **with interest** the article on the introduction of information technology into the NHS (Kicking and screaming, November 23).
71. I watched **with interest** the UTV Counterpoint programme, 31 October 1991, featuring Denis Faul

Enfin, nous ne pouvons pas terminer une discussion des circonstanciels sans mentionner quelques adverbes lexicaux. Ce sont généralement des ajouts de « qualité » qui peuvent être reformulés par le schéma : *in a X way*. Ces adverbes associent un attribut à un référent mentionné quelque part dans le contexte ; il en résulte une construction qui rappelle le procédé rhétorique de l'« hypallage », ou un transfert métaphorique :

72. Indeed, if we as a magazine were to reflect **accurately** the role of “traditional” design relative to its actual usage...
73. ... the Labour Party remains **endemically** the party of inflation.
74. Annabel Arden’s production captures **harrowingly** the full trauma of the first half of the play, as Leontes creates a winter world of death and despair.
75. As they reached the level of the deck a wall of green water lifted with a monstrous boom at the bow then broke into huge white columns of water, not unlike a Niagara Fall that carried **majestically** the length of Titron.
76. However, it is important to note two things. The first is that there is no need to follow **slavishly** the whole procedure for each offence.

• Les ajouts de portée dans la séquence PAC

Nous avons trouvé qu’un tiers des séquences PAC trouvées dans le corpus BNC (86=29.9%) correspondent à des « ajouts de portée ». Dans ces constructions, un prédicateur générique (ou « léger ») introduit un ajout qui spécifie le procès sémantique du prédicat. A la différence des autres emplois que nous avons examinés ici, ces ajouts sont obligatoires et la séquence PAC n’est pas marquée sur le plan stylistique.¹⁹ L’exemple *take seriously* est, pour nous, le prototype de ce genre de construction. Cette construction exprime un procès affectif ou cognitif (proche de *consider*), et son complément est typiquement un argument controversé ou une offre discutable :

77. I have always made it clear that I take **seriously** any allegations of misbehaviour ...
78. It refuses to take **seriously** the claim that central-system processes - thinking -- are explicable in terms of the causal interplay of representations
79. But few people took **seriously** the idea of such a hulk of a man going without food.
80. I couldn’t take **seriously** a political debate about the name...
81. The rest of the cabinet was still reluctant to commit the taxpayer, but it was ready to take **seriously** a scheme put up by Lionel Rothschild for an international trust fund,...

La construction *take seriously* est assez unique en anglais. L’adverbe *seriously* n’est pas utilisé dans d’autres structures de ce genre ; de même, aucun autre adverbe n’est utilisé de cette façon avec *take*, au moins dans le BNC. Comme d’autres prédicats composites, *take seriously* est un procès mental qui introduit potentiellement une « projection » (une proposition complétive dans la grammaire traditionnelle). Mais à la différence des autres ajouts de portée, *take seriously* nécessite un autre élément syntaxique pour réaliser cette construction, par exemple une post-position (ou « extraposition » : *I take it that* + proposition,

¹⁹ Nous avons suggéré dans la section 3.5 (p.58-59) que les « ajouts obligatoires » dans *mettre en cause* et *take seriously* sont strictement parlant des extensions du prédicateur plutôt que des « ajouts » classiques.

ou une construction plus étendue où le complément introduit la projection (*take seriously the claim / idea that* + proposition).

Tous les autres exemples d'ajouts de portée que nous avons trouvés (au moins, dans la séquence PAC) sont exprimés par des ajouts prépositionnels. Les V dans ces séquences expriment généralement un procès matériel ou relationnel (*bear, bring, call, keep, take*), tandis que les ajouts indiquent, métaphoriquement, un mouvement communicatif (*into account, in question to question*) ou cognitif (*into consideration, into doubt, into light, to issue, in mind, to mind, into play*). Parmi les emplois les plus fréquents, le V générique *take* semble introduire la plus grande variété de constructions. Alors que les compléments de *take seriously* sont des arguments « à débattre », ici il s'agit d'un argument ou une décision administrative plutôt raisonnable :

82. The staff were also worried about his speech not seeming to **take into account** the fact that this was the first time he had come out of a Punjabi-speaking environment....
83. The second is to add factors to the scoring system that **take into account** the interventions that have to be performed to achieve the physiological result.
84. When granting approval, planners **took into consideration**, roads, design of the course, conservation and effect on wildlife.
85. She also asked for 31 similar offences to be **taken into consideration**.
86. In particular it has attempted to **take on board** community aspirations and local authority plans rather than ride roughshod over local wishes

Ces exemples contrastent avec les constructions bâties autour des ajouts *in mind, to mind*. Ces séquences expriment un état d'esprit personnel ou un rappel communicatif. Ces exemples ont une variété de pivots comme *bear, bring, call, have, keep* :

87. However, we should **bear in mind** the earlier point about the resolution of the data...
88. The appointment of a Benedictine abbot as chief adviser to the king was sufficiently unusual to **call to mind** Benedict of Aniane's position in the early years of Louis the Pious's reign.
89. It argued either that Lorton trusted him still, or that Lorton **had in mind** some devious idea of framing him.
90. ... the ethnographer should not only observe the particular but **keep in mind** the context.

Ces expressions sont comparables aux constructions où *bring* est le V générique. Dans ces exemples, un nouveau référent discursif est exprimé par le complément, une fonction proche des constructions VN en *make* que nous avons examinées dans la section (3.6). Ici, le V simple équivalent est *reveal* et le complément typique est un argument auparavant ignoré :

91. ... such an approach **brings into consideration** a number of issues which do not generally receive much attention in the formal linguist's description of sentential syntax and semantics.
92. Rare has been the computer project which did not, in the course of execution, **bring to light** an initial overestimation of the technical possibilities, and an underestimation of the problems of data preparation.

93. Hodgkiss said it **brought to mind** Henry James's simile for the dress of Sarah Pocock, "scarlet like the scream of someone falling through a skylight".
94. The man could both paint and name a chair, and **bring into play** his own terrors and hopes, and behind it, the culture of Europe, north and south, the Church itself.
95. In arguing for the relevance of the notion of autonomy in private life, she **brings into question** the demarcation point between private and public life which is assumed by most of the philosophical tradition she is working in.

Enfin, comme indiqué plus haut, le « test » pour démontrer qu'un prédicateur exprime un procès mental est que le prédicateur introduit une projection ou une proposition complétive. Or on ne trouvera pas d'exemples de ce genre de structure ici, parce que ce sont des séquences PAC, où le complément prend la place de la complétive. Pour trouver des exemples de projection, il faut examiner ces constructions dans d'autres contextes. Par exemple, dans les phrases suivantes la construction V + *in mind* introduit une proposition complétive, ce qui montre que l'ajout exprime bel et bien la portée d'un procès mental :

96. It is important to **bear in mind** that there may be a significant amount of delinquency and crime amongst the middle classes...
97. To impose such a test on children would be a particularly invidious way of discriminating against them, unless Harris **has in mind that** we should all undergo such examination.
98. Nevertheless, **keep in mind that** results derived for stationary or uniformly moving bodies will not necessarily apply when the body is accelerated.

En somme, que pouvons-nous dire sur le rôle de ces schémas dans le système lexico-grammatical en anglais ? Dans cette section, nous avons examiné le cas plutôt inhabituel des ajouts qui interrompent la séquence PAC (prédicateur + ajout + complément). Nous avons vu que cette séquence est souvent adoptée pour des raisons stylistiques, notamment pour maintenir l'équilibre de la phrase, ou pour mettre certains éléments en relief. Mais nous avons aussi montré qu'il existe une autre explication : en effet, la plupart des séquences PAC que nous trouvons dans le British National Corpus s'avèrent être des schémas lexico-grammaticaux réguliers. Il existe deux schémas de ce type : (i) des constructions discursives, exprimant l'évaluation modale du complément (*take absolutely no notice...*), l'élaboration conjonctive d'un nouveau thème (*consider now a somewhat different example...*), l'évaluation circonstancielle d'un état d'esprit (*accepted with relish the chances...*), et (ii) des constructions dénominales exprimant des procès mentaux (*take seriously any allegations...*). Or nous pouvons affirmer que les constructions de type (i) sont « discursives », parce qu'il s'agit de syntagmes productifs dans lesquels plusieurs types d'ajouts sont utilisés. La fonction discursive de ce schéma est d'évaluer un aspect du complément, ou d'élaborer le sens du prédicateur. Ces emplois contrastent notamment avec la

séquence APC, qui est plutôt associée à l'évaluation de la validité de la proposition dans son ensemble. Par contraste, les constructions de type (ii) sont « dénominatives » : dans ces constructions l'ajout, qui est obligatoire, contribue à la référence globale de la construction. Enfin, il convient de noter ici que même si les séquences que nous avons examinées ici sont inhabituelles en anglais, elles constituent néanmoins des occurrences récurrentes et régulières dans notre corpus : ces schémas doivent donc faire partie du répertoire immense d'expressions et de constructions qui sont l'héritage de tout anglophone compétent.

4.9 Conclusion

Nous avons établi dans cette section que les signes grammaticaux et les séquences syntagmatiques sont aussi contraints par le principe de la « collocation » que les signes lexicaux. Cette notion constitue la problématique centrale de tous nos travaux, que ce soit nos premières études sur les mots grammaticaux en anglais ou en français (Gledhill 1994a, 1994b, *et seq.*), ou nos observations plus récentes sur la lexico-grammaire de l'espéranto (Gledhill 1998a, 2004), la syntaxe française (Gledhill 2003), les fautes dans l'usage des ajouts anglais chez les francophones (Gledhill 2005), et les temps verbaux dans les textes scientifiques anglais (Gledhill, à paraître a). Cette problématique imprègne non seulement notre recherche, mais aussi notre enseignement, notamment dans le cadre de la « leçon » à l'Agrégation ; l'intérêt de cet exercice étant d'explorer des pans entiers du système lexico-grammatical à partir d'une seule forme ou structure grammaticale. Mais si nous parlons du « système lexico-grammatical », nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un système autonome ou homogène. Le système est plutôt un faisceau de discours, un amalgame de milliers d'expressions et de constructions qui sont connues par tous les membres de la communauté linguistique, mais sans doute de façon fragmentaire et hétéroclite. Notre « compétence » linguistique n'est pas non plus un module cognitif : elle est plutôt un système d'habitudes et de croyances, une série d'observations sociales, de techniques communicatives (cf. Hymes 1971), d'analogies verbales, de tournures, de dictons, de citations, de textes mémorisés, d'articles partiellement lus, de leçons à moitié digérées, de reformulations, de reprises, et même... d'erreurs. Il s'ensuit que lorsque nous analysons des signes grammaticaux (ici, *en / dans, ce / il*), nous ne pouvons pas les considérer comme l'« actualisation » d'oppositions hermétiques au niveau du système. De même, quand nous regardons des séquences significatives de signes (ici, la

séquence prédicateur + ajout + complément), nous ne les concevons pas comme le « résultat » d'une série d'opérations purement formelles ou cognitives. Pour nous, les signes grammaticaux sont plus prosaïques : ce sont des pivots stables dans des schémas lexico-grammaticaux. Ces schémas ont diverses fonctions communicatives. D'une part, les « constructions dénominatives » réfèrent à des objets stables du contexte ou du texte : nous avons vu ici que ces schémas réalisent des fonctions rhétoriques assez spécialisées. D'autre part, les « constructions discursives » réfèrent à des objets plus complexes : elles nous permettent de développer des thèmes nouveaux sur des objets que nous connaissons déjà, ou parfois de discourir plus créativement sur des objets qui n'ont pas encore de nom.

5. Perspectives de recherche

L'objectif principal de ce document a été de présenter une synthèse théorique de ma recherche en linguistique. Dans un premier temps j'ai formulé un cadre théorique global : un « alliage » du modèle systémique fonctionnel et de la théorie sémiotique (section 2). J'ai ensuite examiné quatre problèmes spécifiques à la lumière de cette approche, notamment dans le domaine de la phraséologie (section 3 : les expressions idiomatiques et les constructions verbo-nominales) et de la lexico-grammaire (section 4 : les signes grammaticaux et la syntaxe des ajouts). Puisque j'ai exposé ma position théorique au cours des sections précédentes, je ne reviendrai pas sur les détails de cette approche ici. Dans cette dernière section, je propose plutôt quelques réflexions rétrospectives sur l'évolution de ces différents thèmes au cours de ma carrière, ainsi que quelques remarques sur les aspects de la recherche que je compte développer à l'avenir.

Dans la discussion suivante, je tâcherai de dénouer les différentes trames thématiques et théoriques de ma recherche. J'ai travaillé dans une variété de domaines (les langues de spécialité, la phraséologie, la syntaxe), sur des questions linguistiques différentes (les signes grammaticaux, les constructions verbo-nominales, les ajouts), dans diverses langues (anglais, espéranto, français), et dans le cadre d'une variété de modèles descriptifs ou théoriques (l'analyse des genres, l'analyse de corpus, le modèle systémique fonctionnel, la théorie générative). Cette diversité de thèmes et de discours n'est pas récente : ma passion pour les langues et la linguistique date de mon apprentissage de l'espéranto (à l'âge de 15 ans), et se développe pendant mes études universitaires et au fur et à mesure des différentes étapes de ma carrière (voir le Curriculum Vitae joint au dossier de recherche). La préparation de ce document a été donc pour moi l'occasion de reformuler quelques-uns de ces thèmes et de formuler une position théorique générale.

Puisque j'ai proposé une approche globale dans le reste de ce document, je tiens à expliquer ici la raison d'être de mes différents thèmes de recherche ainsi que la genèse des différentes composantes théoriques de mon approche. Sans entrer dans des détails biographiques, il est néanmoins pertinent d'examiner des facteurs professionnels et personnels qui ont contribué à la diversité de ces thèmes et à ma perspective de recherche en général. La première donnée à prendre en compte est que mes différents thèmes de recherche

correspondent aux postes que j'ai occupés dans des universités différentes : un département de linguistique appliquée (Aston University, Birmingham), deux départements de français (Aston University, St. Andrews University), et un département d'anglais en France (Université March Bloch, Strasbourg). Tous ces établissements m'ont recruté essentiellement pour assurer des cours de langue et de linguistique. Mais si les matières enseignées ont été similaires, les changements d'intitulés et de discipline ont nécessairement entraîné des priorités différentes. Ainsi, bien que ma thèse (Gledhill 1996a) s'inscrive dans la thématique de l'anglais « langue de spécialité » (LSP), j'ai continué de travailler sur le français et sur des questions de « linguistique générale » (mentionnées plus loin). Enfin, il convient de noter comme j'ai indiqué dans l'introduction, qu'en dépit de ce parcours thématique varié, la même méthodologie sous-tend l'ensemble de mes travaux : il s'agit d'une approche à la fois empirique (l'analyse de corpus) et inductive (l'explication de phénomènes spécifiques dans les termes plus généraux du modèle systémique fonctionnel).

S'il est difficile d'identifier le développement individuel de mes différents thèmes de recherche, il est néanmoins possible de tracer les étapes principales de ma perspective théorique. Dans la discussion suivante, je présente trois phases de développement qui correspondent, naturellement, aux trois universités pour lesquelles j'ai travaillé.

5.1 Aston University (1994-1997)

La première période, en Angleterre, représente une consolidation de ma démarche méthodologique et épistémologique. En particulier, je bénéficiais d'une collaboration étroite avec Tom Bloor, mon ancien professeur de linguistique, devenu mon directeur de thèse, et ensuite un collègue proche. J'ai pris à mon compte trois aspects fondamentaux de son approche : sa déontologie académique (la recherche est au cœur de l'activité universitaire, et donc de tout enseignement), sa méthodologie didactique (il préparait, comme tous les collègues de la *Language Studies Unit* des dossiers d'étude copieux et méticuleux, qui m'ont servi de modèles pour mon propre matériel pédagogique)²⁰, et son approche dialectique (il

²⁰ Ces documents étaient à l'origine destinés à l'enseignement à distance (*Masters in Advanced TEFL*). Ils ont été plus récemment remaniés et publiés : Bloor Thomas & Bloor, Meriel. 2004. *The Functional analysis of English : A Hallidayan approach*, 2nd edn. London : Arnold. Bloor, Meriel & Bloor Thomas. 2007. *The Practice of critical discourse: An Introduction*. London : Hodder Arnold.

enseignait simultanément la grammaire générative et systémique, la théorie grammaticale et l'analyse de discours).

C'est aussi à cette époque que j'entre en contact avec les lexicologues Frank Knowles, Peter Roe et Jane Willis, ainsi que les lexicographes Gill Francis, Susan Hunston, John Sinclair et d'autres membres de l'équipe COBUILD. L'influence de cette école de linguistes « contextualistes » est évidente dans ma thèse et mes travaux subséquents. En effet, ces analystes, surtout Sinclair (1987), privilégient une perspective essentiellement « statistico-textuelle » de la collocation (voir la discussion de ce terme dans Gledhill 2000a, et la section 2.3 de ce document). Si l'idée d'analyser des schémas lexico-grammaticaux vient de ces linguistes, je trouve une nouvelle application de cette approche : l'identification et la comparaison des schémas lexico-grammaticaux dans les sections différentes du même type de texte. Dans ma thèse (Gledhill 1996a), je confronte ces observations à d'autres types d'analyse, notamment deux approches qui examinent des mécanismes de reformulation et de paraphrase textuelle : (i) la « posture » une technique d'analyse textuelle développée par Sinclair (Sinclair & Mauranen 2006), et (ii) la « métaphore grammaticale » une notion développée dans le cadre du modèle systémique fonctionnel (Simon-Vandenberg et al. 2003). Enfin, pendant cette période, je consolide ma position sur divers aspects de l'analyse de corpus : j'organise des journées de recherche à Aston en 1996, « Register and Corpus Dynamics » et en 1997, « Applications of Corpus Linguistics », et je suis invité à examiner la thèse de Georgette Jabbour (sous la direction de Tony Dudley-Evans) « Corpus Linguistics, Contextual Collocation and ESP syllabus creation : a Text-Based Analysis Approach to the Study of Medical Research Articles ».

5.2 St. Andrews University (1997-2002)

La deuxième période de ma carrière, en Ecosse, représente un « retour aux sources » théorique. Ayant établi une méthodologie efficace, je commence à repenser mon approche théorique, et j'aborde des thèmes plus proches de la linguistique générale (notamment sur l'espéranto, et la phraséologie du français Gledhill 1998a, 1998b, 1999a). Deux collègues sont à l'origine de ces développements. D'une part Tony Lodge, mon *mentor* au département de français, m'encourage à continuer mes publications sur l'anglais, tout en me réorientant vers des thèmes plus proches de mes autres collègues. Je commence donc par une refonte de ma

thèse (Gledhill 2000a) : je remplace des chapitres sur la posture et la métaphore grammaticale pour laisser plus de place pour développer la discussion des collocations. C'est dans cet ouvrage que je développe une position « tripartite » sur la collocation : « cooccurrence », « construction » et « expression ». Dans les termes que j'ai introduits dans ce document (les sections 2.3, 3.1), ces trois perspectives correspondent aux différentes relations que l'on peut observer entre un signe et d'autres signes (cooccurrence), le signe et son co-texte syntagmatique (construction), et le signe et son contexte de situation (expression). Pendant ce temps, je prépare un ouvrage sur la syntaxe générative, destiné aux étudiants de français à St. Andrews (Gledhill 2003). Ce texte est à la fois pédagogique et théorique : je tente d'y formuler une synthèse de l'approche générative et systémique, en soulignant notamment l'influence du lexique dans la syntaxe du français. Or la préparation de ce texte m'a permis d'entrer dans les débats syntaxiques théoriques qui sont souvent dominés par des chercheurs travaillant dans le cadre de ce modèle. Il faut aussi convenir que, sur le plan formel, les « batteries » de tests proposées par les grammairiens générativistes représentent un avantage particulier de cette approche par rapport au modèle systémique fonctionnel.

Mais en même temps, c'est à St. Andrews que je commence à formuler une position plus critique à l'encontre du modèle génératif, notamment grâce à mes discussions avec un deuxième collègue proche, Chris Beedham. Ce collègue, germaniste et actuellement directeur du *St Andrews Institute of Language and Linguistic Sciences*, m'encourage à revenir aux sources de la linguistique moderne : le structuralisme. Les divers débats, organisés dans le cadre hebdomadaire du *linguistics lunch*, me mènent à adopter une position plus critique à la fois de la modélisation formelle des générativistes, et aussi de l'empirisme radical des contextualistes. Or si mes interrogations thématiques et théoriques se ramifient pendant cette période, ma méthodologie reste sensiblement la même : je dirige ou j'examine plusieurs mémoires de maîtrise dans les domaines de l'analyse de genres textuels ou l'analyse de corpus, notamment à St. Andrews (Céline Gonzalez 2001 « Etude stylistique des Nouvelles en trois lignes de Félix Fénéon ») et à Birmingham (Nicholas Groom 2002 « A Corpus Study of the Patent Specification Genre »)²¹ et je co-dirige la thèse doctorale de Wendy Anderson à St. Andrews (soutenue en 2002) « A Corpus Linguistic Analysis of Phraseology and Collocation in the Register of Current European Union Administrative French »²². C'est aussi à ce moment de ma carrière que je commence à nouer des liens avec des collègues francophones

²¹ Groom, Nicholas. 2005. Pattern and meaning across genres and disciplines: an exploratory study. *Journal of English for Academic Purposes*. 4(3). 257-277.

²² Anderson, Wendy J. 2006. *The Phraseology of Administrative French*. London : Rodopi.

lors de congrès « systémiques » (Davis Banks) et des réunions du GERAS, le Groupe de recherche sur l'anglais de spécialité (Jacky Martin). Ces collègues m'invitent à enseigner ma spécialité à des francophones dans leurs universités respectives, ce qui me permet de garder un contact avec le monde de l'« anglistique » et d'envisager une carrière en France.

5.3 Université Marc Bloch, Strasbourg (depuis 2002)

La troisième période, en France, représente un « changement de cap » thématique. Libéré des lourdes responsabilités administratives du système britannique, je profite d'un nouveau départ pour développer et diversifier mes thèmes de recherche. Je suis invité à examiner des thèses dans le domaine de l'analyse de corpus et des LSP (en 2005 à Aston University, Ian Harnett, « Non-Linear Linguistics: The Dimensions of Emergence », et à Birmingham University, Chris Allen « A Local Grammar of Cause and Effect: A Corpus-Driven Study »). Mais je poursuis des thèmes nouveaux (la syntaxe des ajouts : Gledhill 2005, les constructions verbo-nominales en français : Gledhill 2007, 2008), que j'expose aux réunions de l'Equipe d'accueil 1339 à Strasbourg (Linguistique, Langues et Parole sous la direction de Georges Kleiber) et aux séminaires « trinationaux » organisés par mon collègue, Albert Hamm (*Joint Advanced Study Group in Linguistics* à Bâle et à Freiburg-am-Breslau, et le *Circle of Upper Rhine Linguists* à Strasbourg).

Mais c'est surtout ma collaboration avec Pierre Frath, anciennement au département d'anglais à Strasbourg et aujourd'hui à Reims, qui représente une rupture avec ce que j'ai fait auparavant. Comme j'ai expliqué dans les sections précédentes de ce document, nous avons élaboré ensemble une symbiose de la théorie sémiotique de Charles S. Peirce et du modèle systémique de Michael Halliday. Cette approche m'a permis de reprendre certains de mes anciens thèmes de recherche, notamment la collocation, et de les reformuler dans le cadre de la théorie des signes. Notre collaboration a pris initialement la forme de publications rédigées à quatre mains (Frath & Gledhill 2005, Gledhill & Frath 2005a, 2005b, 2005c, 2007). Ensuite, nous avons organisé un colloque thématique ensemble (« Res per nomen » en 2007 à l'Université de Reims), et nous avons publié les actes (Frath, Pauchard, & Gledhill 2007). Cette collaboration a été si fructueuse que nous avons décidé d'aborder des thèmes plus ambitieux (mentionnés ci-dessous), et de poursuivre notre programme de rencontres et colloques (« Res per nomen 2 », Université de Reims, 28-30 mai, 2009).

Enfin, j'ai aussi bénéficié d'une collaboration avec Amalia Todiraşcu, avec laquelle je partage l'enseignement d'un Master en « Linguistique et informatique ». C'est grâce à elle que j'ai participé à un projet de recherche inter-universitaire (Strasbourg, Bucarest, Stuttgart) soutenu par l'Agence universitaire pour la francophonie (AUF), et intitulé « Collocations en contexte : extraction et analyse contrastive » (2006-2008). Ce travail a abouti à une série de publications sur l'identification des collocations dans des corpus de textes administratifs (en allemand, anglais, français, et roumain : Gledhill, Heid, Mihăilă, Rousselot, Ştefănescu, Todiraşcu, Tufiş & Weller 2007, Todiraşcu & Gledhill 2008, Todiraşcu, Ştefănescu & Gledhill 2008). On m'a confié notamment la tâche de définir l'objet principal du projet : les constructions verbo-nominales. Comme j'ai indiqué dans Todiraşcu & Gledhill (2008), ce projet a été l'occasion de revenir sur certains des problèmes inhérents de l'approche « statistico-textuelle » de la collocation, et d'en discuter avec des spécialistes en linguistique de corpus (Dan Tufiş, Académie roumaine, Bucarest) et en lexicographie informatique (Ulrich Heid, Université de Stuttgart).

En somme, mes activités de recherche ont toujours été multiples. On peut néanmoins repérer trois tendances globales. D'abord, mes principaux axes de travail (l'analyse de corpus et la description lexico-grammaticale), se sont approfondis pendant la première phase de ma carrière, en Angleterre. Ensuite, les différents thèmes de ma recherche et de mon enseignement se sont multipliés principalement pendant la deuxième période, en Ecosse. Enfin, mon arrivée en France correspond à un moment de transition important : j'ai pu mettre ma recherche, théoriquement parlant, « à plat ». En outre, puisque je fais pour la première fois l'expérience de la co-rédaction d'articles et l'organisation de colloques à une échelle nationale, je bénéficie d'un dialogue critique beaucoup plus intense avec mes collègues.

5.4 La recherche dans la boule de cristal

Mes projets de recherche à court terme sont énumérés dans le « CV » joint au dossier de recherche. Il s'agit de publications en cours de préparation sur les divers thèmes que j'ai évoqués dans ce document. Par contre, je tiens à mentionner ici trois développements thématiques nouveaux qui constituent des projets à long terme.

En premier lieu, je désire poursuivre un thème auquel j'ai déjà fait allusion dans mes travaux précédents et dans la discussion plus haut (section 4) : le rôle essentiel des signes

grammaticaux dans l'identification des genres textuels. Il me semble qu'il existe de nombreuses applications potentielles de cette approche, notamment dans les domaines du TAL et les sciences de la communication (l'identification semi-automatique d'auteurs, de sections rhétoriques, de transitions thématiques, la reconnaissance et l'interprétation de néologismes, etc.). Je compte développer ces thèmes lors d'un projet collectif en conjonction avec mes collègues et mes étudiants en Master de Linguistique et informatique, et en particulier avec mon nouveau collègue, le terminologue Thierry Grass.

En deuxième lieu, je poursuis mes travaux sur l'espéranto et le thème plus général des « langues planifiées ». A l'heure actuelle le mouvement espérantiste compte de nombreux linguistes actifs et polyglottes, notamment le phonéticien John Wells, les philologues André Cherpillod et Michel Duc-Goninaz, le linguiste de corpus Liu Haitao, et les phraséologues Probal Dasgupta et Sabine Fielder. Je compte inviter un certain nombre de ces linguistes à constituer un comité de rédaction, initialement soutenu par l'*Universala Esperanto Asocio*, dont l'objectif sera de préparer une anthologie des articles « classiques » de la linguistique en espéranto. L'intérêt de ce genre de projet est à la fois académique et idéologique. Je désire démontrer qu'il est possible de développer une terminologie adéquate et des techniques de traduction cohérentes dans une langue où il existe très peu de textes académiques de qualité. Mais le véritable intérêt de ce projet est de réunir des textes appartenant à plusieurs traditions, et non pas seulement quelques auteurs occidentaux.

Enfin, je compte également approfondir l'approche théorique développée avec mon ancien collègue Pierre Frath. Nous avons élaboré cette approche initialement dans le domaine de la phraséologie, c'est-à-dire l'étude des constructions et des expressions « dénominatives ». Mais si nous estimons que cette approche est assez robuste, nous n'avons pas encore épuisé l'analyse des constructions « discursives », qui sont par définition des séquences de signes plus contingentes et plus complexes. J'ai prôné quelques pistes de réflexion dans les sections précédentes, notamment en ce qui concerne la fonction discursive des constructions verbo-nominales (section 3). Pourtant, sur le plan théorique le fonctionnement textuel des schémas lexico-grammaticaux reste toujours assez énigmatique. Pierre Frath et moi avons l'intention d'aborder ce problème lors du prochain colloque, « Res per nomen 2 ». Lui estime qu'une solution se trouve dans une approche plus centrée sur l'anthropologie. J'ai l'intention d'examiner en plus de détail la notion de la « colligation », le rôle des signes grammaticaux, par exemple les marques du temps verbal, dans la cohésion du texte. Il va de soi que ces projets ne se réaliseront pas sans un travail collectif beaucoup plus

étendu. Mais puisque notre théorie a atteint un certain niveau de maturité, il est sans doute temps de solliciter la contribution d'autres chercheurs, que ce soit des débutants ou des linguistes plus chevronnés.

6. Index des termes définis dans ce document

Ajout	99	Objectif	75
Catégorie	28	Objet	23
Colligation	72	Occurrence	16
Collocation	29	Paradigme	44
Composition	28	Parenthèse	104
Complétion	28	Phonétique	21
Construction	31	Phonologie	21
Construction dénomorative	39	Phrasème	40
Construction discursive	39	Phraséologie	36
Construction verbo-nominale	51	Pivot	44
Co-texte	18	Portée	57
Contexte	18	Préconstruit	46
Cooccurrence	30	Prévisible	46
Dépendance	105	Réalisation	18
Dénomination	24	Référence	23
Détachement	104	Registre	20
Discours	73	Relation	28
Élément	28	Schéma discursif	73
Expérientiel (métafonction)	22	Schéma lexico-grammatical	73
Expression	31	Sémantique	21
Expression dénomorative	39	Signe	23
Expression verbo-nominale	52	Signe grammatical	77
Fonction	18	Signe lexical	77
Forme	18	Stratification	21
Genre	20	Système	16
Grammaticalisation	79	Syntagme dénominatif	26
Instanciation	16	Syntagme discursif	26
Interpersonnel (métafonction)	22	Texte	18
Lexicalisation	79	Textuel (métafonction)	22
Lexico-grammaire	21	Thème	73
Métafonction	22	Unité	28
Mode	75		

7. Publications

- Gledhill, Christopher (à paraître a). Colligation and the cohesive function of present and past tense in the scientific research article. In David Banks (ed.), *Les Temps et les Textes de spécialité*. Paris : l'Harmattan.
- Gledhill, Christopher (à paraître b). Vers une analyse systémique des locutions verbales, constructions verbo-nominales et autres prédicats complexes. In David Banks (ed.), *La Linguistique systémique fonctionnelle et la langue française*. Paris : L'Harmattan.
- Gledhill, Christopher (à paraître c). Les constructions verbo-nominales en français et en espéranto : un cas spécifique de « glissement phraséologique ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*.
- Gledhill, Christopher. 2008. Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales. In Pierre Frath (ed.), *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* Beihefte 35, 59-76. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- Gledhill, Christopher. 2007. La Portée: seul dénominateur commun dans les constructions verbo-nominales. Actes du colloque, Res per nomen, 24-26 mai 2007, 113-124. Reims: Université de Reims Champagne Ardenne.
- Gledhill, Christopher. 2005. Problems of adverbial placement in learner English and the British National Corpus. In David Allerton, Cornelia Tschirhold, & Judith Wieser (eds.), *Linguistics, language learning and language teaching*. (ICSELL 10), 85-104. Basel : Schwabe.
- Gledhill, Christopher. 2004. Kial veraj sinonimoj ne ekzistas. *Interlingvistiko*. 2(2). 29-35.
- Gledhill, Christopher. 2003. *Fundamentals of French syntax*. (LINCOM Coursebooks in Linguistics 11). München : Lincom Europa, 210pp.
- Gledhill, Christopher. 2000a. *Collocations in science writing*. (Language in Performance Series No. 22). Tübingen : Gunter Narr Verlag. 270pp.
- Gledhill, Christopher. 2000b. The Discourse function of collocation in research article introductions. *English for Specific Purposes* 19. 115-135.
- Gledhill, Christopher. 1999a. Towards a description of English and French phraseology. In Chris Beedham (ed.), *Langue and Parole in Synchronic and Diachronic Perspective*, 221-237. Oxford : Pergamon.
- Gledhill Christopher. 1999b. The phraseology of rhetoric, collocations and discourse in cancer research abstracts. In C. Barron and N. Bruce (eds.), *Knowledge and Discourse : Proceedings of the International Multidisciplinary Conference*, 18-21 June 1996. Hong Kong : University of Hong Kong.
(Publication électronique : <http://ec.hku.hk/kd96proc/authors/papers/Gledhill.htm>.)
- Gledhill, Christopher. 1998a. Learning a Genre as opposed to learning French. What can Corpus Linguistics tell us? In W. Geertz, & L. Calvi (eds.), *CALL, Culture and the Language Curriculum*, 124-137. Berlin : Springer Verlag.
- Gledhill, Christopher. 1998b, 2000c. *The Grammar of Esperanto. A Corpus-based description*. 2nd Edition. (Languages of the World / Materials 190). München : Lincom Europa. 150pp.
- Gledhill Christopher. 1997. Les Collocations et la construction du savoir scientifique. *Anglais de Spécialité* 15/18. 85-104.
- Gledhill Christopher. 1996a. Scientific innovation and the phraseology of rhetoric. Posture, reformulation and collocation in cancer research articles. Unpublished PhD. Birmingham : The University of Aston in Birmingham.
- Gledhill Christopher. 1996b. Science as a collocation. Phraseology in cancer research articles. In S. Botley, J. Glass, T. McEnery, & A. Wilson (eds.), *Proceedings of Teaching and Language Corpora 1996*, 108-126. (UCREL Technical Papers, Lancaster 9). Lancaster : University of Lancaster.

- Gledhill, Christopher. 1995a. Collocation and genre analysis. The Phraseology of grammatical items in cancer research articles and abstracts. *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* XLIII (1/1). 11-36.
- Gledhill, Christopher. 1995b. Esperanto, interlinguistics and planned language. *Modern Language Review*. 95(4). 1167-1168.
- Gledhill, Christopher. 1994a. Regularity and representation in spelling: the case of Esperanto. *Journal of the Simplified Spelling Society* 1. 17-24.
- Gledhill, Christopher. 1994b. La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans Le Monde. *Aston Papers in Language Studies and Discourse Analysis* 2 (Series Editor John Gaffney). Birmingham : Aston University Publications.
- Gledhill, Christopher & Pierre Frath. 2007. Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique. *La Linguistique* 43(1). 65-90.
- Gledhill, Christopher & Pierre Frath. 2005a. Une Tournure peut en cacher une autre : l'innovation phraséologique dans Trainspotting. *Les Langues Modernes* 3. 68—79.
- Gledhill, Christopher & Pierre Frath. 2005b. Free-Range Clusters or Frozen Chunks? Reference as a Defining Criterion for Linguistic Units. *Recherches anglaises et Nord-américaines*. (38). 25-43.
- Gledhill Christopher & Pierre Frath. 2005c. A Reference-based Theory of Phraseological Units: the Evidence of Fossils. In P. Danielsson & M. Wagenmakers (eds.), *Proceedings from the Corpus Linguistics Conference Series* 1(1), 14-17 July 2005, University of Birmingham. ISSN 1747-9398. (Publication électronique : www.corpus.bham.ac.uk/PCLC 'Phraseology and Patterns in Language'.)
- Gledhill C., U. Heid, C. Mihăilă, F. Rousselot, D. Ștefănescu, A. Todirașcu, D. Tufiș & M. Weller. 2007. *Collocations en contexte: extraction et analyse contrastive*, (Réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction), 1-38. Paris : Agence Universitaire pour la Francophonie.
- Frath, Pierre & Christopher Gledhill. 2005. Qu'est-ce qu'une unité phraséologique? *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 31(2-4). 11-25.
- Todirașcu, Amalia & Christopher Gledhill. (à paraître). Collocations en contexte: extraction et analyse contrastive. *Journées de linguistique de corpus*.
- Todirașcu, Amalia & Christopher Gledhill. 2008. Extracting collocations in context: the case of verb-noun constructions in English and Romanian. *Recherches anglaises et Nord-américaines* 41. 107-122.
- Todirașcu, Amalia Ulrich Heid, Christopher Gledhill, Dan Ștefănescu, Dan Tufiș, Marion Weller & François Rousselot (à paraître a). Vers un dictionnaire de collocations multilingue. *Cahiers de lexicologie*.
- Todirașcu, Amalia Ulrich Heid, Christopher Gledhill, Dan Ștefănescu, Dan Tufiș, Marion Weller & François Rousselot (à paraître b). A Hybrid Approach to Extracting and Classifying Verb+Noun Constructions. *International Conference on Language Resources and Evaluation*.
- Todirașcu, Amalia, Dan Ștefănescu & Christopher Gledhill. 2008. Un system de extragere a colocațiilor. In Ionuț Pistol, Dan Cristea & Dan Tufiș (eds.) *Resurse lingvistice și instrumente pentru prelucrarea limbii române*, 199-128.

8. Références citées ou mentionnées dans ce document

- Adam, Jean-Michel. 1991. *Langue et Littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*. Paris : Hachette.
- Adamczewski, Henri. 1982. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Colin.
- Adams, Marilyn McCord. 1987. *William Ockham*. Notre Dame, Indiana : University of Notre Dame Press.
- Alexiadou, Artemis. 1997. *Adverb placement: A case study in asymmetric syntax*. Amsterdam: Benjamins.
- Algeo, John. 1995. Having a look at the expanded predicate. In Bas Aarts & Charles F. Meyer (eds.), *The Verb in Contemporary English*, 203-217. Cambridge : Cambridge University Press.
- Allerton, David, 2002. *Stretched verb constructions in English*. London : Routledge.
- Amosova, Natalija. N. 1963. *Osnovui anglijskoy frazeologii*. Leningrad: Leningrad University Press.
- Andersen, Thomas, Uwe Helm Petersen, Flemming Smedegarrrd. 2001. *Sproget som ressource. Dansk systemisk funktionel lingvistik i teori og praksis*. Odense : Odense University Press.
- Anscombre, Jean-Claude & Oswald Ducrot. 1983. *L'Argumentation dans la langue*. Mardaga.
- Auger, Charles Peter. 1989. *Information sources in grey literature*, London : Bowker-Saur
- Austin, John L. 1962. *How to do things with words*. London : Oxford University Press.
- Bäcklund, Ulf. 1973. *The Collocation of adverbs of degree*. Studia Anglistica Uppsaliensia 13. Uppsala : Acta Universitatis Uppsaliensis.
- Baranov, Anatolij. N. & Dimitri Dobrovol'skii. 1996. Cognitive modeling of actual meaning in the field of phraseology. *Journal of Pragmatics* 25. 409-429.
- Baker, Mona. 1992. *In other words: A coursebook on translation*. Mondon : Routledge.
- Baldry, Anthony & Paul Thibault. 2005. *Multimodal transcription and text analysis*. London: Equinox Publishing.
- Ball, Fiona, & Tucker, Gordon. 2004. On the preferential co-occurrence of Processes and Circumstantial Adjuncts; Some corpus evidence. In Foley, J. A. (ed). *Language, Education and Discourse*. London: Continuum.
- Bally, Charles. 1909. *Traité de stylistique française*. Paris: Klincksieck.
- Banks, David. 1994. *Writ in water, Aspects of the scientific journal article*. Brest: ERLA, Université de Bretagne Occidentale.
- Banks, David. 2000. The Range of range: a transitivity problem for systemic linguistics. *Anglophonia* 8. 195-206.
- Banks, David. 2004a. Degrees of Newness. In David Banks (ed.), *Text and texture, Systemic functional viewpoints on the nature and structure of text*, 109-124. Paris : L'Harmattan.
- Banks, David. 2004b. Anglophone systemicists and French enunciativists: shall the twain never meet? *Language Sciences* 26(4). 391-410.
- Banks, David (ed). 2004c. *Text and texture, Systemic functional viewpoints on the nature and structure of text*. Paris : L'Harmattan.
- Banks, David. 2005a. *Introduction à la linguistique systémique de l'anglais*. Paris : L'Harmattan.
- Banks, David. 2005b. Le packaging de l'inacceptable : un tract de Le Pen pour l'élection présidentielle 2002. In David Banks (ed.), *Aspects linguistiques du texte de propagande*, 43-54. Paris : L'Harmattan.
- Banks, David. 2006. Ideology, context, and text in a systemic functional model. In Geneviève Girard-Gillet (ed.), *Aux marges du texte, Texte et co-texte (CIEREC Travaux 128)*, 179-193. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Bárdosi, Vilmos. 1999. Entre fil d'Ariane et tonneau des Danaïdes. Problèmes de classification des phrasèmes français. *Revue d'Études Françaises* 4. 23-33.

- Baron, Irène & Michael Herslund. 1998. Verbo-nominal predicates and the object relation. In Karen Van Durme & Lene Schøsler (eds.) *Studies in valency IV: Valency and verb typology*, 89-127. Odense: Odense University Press.
- Barrier, Sébastien. 2006. *Une métagrammaire pour les noms prédicatifs du français : développement et expérimentations pour les grammaires TAG*. Thèse doctorale. Université Paris VII : Denis Diderot.
- Bauer, Laurie. 1978. On lexicalisation (neither a lexicalist nor a transformationalist be). *Archivum Linguisticum* 9(3). 3-14.
- Beedham, Christopher. 2005. *Language and meaning. The structural creation of reality* Amsterdam : John Benjamins.
- Béjoint, Henri & Philippe Thoirion. 1992. Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité. *Terminologie et Traduction* 2(3). 513-522.
- Bellert, Irène. 1977. On semantic and distributional properties of sentential adverbs. *Linguistic Inquiry* 8(2). 337-351.
- Benveniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Berry, Margaret. 1975. *An Introduction to systemic linguistics, Vol 1. Structures and systems*, London : Batsford.
- Berry, Margaret. 1977. *An Introduction to systemic linguistics, Vol 2. Levels and links*. London : Batsford.
- Biber, Douglas. 1986. *Variation across Speech and Writing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Björkman, Sven. 1978. *Le type avoir besoin : étude sur la coalescence verbo-nominale en français*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Bloor, Thomas & Meriel Bloor. 2004. *The Functional analysis of English : A Hallidayan approach*, 2nd edn. London : Arnold.
- Bloor, Meriel & Bloor Thomas. 2007. *The Practice of critical discourse analysis: An Introduction*. London : Hodder Arnold.
- Blumenthal, Peter & Franz J. Hausmann. 2006. Présentation. In Peter Blumenthal & Franz J. Hausmann (eds.), *Langue française : collocations, corpus, dictionnaires* 150, 3-13.
- Boisson, Claude, Louis Basset & Pablo Kitchuk. 1994. Problématiques des parties du discours. In Basset, L. & Perennec M. *Les Classes de Mots: Traditions et Perspectives*. Lyon : Presses universitaires.
- Brazil, David. 1985. *The Communicative value of intonation in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bréal, Michel. 1897, 1924. *Essai de sémantique*. Paris : Hachette.
- Brinton, Laurel & Minoji Akimoto (eds.). 1999. *Collocational and idiomatic aspects of composite predicates in the history of English*. Amsterdam : John Benjamins.
- Brinton, Laurel & Elizabeth Traugott. 2005. *Lexicalization and language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bühler, Karl. 1934, 1990. *Theory of language: The Representational function of language*, (Foundations of semiotics vol. 25). Amsterdam: Benjamins.
- Burger, Harald. 1998. *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*, Berlin : Schmidt.
- Butler, Christopher. 1985. *Systemic linguistics: Theory and applications*. London : Batsford Academic and Educational.
- Butler, Christopher. 1989. Systemic Models: unity diversity and change. *Word*, 40(1/2). 1-35.
- Butler, Christopher. 2003. *Structure and function : a Guide to three major structural-functional theories*, 2 vols. Amsterdam : John Benjamins.
- Caffarel, Alice. 2006. *A Systemic functional grammar of French, from grammar to discourse*, London, Continuum.
- Caffarel, Alice, Jim Martin & Christian Matthiessen. 2005. *Language typology : a Functional perspective*. Amsterdam : John Benjamins.
- Calas, Frédéric & Rossi-Gensane, Nathalie. 2004. Etude de *c'est / il est* + adjectif ou (+ déterminant) + nom. *L'information grammaticale*, 101. 28-34.
- Calzada Pérez, María. 2007. *Transitivity in translating: The Interdependence of texture and context*. Frankfurt/Main : Peter Lang AG.

- Carter, Ron (ed.). 1982. *Language and literature: an Introductory reader in stylistics*. London : Unwin Hyman.
- Catford, John C. 1965, 2000. *A Linguistic theory of translation*. Oxford : Oxford University Press.
- Celle, Agnès. 2004. Constructions verbo-nominales atéliques et types de procès. In Lucie Gourney & J-M. Merle (eds.), *Contrastes*, 87-100. Paris : Ophrys.
- Cervoni, Jean. 1991. *La Préposition. Etude sémantique et pragmatique*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé & Jean Peytard. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse.
- Chomsky, Noam. 1957. *Syntactic Structures*. The Hague : Mouton.
- Cinque, Guglielmo. 1999. *Adverbs and functional heads. A cross-linguistic perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Collingwood, Robin George. 1938. *Principles of Art*. Oxford : Oxford University Press.
- Coseriu, Eugenio. 1966. Structure lexicale et enseignement du vocabulaire. *Actes du 1^{er} colloque international de linguistique appliquée*, 175-217.
- Cotte, Pierre. 1998. *Have* n'est pas un verbe d'action : l'hypothèse de la réélaboration. In A. Rousseau (ed.), *La Transitivité*, 415-439. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Cowie, Anthony P. 1981. The Treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries. *Applied Linguistics* 2(3). 223-235.
- Cowie, Anthony P. (ed.). 1989. *Oxford advanced learner's dictionary of current English*. Oxford : Oxford University Press.
- Cowie, Anthony P. 1998a. Creativity and formulaic language. *Linguistica e Filologia* 8.159-170.
- Cowie, Anthony P. (ed). 1998b. *Phraseology. Theory, analysis, and applications. Oxford Studies in Lexicography and Lexicology*. Oxford: Oxford University Press.
- Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*. Paris : Ophrys.
- Culioli, Antoine. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage, Tome 2*. Paris : Ophrys.
- Cullins, Jack. 2000. *Language, power and pedagogy: Bilingual children in the crossfire*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Damourette Jacques & Pichón, Edouard. 1911-1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : Editions d'Artrey.
- Degand, Liesbeth. 2001. *Form and function of causation. A theoretical and empirical investigation of causal constructions in Dutch*. Leuven : Peeters.
- Di-Sciullo, Andrew & Steven Rosen, S.T. 1991. Constructions à prédicats légers et quasi-légers. *Revue québécoise de linguistique* 20(1). 13-37.
- Douglas-Kozlowksa, Christian. 1991. *English adverbial collocations*. Warsaw : Wydawnictwo Naukowe.
- Eggs, Suzanne. 2004. *An Introduction to systemic functional linguistics*. London : Continuum.
- Eggs, Suzanne & Dianna Slade. 1997. *Analysing casual conversation*. London : Cassell Academic.
- Ellis, Ron. 1994. *The study of second language acquisition*. Oxford : Oxford University Press.
- Engel, Dulcie & Rossi-Gensane Nathalie. 2004. Sémantique et fréquence : étude de *c'est / il est* dans un corpus journalistique. *Revue romane*, 39(2). 177-202.
- Ernst, Thomas. 2002. *The Syntax of Adjuncts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fairclough, Norman. 1989. *Language and Power*. Essex : Longman.
- Fairclough, Norman. 1995. *Critical Discourse Analysis*. London : Longman.
- Fawcett, Robin. 1980. *Cognitive linguistics and social interaction: Towards an integrated model of a systemic functional grammar and the other components of an interacting mind*. Heidelberg : Julius Groos & Exeter University.
- Fawcett, Robin. 2008. *Invitation to systemic functional linguistics through the Cardiff grammar*. London : Equinox.
- Fawcett, Robin & Gordon Tucker. 1990. Demonstration of GENESYS: a very large semantically based systemic functional grammar. *13th International Conference on Computational Linguistics (COLING '90)*, 47-49.
- Fernando, Chित्रा. 1996. *Idioms and idiomaticity*. Oxford : Oxford University Press.

- Fielder, Sabine. 2002. *Esperanta frazeologio*. Rotterdam : Universala Esperanto Asocio.
- Fillmore, Charles J., Paul Kay & Mary O'Connor. 1988. Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: the case of *let alone*. *Language* 64(3). 501-538.
- Firth, John Rupert. 1957. *Papers in linguistics 1934-1951*. Oxford : Oxford University Press.
- Firth, John Rupert. 1968a. A synopsis of linguistic theory, 1930-1955 In F. R. Palmer (ed). *Selected papers of J. R. Firth 1952-1959*, 168-205. London : Longman.
- Firth, John Rupert. 1968b. Linguistic analysis as a study of meaning. In F. R. Palmer (ed). *Selected papers of J. R. Firth 1952-1959*, 12-26. London : Longman.
- Fónagy, Ivan. 1982. *Situation et signification*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- Foucault, Michel. 1972. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Fowler, Henry W. 1926. *A Dictionary of Modern English Usage*. Oxford: Oxford University Press.
- Fowler, Roger. 1977. *Linguistics and the novel*. London : Methuen.
- Francis, Gill. 1993. A corpus-driven approach to grammar. In Baker, Mona, Gill Francis & Elena Tognini-Bonelli, (eds.) *Text and Technology*. Amsterdam : John Benjamins.
- François, Jacques. 2003. La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle. *Cahiers lexicologiques* 82. 61-87.
- Frath, Pierre. 2007. *Signe, référence, usage*. Paris : Editions LeManuscrit.
- Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Paris : Geuthner/Kundig/Harrassowitz.
- Gaetone, David. 1981. Les locutions verbales : pour quoi faire ? *Revue Romane* 16. 49-73.
- Gaetone, David. 1991. Note sur la pseudo-synonymie de *Il s'agit* et *Il est question*. *Cahiers de lexicologie*, 58. 81-91.
- Gadamer, Hans Georg. 1976. On the Scope and Function of Hermeneutical Reflection. In D.E. Linge (ed. & trad.) *Philosophical Hermeneutics*. University of California Press.
- Gibbs, Raymond W. 1980. Spilling the beans on understanding and memory for idioms in conversation. *Memory and cognition* 8. 149-180.
- Gibbs, Raymond W. & Nayak, Nandini. 1989. Psycholinguistic studies on the syntactic behaviour of idioms. *Cognitive Psychology* 21. 100 - 138.
- Givón, Talmy. 1971. Historical syntax and synchronic morphology: an archaeologist's field trip. *Chicago Linguistic Society* 7. 394-415.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1987. Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse. *Linguisticae Investigationes* 2(1). 24-53.
- Gisborne, Nicholas. 2002. The Complementation of verbs of appearance by adverbs. In R. Bermúdez-Otero, et al. (eds.) *Generative Theory and Corpus Linguistics: A Dialogue from 10 ICEHL*. New York: Mouton De Gruyter. 53-76.
- Gläser, Rosmary. 1988a. *Phraseologie der englische Sprache*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Gläser, Rosmary. 1988b. The grading of idiomaticity as a presupposition for a taxonomy of idioms. In W. Hülsen & R. Schultze (eds.), *Understanding the lexicon: Meaning, sense and world knowledge in lexical semantics*, 264-279. Tübingen : Max Niemeyer.
- Goldberg, Adele & Farrell Ackerman. 2001. The Pragmatics of Obligatory Adjuncts. *Language* 77(4). 799-814.
- Gonzalez-Rey, Isabel. 2002. *La Phraséologie du français*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Gréciano, Gertrud. 1997. La phraséogénèse du discours. In M. Martins-Baltar (ed.) *La Locution, entre langue et usages*, 179-200. Fontenay Saint Cloud : ENS Editions.
- Greenbaum, Sydney. 1969. *Studies in English Adverbial Usage*. London : Longman.
- Greimas, Algirdas J. 1960. Idiotismes, proverbes, dictons. *Cahiers de lexicologie* 2. 41-61.
- Grimshaw, Jane & Mester, Armin. 1988. Light verbs and θ -marking. *Linguistic Inquiry* 19. 205-232.
- Gross, Gaston. 1989. *Les constructions converses du français*. Genève-Paris : Droz.
- Gross, Gaston. 1996. *Les Expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, Gaston. 2005. Verbes supports : Nouvel état des lieux. In Gaston Gross & Sylvie Pontonx (eds.), *Linguisticae Investigationes* 27(2). 167-169.
- Gross, Maurice. 1982. Une Classification élémentaire des phrases figées en français. *Revue Québécoise de Linguistique* 11(2). 151-117.
- Gross, Maurice. 1988. Les limites de la phrase figée. *Langages* 90.7-22.

- Grossmann, Francis & Agnès Tutin. 2002. Collocations régulières et irrégulières. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 7(1). 7-25.
- Grunig, Blanche-Noëlle. 1994, 1997. La Locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ? *Locution* 4. 225-240.
- Guillaume, Gustave. 1939-58, 1969. *Langage et science du langage*. Paris : Librairie A. Nizet.
- Guimier, Claude. 1988. *En et dans en français moderne : Etude sémantique et syntaxique*. *Revue des langues romanes* 83(2). 277-306.
- Guiraud, Pierre. 1961. *Les locutions françaises*, Paris : PUF « Que sais-je? ».
- Haegeman, Liliane. 2002. Sentence-Medial NP-Adjuncts in English. In *Nordic Journal of Linguistics* 25. 79-108.
- Halliday, Michael A.K. 1961. Categories of the theory of grammar. *Word*. 17(3). 241-292.
- Halliday, Michael A.K. 1966. Lexis as a Linguistic Level. In C.E. Bazell, J.C. Catford, M.A.K. Halliday & R.H. Robins (eds.), *In Memory of J.R. Firth*, 148-162. London : Longmans.
- Halliday, Michael A.K. 1967. *Intonation and grammar in British English*. The Hague : Mouton.
- Halliday, Michael A.K. 1970a. Language structure and language function. In John Lyons, (ed.), *New horizons in linguistics*, 140-65. Harmondsworth : Penguin.
- Halliday, Michael A.K. 1970b. *A Course in spoken English: Intonation*. Oxford : Oxford University Press.
- Halliday, Michael. A. K. 1971. Linguistic function and literary Style: An Inquiry into the language of William Golding's *The Inheritors*. In S. Chatman (ed.), *Stylistic and linguistic analysis of a literary text using systemic functional grammar*, 330-365 New York & London : Oxford University Press.
- Halliday, Michael A.K. 1973. *Explorations in the functions of language*. London : Edward Arnold.
- Halliday, Michael A.K. 1978. *Language as Social Semiotic, The social interpretation of language and meaning*. London : Arnold.
- Halliday, Michael A.K. 1985. *An Introduction to Functional Grammar, 1st edn*. London : Arnold.
- Halliday, Michael A.K. 1991. Towards probabilistic interpretations. In Eija Ventola (ed.), *Functional and systemic linguistics*, 39-61. Berlin & New York : de Gruyter.
- Halliday, Michael A.K. 1993. Systemic theory. In R.E. Asher (ed.), *Encyclopedia of languages and linguistics*, 4905-4908. Oxford : Pergamon Press.
- Halliday, Michael A.K. 1996. On grammar and grammatics. In R. Hasan, C. Cloran & D.G. Butt (eds.), *Functional descriptions : Theory in practice*, 1-38. Amsterdam : John Benjamins.
- Halliday, Michael A.K. 2003. *The Language of early childhood*. In Jonathan J. Webster (ed.), *Collected Works of MAK Halliday*, vol. 4. London: Continuum.
- Halliday, Michael A.K. 2006. *Studies in Chinese language*. In Jonathan J. Webster (ed.), *Collected Works of MAK Halliday*, vol. 8. London: Continuum.
- Halliday, Michael A.K. & William Greaves. 2005. *Intonation in the grammar of English*. London: Equinox Publishing.
- Halliday, Michael A.K. & Ruqaiya Hasan. 1976. *Cohesion in English*. London : Longman.
- Halliday, Michael A.K. & Ruqaiya Hasan. 1989. *Language, context and text: aspects of language in a social-semiotic perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Halliday, Michael A.K. & Christian M.I.M Matthiessen. 2004. *An Introduction to functional grammar*, 3rd edn. London : Arnold.
- Halliday, M.A.K., Angus McIntosh & Peter Strevens. 1964. *The Linguistic sciences and language teaching*. London : Longman.
- Halliday, Michael A.K. & Jim R Martin. (eds). 1993. *Writing science: literacy and discursive power*. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.
- Harder, Peter. 1996. *Functional semantics: a theory of meaning, structure and tense in English*. Trends in linguistics 87. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Harris, Martin. (1978) *The evolution of French syntax: a comparative approach*. London: Longman.
- Hatim, Basil & Ian Mason. 1990. *Discourse and the translator*. London : Longman.
- Hausmann, Franz J. 1985. Kollokationen im deutschen Wörterbuch. Ein Beitrag zur Theorie des lexikographischen Beispiels. In Heinrich Bergenholtz & Joachim Mugdan (eds.), *Akten des*

- Essener Kolloquiums zur Grammatik im Wörterbuch, 118-129. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Hausmann, Franz J. 2004. Was sind eigentlich Kollokationen ? In K. Steyer (ed.), *Wortverbindungen – mehr oder weniger fest*. (Institut für deutsche Sprache. Jahrbuch 2003), 308-344. Berlin & New York : De Gruyter.
- Herrlitz, Wolfgang. 1973. *Funktionsverbgefüge vom Typ 'in Erfahrung bringen'*. Ein Beitrag zur generativ-transformationellen Grammatik des Deutschen. (Linguistische Arbeiten 1). Tübingen : Niemeyer.
- Hjelmslev, Louis. 1928, 1961. *Principes de grammaire générale*. Copenhague : Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historiske filologiske Meddelelser.
- Hoey, Mike. 2005. *Lexical priming*. London : Routledge.
- Holmberg, Per & Anna-Malin Karlsson. 2006. *Grammatik med betydelse. En introduktion till funktionell grammatik*. Uppsala : Hallgren & Fallgren.
- Howarth, Peter A. 1996. *Phraseology in English academic writing*. (Lexicographica Series Maior 75). Tübingen : Max Niemeyer.
- Hu, Zhuanglin. 2000. *Aspects of functionalism*. Beijing : Foreign Language and Research Press.
- Hu, Zhuanglin, Yongsheng Zhu & Zhang Delu. 1989. *A survey of systemic functional grammar* [in Chinese]. Changsha : Hunan Educational Publishing House.
- Huddleston, Rodney & Pullum, Geoffrey. 2002. *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hudson, Richard. 1971. *English complex sentences : An Introduction to systemic grammar*. Amsterdam : North Holland.
- Hudson, Richard. 1976. *Arguments for a non-transformational grammar*. Chicago & London : University of Chicago Press.
- Huisman, Rosemary. 2000. *The Written poem: Semiotic conventions from Old to Modern English*. London : Cassell Academic.
- Humbley, John. 1993. Exploitation d'un vocabulaire combinatoire: syntaxe, phraséologie, analyse conceptuelle. *Terminologies Nouvelles* 10. 95-102.
- Humbley, John. 2001. Quelques enjeux de la dénomination en terminologie. *Cahiers de Praxématique* 36. 117-139.
- Hunston, Susan & Gill Francis. 2000. *Pattern grammar - A Corpus-driven approach to the lexical grammar of English*. Amsterdam : John Benjamins.
- Hymes, Dell. 1971. *On communicative competence*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Jackendoff, Roy. 1972. *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- Jacobson, Sven. 1964. *Adverbial positions in English*. Uppsala : Tofters Tryckeri.
- Jakobson, Roman. 1929. *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*. Prague.
- James, William. 1907. *Pragmatism. A new name for some old ways of thinking*. New York : Collier Books.
- Jespersen, Otto. 1924. *The philosophy of grammar*. London : George Allen & Unwin.
- Judge, Anne. & F. G. Healey. 1985. *A Reference Grammar of Modern French*. London : Edward Arnold.
- Kalmbach, Jean-Michel. 2005. *De de à ça : enseigner la grammaire française aux finnophones*. Thèse doctorale présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Jyväskylä, Jyväskylä.
- Kayne, Richard. 1975. *French syntax and the transformational cycle*. Cambridge MA: MIT Press.
- Kearns, Kate. 1989. Predicate nominals in complex predicates. *MIT Working Papers in Linguistics* 10. 123-134.
- Kennedy, Chris. 1982. Systemic grammar and its use in literary analysis. In Ron Carter (ed.), *Language and literature: an introductory reader in stylistics*, 83-100. London : Unwin Hyman.
- Khalifa, Jean-Charles. 1999. *La syntaxe anglaise aux concours. Théorie et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Armand Colin.

- Kies, Daniel. 1992. The uses of passivity : suppressing agency in nineteen eighty-four. In Martin Davies & Luisa Ravelli (eds.), *Advances in systemic linguistics: Recent theory and practice*. London and New York : Pinter.
- Kim, Sun Jai. 1963. *A study of concurrent collocations of noun, adjective, adverb plus preposition / adverb in contemporary English*. Tokyo: Yonsei University Press.
- Kleiber, Georges. 1984. Dénominations et relations dénominales. *Langages* 76. 77-94.
- Kleiber, Georges. 1989. Sur la définition du proverbe. In Gertrud Gréciano (ed.), *Europhras* 88, 233-252. Strasbourg : Université des Sciences Humaines.
- Kleiber, Georges. 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain : Duculot.
- Kleiber, Georges. 2002. Lexique et cognition: de la dénomination en général au proverbe en particulier. In M. Schecker (ed.), *Cognitio 11 : Wortfindung und Wortfindungsstörungen*, 9-37. Tübingen: Narr
- Klein, Wolfgang. 1968. Zur Kategorisierung der Funktionsverben. *Beiträge zur Linguistik und Informationsverarbeitung* 13. 7-37.
- Knappe, Gabriele. 2004. *Idioms and fixed expressions in English language study before 1800*. Frankfurt/Main : Peter Lang.
- Kress, Gunther. 2003. *Literacy in the new media age*. London : Routledge.
- Kress, Gunther & Theo van Leeuwen. 2006. *Reading images*, 2nd edn. New York : Routledge.
- Kress, Gunther, Carey Jewitt, John Ogborn & Charalampos Tsatsarelis. 2001. *Multimodal teaching and learning: The rhetorics of the science classroom*. London: Continuum.
- Kunin, Aleksandr V. 1970. *Anglijskaya frazeologija. Teoreticeskij kurs*. Moscow : Vyssaja Skola
- Langacker, Ronald W. 1987. *Foundations of cognitive grammar, vol. 1 : Theoretical prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- Lapaire, Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé. 1998. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Larjavaraa, Meri. 1997. A quoi sert l'objet interne? *Travaux de linguistique: Revue internationale de linguistique française* 35. 79-88.
- Latour, Bruno & Woolgar Stephen. 1986. *Inside the Laboratory : The construction of scientific facts*. New York: Garland Press.
- Li, Eden Sum-hung. 2007. *A Systemic functional grammar of Chinese*. London : Continuum.
- Lindberg, Lars. 1988. *Les locutions verbales figées dans la langue française*. Uppsala, thèse de doctorat.
- Lirola, María. 2007. *Aspectos esenciales de la gramática sistémica funcional*. Alicante : University of Alicante.
- Louw, Bill. 1993. Irony in the text or insincerity in the writer? the diagnostic potential of semantic prosodies. In Baker, Mona, Gill Francis & Elena Tognini-Bonelli, (eds.). *Text and Technology*. Amsterdam : John Benjamins. 157-176.
- Lyons, John. 1966. Firth's theory of 'meaning'. In C.E. Bazell, J.C. Catford, M.A.K. Halliday & R.H. Robins (eds.), *In Memory of J.R. Firth*, 288-302. London : Longmans.
- Lysvåg, Per. 1999. A Study of *famously* in the BNC. In Hilde Hasselgard & Signe Oksefjell (eds.) *Out of Corpora: Studies in Honour of Stig Johansson*. Amsterdam: Rodopi. 61-8.
- Makkai, Adam. 1972. *Idiom structure in English*. Den Haag & Paris : Mouton.
- Malinowski, Bronislaw. 1923. The Problem of meaning in primitive languages. In Charles K. Ogden, & Ivor A. Richards (eds.), *The Meaning of meaning : A study of the influence of language upon thought and the science of symbolism*, 296-336 London : Kegan, Paul Trench, Trubner.
- Maingueneau, Dominique. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette Université.
- Maniez, François. 1998. Automatic retrieval of adverbial collocations in computer-encoded English texts. *Anglophonia, French Journal of English Studies* 4. 101-125.
- Martin, Jim. R. & David Rose. 2003. *Working with discourse: Meaning beyond the clause*. London : Continuum.
- Martin, Jim. R. & Robert Veel (eds.). 1998. *Reading science: Critical and functional perspectives on the discourses of science*. London : Routledge.
- Martinet, André. 1960. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.

- Martinet, André. 1985. *Des Steppes aux océans : L'indo-européen et les « Indo-Européens »*. Paris : Payot.
- Matthiessen, Christian M.I.M. 1998. Lexicogrammar and collocation: a systemic functional exploration. *Issues in English Grammar* 2. Hyderabad: Central Institute of English and Foreign Languages.
- Matthiessen, Christian M.I.M. & John Bateman. 1991. *Text generation and systemic-functional linguistics: experiences from English and Japanese*. London & New York : Pinter.
- Meillet, Antoine. 1912, 1948. L'évolution des formes grammaticales. In *Linguistique historique et linguistique générale* (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, 8), 130-148. Paris : Edouard Champion.
- Mejri, Salah. 1997. *Le Figement lexical – Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mel'čuk, Igor, André Clas & Alain Polguère. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain : Duculot.
- Mélis, Gérard. 1983. *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.
- Melrose, Roger. 1991. *The Communicative syllabus: a systemic-functional approach to language teaching*. London, Pinter.
- Moon, Rosamund. 1998. *Fixed expressions and idioms in English: a corpus-based approach*. (Oxford Studies in Lexicography and Lexicology). Oxford : Oxford University Press.
- Morley, G. David. 2004. *Explorations in functional syntax: a new framework for lexico-grammatical analysis*. London : David Brown Book Company.
- Muller, Charles. 1968. *Initiation à la linguistique statistique*. Paris : Larousse.
- Müller, Natascha & Beate Riemer. 1998. *Generative Syntax der Romanischen Sprachen*. Stauffenburg Verlag: Tübingen.
- Myers, Greg. 1990. *Writing Biology: Texts in the social construction of scientific knowledge*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Nattinger, James R. & Jeanette S. DeCarrico. 1992. *Lexical phrases and language teaching*. Oxford : Oxford University Press.
- Neveu, Franck. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Norgaard, Nina. 2006. Systemic functional linguistics and literary analysis. A Hallidayan approach to Joyce. A Joycean approach to Halliday. *Language and Literature* 15(2). 214-216
- O'Halloran, Kay (ed.). 2004. *Multimodal discourse analysis: Systemic functional perspectives*. London : Continuum.
- Olsson, John. 2004. *Forensic linguistics*. London : Continuum.
- Palm, Christine. 1995. *Phraseologie. Eine Einführung*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Palmer, Frank R. 1970. *Prosodic analysis*. London : Oxford University Press.
- Palmer, Harold E. 1933a. *Second interim report on English collocations*. Tokyo: Kaitakusha.
- Palmer, Harold E. 1933b. Some notes on construction patterns. *IRET Institute Leaflet* 38.
- Patten, Terry. 1988. *Systemic text generation as problem solving*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pawley, Andrew & Frances Hodgetts Syder. 1983. Two puzzles for linguistic theory : Nativelike selection and nativelike fluency. In Jack C. Richards & Richard W. Schmidt (eds.), *Language and communication*, 191-226. London & New York : Longman.
- Peirce, Charles S. 1931-1935, 1958. *Collected papers of Charles Sanders Peirce*, vols. 1–6. In Charles Hartshorne & Paul Weiss (eds.), & In Arthur W. Burks (ed.), *Collected papers of Charles Sanders Peirce*, vols. 7–8. Harvard University Press : Cambridge, MA.
- Persson, Ingemar. 1975. *Das System der kausativen Funktionsverbgefüge. Eine semantisch-syntaktische Analyse einiger verwandter Konstruktionen*. (Lunder germanistische Forschungen 42). Lund : CWK Gleerup.
- Petit, Michel. 1994. Le fond et la forme. Réflexion sur les limitations culturelles de la manipulation linguistique en langue de spécialité : l'anglisticien et le discours scientifique, *Anglais de spécialité*, 5/6. 1-9.

- Petit, Michel. 1995. De la Pertinence du 'stylistic profiling' pour l'étude du discours de spécialité. *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* 16. 67-80.
- Picht, Heribert & Jennifer Draskau. 1985. *Terminology: An Introduction*. Department of Linguistic and International Studies Monographs, Surrey University.
- Pinker, Steven. 2007. *The Stuff of thought. Language as a window into human nature*. London : Viking Penguin.
- Pollock, Jean-Yves. 1989. Verb movement, Universal Grammar and the Structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20 (3). 365-424.
- Pottelberge, Jeroen van. 2000. Light verb constructions: What they are and what they are not. *Logos and Language* 1(2). 17-33.
- Pottelberge, Jeroen van. 2001. *Verbonominale Konstruktionen: vom Sinn und Unsinn eines Untersuchungsgegenstandes*. Heidelberg : Winter.
- Pottier, Bernard. 1987. *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette.
- Porquier, Rémy. 1981. *C'est / il est*: à propos d'une séance de réflexion grammaticale. *Travaux de Didactique du Français Langue Etrangère Montpellier*, 4. 1-16
- Poulsen, Sonja. 2005. *Collocations as a language resource. A Functional and cognitive study in English phraseology*. Unpublished PhD. Institute of Language and Communication, University of Southern Denmark
- Quirk, Randolph & Sydney Greenbaum. 1973, 1980. *A University grammar of English*. London : Longman.
- Quirk, Randolph, Sydney Greenbaum, Geoffrey Leech & Jan Svartvik. 1985. *A Comprehensive grammar of the English language*. London : Longman.
- Radford, Andrew. 1997. *Syntactic theory and the structure of English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Read, John & Paul Nation. 2004. Measurement of formulaic sequences. In Norbert Schmitt (ed.), *Formulaic Sequences*, 23-29. Amsterdam : John Benjamins.
- Rey, Alain. 1977. *Le lexique : images et modèle*. Paris : Colin.
- Rey, Alain. 1997. Phraséologie et pragmatique. *Locution* 4. 333-346.
- Rey, Alain & Sophie Chantreau. 1993. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Robert.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & René Rioul 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rissanen, Matti. 1980. On the position of *only* in present-day English. In Sven Jacobson (ed.) *Papers from the Scandinavian Symposium on Syntactic Variation*. Stockholm Studies in English 52. Stockholm : Almqvist and Wiksell. 63-76.
- Roberts, Ian. 1997. *Comparative Syntax* (2nd ed). London: Arnold.
- Rose, David. 2006. A Systemic functional approach to language evolution. *Cambridge Archeological Journal* 16. 73-96.
- Ruiz, Leonor. 1998. *La Fraseología del español coloquial*. Barcelona : Editorial Ariel.
- Ruwet, Nicolas. 1983. Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative. *Revue québécoise de linguistique* 13(1). 9-14
- Sag Ivan A. & Thomas Wasow. 1999. *Syntactic theory : A Formal introduction*. Stanford, CA : CSLI Publications.
- Saussure, Ferdinand de. 1916, 1987. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Schapira, Charlotte. 1999. *Les stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*. Paris : Ophrys.
- Schmitt, Norbert (ed.). 2004. *Formulaic sequences*. Amsterdam : John Benjamins.
- Scott, Mike. 1997. PC analysis of key words, and key keywords. *System* 25(2). 233-245.
- Scott, Mike. 1999. *Wordsmith tools version 3*. Oxford : Oxford University Press.
- Scott, Mike & Chris Tribble. 2006. *Textual patterns: keyword and corpus analysis in language education*. Amsterdam : Benjamins.
- Searle, John. R. 1969. *Speech acts : An Essay in the philosophy of language*. New York : Cambridge University Press.
- Sechehayé, Albert. 1921. Locutions et composés. *Journal de psychologie normale et pathologique* 18. 654-675.
- Sick, Christine. 1993. *Adverbiale Phraseologismen des Englischen*. Tübinge : Gunter Narr.

- Simon-Vandenberg, Anne-Marie, Miriam Taverniers & Louise J. Ravelli. 2003 (eds). *Grammatical metaphor : views from systemic functional linguistics*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins
- Simpson, Paul. 1993. *Language, ideology and point of view*. London : Routledge.
- Sinclair, John McH. 1966. Beginning the study of lexis. In C.E. Bazell, J.C. Catford, M.A.K. Halliday & R.H. Robins (eds.), *In Memory of J.R. Firth*, 410-430. London : Longmans.
- Sinclair, John McH. (ed.). 1987. *Looking up: an account of the Collins COBUILD project* London : Collins ELT.
- Sinclair, John McH. 1991. *Corpus, concordance, collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Sinclair, John McH (ed.) 1995. *Collins COBUILD English dictionary*. London : HarperCollins.
- Sinclair, John McH. 1996. The Search for units of meaning. *Textus* 9. 75-106.
- Sinclair, John McH. & Anna Mauranen. 2006. *Linear unit grammar : integrating speech and writing*. Amsterdam : John Benjamins.
- Smadja, Frank. 1993. Retrieving collocations from text: Xtract. *Computational Linguistics* 19(1). 143-177.
- Staib, Bruno. 1996. La relation syntagmatique dans le lexique: à propos des collocations verbo-nominales. In H. Dupuy-Engelhardt (ed.) *EUROSEM 1994. Questions de méthode et de délimitation en sémantique lexicale*, 175-184. Reims : Presses Universitaires de Reims.
- Steinberger, Ralf, Bruno Pouliquen, Anna Widiger, Camelia Ignat, Tomaž Erjavec, Dan Tufiş & Dániel Varga. 2006. The JRC-Acquis: a Multilingual aligned parallel corpus with 20+ languages, *Proceedings of the 5th LREC Conference*, 2142-2147.
- Steiner, Erich. 2004. *Translated texts: pProperties, variants, evaluations*. Frankfurt/Main: Peter Lang.
- Steiner, Erich & Colin Yallop (eds.). 2001. *Beyond content: Exploring translation and multilingual text production*. Berlin : Mouton De Gruyter
- Storrer, Angeliker. 2006. Corpus-based investigations on German support verb constructions. Fellbaum, Christiane (ed.) *Collocations and Idioms: Linguistic, lexicographic, and computational aspects*, 164-187. London : Continuum Press.
- Stubbs, Michael. 1983. *Discourse analysis*. Chicago : University of Chicago Press.
- Stubbs, Michael. 1986. *Educational linguistics*, Oxford : Blackwell.
- Stubbs, Michael. 1996. *Text and corpus analysis*. Oxford : Blackwell.
- Swales, John. 1990. *Genre analysis: English in academic and research settings*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Swinney, David & Anne Cutler. 1979. The access and processing of idiomatic expressions. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour* 18. 523-534.
- Teich, Elke. 1999. *Systemic functional grammar in natural language generation: Linguistic description and computational representation*. London : Cassell Academic
- Teich, Elke. 2003. *Cross-linguistic variation in system and text: A Methodology for the investigation of translations and comparable texts*. (Text, Translation, Computational Processing Series). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Tench, Paul. 1996. *The Intonation systems of English*. London : Cassell Academic.
- Teruya, Kazuhiro. 2007. *A Systemic functional grammar of Japanese*. London : Continuum.
- Tesnière, Lucien. 1959, 1976. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Thompson, Geoff. 2004. *Introducing functional grammar*, 2nd edn. London : Arnold.
- Thompson, Geoff & Susan Hunston (eds.). 2006. *System and corpus: Exploring connections*. London : Equinox.
- Tobin, Yishai. 1990. *Semiotics and Linguistics*. London : Addison-Wesley Longman.
- Tollis, Francis. 2001. Bilan orienté. In Francis Tollis (ed.), *La Locution et la périphrase : du lexique à la grammaire*, 211-268. Paris : L'Harmattan.
- Tottie, Gunnel. 1986. The importance of being adverbial. Adverbs of focussing and contingency in spoken and written English. In Gunnel Tottie & Ulf Bäcklund (eds). *English in Speech and Writing*. Studia Anglistica Uppsaliensia 60. Stockholm: Alquist & Wiksell. 93-118.
- Traugott, Elizabeth C. & Bernd Heine (eds.). 1991. *Approaches to grammaticalization*, 2 vols. (Typological Studies in Language, 19.) Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.

- Tucker, Gordon. 1992. An Initial approach to comparatives in a systemic functional grammar. In M. Davies & L. Ravelli (eds.), *Advances in Systemic Linguistics : Recent Theory and Practice*, 150-65. London : Pinter
- Tucker, Gordon. 1998. *The Lexicogrammar of adjectives : A Systemic functional approach to lexis*. London : Cassell Academic
- Tucker, Gordon. 2001. Possibly alternative modality. *Functions of Language* 8(2). 183–216
- Underwood, Geoffrey, Norbert Schmitt & Adam Galpin. 2004. The Eyes have it. In Norbert Schmitt (ed.), *Formulaic Sequences*, 153-172. Amsterdam : John Benjamins.
- Unsworth, Len (ed.). 2000. *Researching language in schools and communities: Functional linguistic perspectives*. London : Cassell Academic.
- Ventola, Eija (ed.). 1991. *Approaches to the analysis of literary discourse*. Abo : Abo Academy Press.
- Viitanen, Tuija. 1992. *Discourse Functions of adverbial placement in English clause-initial adverbials of time and place descriptions*. Åbo : Åbo Academia Fölag.
- Vinogradov, Viktor V. 1977. *Selected works. Lexicology and lexicography*. Moskva : Nauka.
- Vinogradov, Viktor. V. 1947. Ob Osnovnykh tipakh frazeologicheskikh edinit v russkom yazyu. In A. A. Shkmatov (ed.), *1864-1920. Sbornik statey i materialov*, 339-364. Moskva : Nauka.
- Vivès, Robert. 1984. L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle. *Linguisticae Investigationes* 8(1). 161-185.
- Walter, Henriette & Colette Feuillard (eds.). 2006. *Pour une linguistique des langues*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Wasow, Thomas. 1997. Remarks on grammatical weight. *Language Variation and Change* (9). 81-105.
- Weinreich, Uriel. 1969. Problems in the analysis of idioms. In Jaan Puhvel (ed.), *Substance and structure of language*, 23-81. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.
- Widdowson, Henry. 1975. *Stylistics and the teaching of literature*. London : Longman.
- Williams, Geoffrey. 2003. Les collocations et l'école contextualiste britannique. In Francis Grossmann, & Agnès Tutin (éds), *Les collocations lexicales*, 33-44. De Werelt : Amsterdam.
- Wierzbicka, Anna. 1982. Why can you have a drink when you can't have an eat? *Language*, 58. 753-799.
- Wittgenstein, Ludwig. 1957 *Philosophical Investigations* Oxford: Blackwell
- Yamaguchi, Toshiko. 2007. *Japanese language in use: an Introduction*. London : Continuum.
- Yorio, Carlos A. 1980. Conventionalized language forms and the development of communicative competence. *TESOL Quarterly* 14(4). 433-442.
- Zamenhof, Lejzer Ludwik. 1887. *Meždunarodnyj jazyk – Lingvo internacia*. Varsovie : Kel'ter.
- Zhou, Xiaokang. 1987. *A glimpse of the syntactic-semantic structures of Chinese verbs from the point of view of the transitivity system*. Department of Linguistics, Peking University: Mimeo.